COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1893

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif
en Avril 1894.

GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

1894

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1893

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif
en Avril 1894.

GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

1894

VILLE DE GENÈVE
ARCHIVES

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNEE 1893

MESSIEURS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter e compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1893.

CHAPITRE PREMIER

FINANCES

Résultats de l'exercice.

Les **dépenses** de l'exercice de 1893 s'élèvent à	Fr.	2,904,128 35
Le produit total des **recettes** à été de . . .	»	2,861,584 10
L'exercice solde donc par un *déficit* de . . .	Fr.	42,544 25

à prélever sur le *Fonds de réserve spécial* créé pour parer aux insuffisances de recettes résultant de la réduction graduelle de l'indemnité fédérale pour la suppression de l'octroi.

Le budget évaluait l'ensemble des **dépenses** à	Fr.	2,805,855 —
Trois crédits supplémentaires votés au cours de l'exercice y ont ajouté une somme de . . .	»	25,670 —
Le total présumé des *dépenses* était donc de .	Fr.	2,831,525 —
Il a donc été dépensé en plus des prévisions budgétaires	»	72,603 35
Somme égale aux *dépenses* effectuées. . . .	»	2,904,128 35
Les **recettes**, prévues au budget à	Fr.	2,774,700 —
ont atteint, comme il est dit plus haut	»	2,861,584 10
Elles ont donc donné une *mieux-value* de . .	Fr.	86,884 10
Le **déficit** prévu au budget était de	Fr.	31,155 —
Si l'on y ajoute les crédits votés au cours de l'exercice, soit	»	25,670 —
on voit que le déficit total, présumé, était de . .	Fr.	56,825 —
A reporter	Fr.	56,825 —

		Report	Fr.	56,825 —
La mieux-value réalisée sur les recettes ayant été de	Fr.	86,884 10		
et l'augmentation des dépenses de.	»	72,603 35		
La bonification ainsi obtenue est de			»	14,280 75
Ce qui réduit le déficit effectif au chiffre de. .			Fr.	42,544 25

indiqué ci-dessus.

Il est bon de faire observer que ce chiffre de fr. 42,544 25 comprend une somme de 22,000 francs portée en réserve pour l'entreprise de Chèvres, et qui ne constitue, par conséquent, qu'une avance faite par la caisse municipale.

Si l'on examine, par chapitre, le détail des recettes et des dépenses, on constate que les augmentations et diminutions, par rapport aux prévisions budgétaires, sont les suivantes. Ces différences seront expliquées sous les diverses rubriques auxquelles elles se rapportent.

RECETTES

Chapitres.		En plus.		En moins.
I. Intérêts, redevances spéciales		—	Fr.	4,014 —
II. Taxe municipale & Etat-civil	Fr.	23,909 85		—
III. Abattoir et marché au bétail	»	18,147 85		—
IV. Instruction publique . . .		—	»	847 60
V. Théâtre.		—		—
VI. Propriétés municipales . .	»	8,275 10		—
VII. Service des Eaux	»	31,128 75		—
VIII. Voirie	»	2,929 80		—
IX. Eclairage		—	»	34 75
X. Police et surveillance . . .		—	»	6 60
XI. Halles, marchés et locations sur la voie publique . . .	»	9,966 60		—
XII. Secours pour les incendies .	»	62 05		—
A reporter	Fr.	94.420 —	Fr.	4,902 95

	Report Fr.	94,420 —	Fr.	4,902 95
XIII. Convois funèbres	»	2,950 55		—
XIV. Cimetières		—	»	4,310 —
XV. Recettes imprévues . . .		—	»	1,273 50
Augmentations . .	Fr.	97,370 55	Fr.	10,486 45
Diminutions . . .	»	10,486 45		
Reçu en plus . . .	Fr.	86.884 10		

DÉPENSES

Chapitres.		En plus.		En moins.
I. Amortissements, intérêts .		—	Fr.	63,825 20
II. Frais d'administration . .	»	3,041 55		—
III. Abattoir et marché au bétail	»	6,370 40		—
IV. Instruction publique, Beaux-Arts, Industrie	»	17,743 75		—
V. Théâtre et concerts . . .		—	»	10 40
VI. Propriétés municipales . .	»	18,824 90		—
VII. Service des Eaux	»	10,834 85		—
VIII. Voirie	»	59,488 55		—
IX. Eclairage de la ville . . .	»	2,002 60		—
X. Police et surveillance . . .		—	»	215 70
XI. Halles et marchés	»	2,474 05		—
XII. Secours pour les incendies .	»	4,628 25		—
XIII. Convois funèbres	»	5,861 90		—
XIV. Cimetières		—	»	24 90
XV. Dépenses diverses et imprévues.	»	5,408 75		—
Augmentations . .	Fr.	136,679 55	Fr.	64,076 20
Diminutions . . .	»	64,076 20		
Dépensé en plus . .	Fr.	72,603 35		

Dans les chiffres ci-dessus sont compris les crédits supplémentaires votés au cours de l'exercice.

Résultats généraux.

Ce compte présentait au 1er janvier 1893 un solde débiteur de . . . . . Fr. 2,676 80
qui s'est augmenté des sommes suivantes :

Exhaussement de l'ancien bâtiment d'octroi de la place de Cornavin, pour la création d'un étage loué au Département de Justice et Police . . . . . » 11,754 54

Dépensé en sus du crédit alloué pour l'acquisition de l'immeuble dit « *Château royal* », rue de Cornavin (frais d'acte, etc.) non-compris dans l'emprunt de 1893 . . . . . » 2,579 60

Ensemble . . Fr. 17,010 85

Par contre, nous avons porté au crédit les sommes suivantes :

Les frais divers occasionnés par l'emprunt de 1893 (commission de banque, confection de titres, etc.), qui étaient prévus dans le dit emprunt en . . . . . Fr. 160,000 —
ne se sont élevés en réalité qu'à . » 129,508 30

Il reste donc un solde disponible de . . . . Fr. 30,491 70
Le débit ci-dessus étant de . . . . . » 17,010 85

La différence . . . . . Fr. 13,480 85
forme le solde du crédit, à nouveau.

Rescriptions.

Rescriptions votées en 1893.

Janvier 17	Acquisition du Château-Royal . . .	Fr. 129,920 —
» »	Nouveau groupe pompes et turbine .	» 90,000 —

Les deux crédits qui précèdent ont ensuite été compris dans l'emprunt de 5 millions voté par le Conseil Municipal le 24 Janvier 1893.

Janvier 17	Installations hydrauliques de Chèvres travaux de la première période . .	Fr.	*3,000,000* —
	Mais, sur ce total, une somme de. . a ensuite été comprise dans l'emprunt.	»	*1,312,900* —
	Le chiffre des rescriptions pour cet objet est donc réduit à.	»	1,687,100 —
Mars 14	Aménagement de salles pour les cours Bouchet dans les combles du bâtiment scolaire de Malagnou . . .	»	20,000 —
Avril 14	Aménagement du palais Eynard . .	»	60,000 —
Mai 9	Monument du duc de Brunswick (couronnement)	»	30,000 —
Juin 6	Prolongation de la conduite d'alimentation du bâtiment des turbines .	»	150,000 —
»	Etablissement d'un nouveau groupe de pompes et turbines.	»	90,000 —
» 20	Achat d'un terrain destiné à l'établissement ultérieur d'une halle sur la rive droite	»	38,400 —
Octobre 24	Transformation de la toiture du Musée Rath.	»	36,000 —
Décembre 22	Installation au bâtiment des turbines de turbines et de dynamos destinées à actionner les tramways électriques	»	70,000 —
» »	Etablissement de nouvelles canalisations hydrauliques	»	50,000 —
» »	Subvention allouée à l'Administration de la Caisse d'Epargne pour percement d'une rue tendant de la place de St-Gervais à la rue des Corps-Saints et pour la création de logements ouvriers.	»	430,000 —
	Ensemble.	Fr.	2,661,500 —

Rescriptions pour pavage en bois.

Ce compte était débiteur à la fin de l'exercice 1892, après déduction faite des amortissements à cette même époque, de Fr. 228,325 —
A déduire : amortissement en 1892 . . . . » 14,408 —

Reste . Fr. 213,917 —

Sur le solde disponible pour travaux indiqué au compte-rendu de 1892 (page 12) en . . . . . Fr. 58,527 75
il a été dépensé en 1893 . . . . . » 27,900 85

La somme qui reste disponible est donc de . . Fr. 30,626 90

Les rescriptions en cours au 1er janvier 1893 s'élevaient à . . . . . Fr. 4,300,000
Il en a été émis pendant l'année . . . . . » 2,750,000

Ensemble . . Fr. 7,050,000
Il en a été remboursé . . . . . » 5,950,000

Il reste en cours au 1er janvier 1894. . . . . Fr. 1,100,000

Restauration du temple de St-Pierre.

Ce compte était créancier au 1er janvier 1893 de Fr. 166,800 85
comme nous l'avons indiqué au compte-rendu de 1892 (page 14). [1]

A cette somme sont venues s'ajouter les allocations suivantes :

Don d'un particulier	Fr. 40	
Prélèvement annuel sur la répartition des bénéfices de la Caisse Hypothécaire (Budget Ch. I *a*)	» 3,000	
Versement de l'Association pour la restauration du temple de St-Pierre .	» 59,000	» 62,040 —
Ensemble *(à reporter)* . . .		Fr. 228,840 85

[1] Nous rappelons que cette somme comprend la part de la Ville à l'ancienne réserve de la Caisse hypothécaire sur laquelle nous touchons une trentaine de mille francs par an. La somme n'est donc disponible qu'au fur et à mesure de ces rentrées.

		Report Fr.	228,840 85
Les dépenses, par contre, ont été les suivantes :			
Restauration de la tour du nord et autres travaux sous la direction de M. Viollier, architecte	Fr. 116,150 70		
Travaux divers	» 598 15	»	116,748 85
Solde disponible à nouveau . . .		Fr.	112,092 —

Elargissements de rues.

Ce compte était débiteur, au 1er janvier 1893, de		Fr.	5,155 60
Il a été débité, en 1893 :			
De la soulte à payer à M. Juvet pour échange de terrain à la rue du Rhône et place de la Fusterie.	Fr. 9,148 20		
(Arrêté du Conseil municipal du 23 mai 1893.)			
De frais pour travaux de géomètres	» 590 65	»	9,738 85
Ensemble . . .		Fr.	14,894 45
Il a été crédité, par contre :			
De la recette prévue au budget (chap. VI. *k*)	Fr. 5,000 —		
Du produit de la vente de parcelles de terrain contiguës au cimetière de Plainpalais	» 2,560 25	»	7,560 25
(Arrêté du Conseil municipal du 23 mai 1893).			
Solde débiteur à nouveau . . .		Fr.	7,334 20

Bains du Rhône.

Le compte relatif au prêt fait à la Société des bains du Rhône présentait au 1er janvier 1892 un solde débiteur de .	Fr.	77,100 —
Nous avons pu affecter à l'amortissement, en 1893, une somme de	»	9,170 30
Le solde débiteur à nouveau est donc réduit à .	Fr.	67,929 70

Fonds d'assurance du Théâtre.

Le Fonds d'assurance du Théâtre, créé en conformité de l'arrêté du Conseil Municipal du 19 décembre 1893, s'élève, au 31 décembre 1893, à . . . . . Fr. 65,146 10

somme qui formait l'avoir du compte précédemment ouvert au Grand-Livre sous le titre « *Assurance des propriétés municipales,* » lequel est ainsi balancé.

Fonds de bienfaisance de la Ville de Genève.

Le fonds créé au moyen des taxes de naturalisation payées par les nouveaux citoyens ressortissant à la Ville, fonds que gère l'Hospice général (arrêté du Conseil Mnnicipal du 8 novembre 1892), s'élevait, au 1er janvier 1893, à . . . . . Fr. 4,422 05

Il y a été versé en 1893. . . . . » 4,878 20

Son avoir, au 31 décembre 1893, était donc de . Fr. 9,300 25

Fonds de réserve spécial créé en vue de parer aux diminutions des recettes résultant de la réduction graduelle de l'indemnité fédérale pour la suppression de l'octroi :

Ce compte était créancier, au 1er janvier 1893, de Fr. 171,104 80

Nous l'avons crédité d'une somme de. . . . » 2,013 25

restée disponible sur le crédit alloué pour l'érection de la statue du duc de Brunswick.

(La dépense, comprise dans l'insuffisance des recettes de 1892,

évaluée à . . . . . Fr. 8,000 —

ne s'est élevée qu'à . . . . . » 5,986 75

Solde non employé . . Fr. 2,013 25)

Fr. 173,118 05

Par contre, nous débitons ce fonds du déficit budgétaire de l'exercice de 1893 . . . . . » 42,544 25

Ce compte reste donc créancier de . . . . Fr. 128,560 55

conformément à la balance.

Sommes affectées au Service des Finances

Dépenses. Ch. I, nos 1 à 6.		*Recettes.* Ch. I, lettres *a* à *r*.	
Voté	Fr. 661,500 —	Prévu	Fr. 418,300 —
Dépensé	» 597,674 80	Reçu	» 414,286 —
Dépensé en moins.	Fr. 63,825 20	Reçu en moins.	Fr. 4,014 —

Aux *dépenses,* la différence en moins porte surtout sur *Intérêts des rescriptions,* lesquels, prévus en Fr. 133,000, ont absorbé seulement Fr. 71,327 55, par suite du taux très bas auquel nous avons pu négocier nos rescriptions. D'autre part, nous avons eu une rentrée importante et exceptionnelle (cautionnement Gally, directeur du théâtre en 1886-87). Enfin les dépenses de ce chapitre ont été diminuées de l'intérêt bonifié par les comptes relatifs aux aménagements de l'Ile et aux travaux de Chèvres pour les avances qu'a dû leur faire la Caisse municipale.

Ces diverses circonstances nous ont permis de réaliser l'économie constatée ci-dessus et qui a été obtenue malgré la nécessité où nous nous sommes trouvés de faire face au paiement du premier coupon de l'emprunt de 1893, au 1er septembre. Ce coupon, au montant de fr. 87,500, est compris dans le chiffre des dépenses qui figure en tête du présent chapitre.

Aux *recettes,* nous avons des moins-values sur

d, indemnité de la Confédération pour suppression de l'octroi sur les liquides;

c, revenus du legs Vallin, diminués par suite d'une grosse réparation nécessitée à l'immeuble;

k, versement sur la part revenant au Canton sur le monopole fédéral de l'alcool,

et quelques autres diminutions de moindre importance.

Par contre, quelques rubriques accusent des augmentations, mais de peu d'importance.

Taxe municipale.

Chef de bureau : M. A.-Ant. Coutarel.

Dépenses. Ch. II nº 11.		*Recettes.* Ch. II, titre *a*.	
Voté	Fr. 8,800 —	Prévu	Fr. 578,000 —
Dépensé	» 8,800 —	Reçu	» 601,852 85
		Reçu en plus .	Fr. 23,852 85

Emission des rôles.

Les rôles des contribuables soumis à la taxe municipale pour l'exercice 1893 ont été arrêtés comme suit :

Hôtels, cafés, brasseries, pensions, débits et logis.	Fr.	172,069 25
Fonctionnaires, employés, ouvriers (9me catégorie)	»	12,017 50
Revenus mobiliers (10me catégorie)	»	79,647 50
Taxe sur les immeubles (11me catégorie) . . .	»	67,940 —
Industriels et commerçants	»	425,446 55
Rôle de régularisation	»	18,150 40
Total des rôles émis en 1893	Fr.	775,271 20
somme à laquelle il faut ajouter le reliquat à fin 1892, qui se monte à	»	55,070 25
Total des sommes à recouvrer en 1893	»	830,341 45

Perception.

La perception sur le reliquat et les rôles émis a produit	Fr.	677,178 05
Les recettes hors rôle, pour frais de contraintes et surtaxes, se sont élevées à	»	1,057 55
La recette totale de l'exercice 1893 est donc de	Fr.	678,235 60
Soit une *augmentation* sur les prévisions budgétaires de	Fr.	28,235 60

Dégrèvements.

Il a été ordonné 1841 dégrèvements se montant ensemble à . . . . . Fr. 104,906 30

Le total ci-dessus se décompose comme suit :

Dégrèvements à la suite de requêtes	642
Dégrèvements d'office	1199
Nombre égal	1841

Réclamations.

780 contribuables ont adressé au Conseil Administratif des requêtes en dégrèvement.

604 ont été admises.
169 transmises à la Commission de recours.
7 retournées aux contribuables avec note explicative.

780

Commission de recours.

Cette commission a été composée, pour l'exercice 1893, de :

MM. Balland, Emile, Conseiller délégué à la taxe, président.

Coulin, André, négociant
Rambal, Laurent, anc. Conseil. munic.
Rossier, J.-L., négociant
Mégevet, Emile, industriel
} nommés par le Conseil d'Etat.

Bordier, Théodore, négociant
Decrue, Alexandre, Conseill. munic.
Patru, Alphonse, » »
Roux-Eggly, J., » »
} nommés par le Conseil Administratif.

Le service de la taxe a transmis à cette commission 169 requêtes.
131 classifications ont été maintenues; 38 *dégrèvements partiels* ont été accordés par elle.

Recours au Conseil d'Etat.

33 contribuables ont adressé des recours au Conseil d'Etat contre les décisions de la Commission de recours.

14 classifications ont été maintenues.

17 contribuables ont obtenu un dégrèvement partiel.

2 recours sont en suspens.

Reliquat.

Le reliquat à fin 1893 est réduit à *Fr. 48,257 10,* soit moins de 6 % de la somme totale à recouvrer.

CHAPITRE II

ADMINISTRATION

Budget nos 7 à 15.

Voté	Fr. 109,400 —
Dépensé	» 112,441 55
Dépensé en plus . . .	Fr. 3,041 55

Il y a augmentation sur les nos 7, 10, 14, 15 ; — les nos 8, 9, 11, 12 13 sont conformes aux prévisions.

N° 7. *Conseil Municipal.*

Voté Fr. 3,400. — Dép. Fr. 3,528 60. — Dép. en plus Fr. 128 60. L'augmentation porte, comme d'habitude, sur les lettres *d, impression du mémorial,* et *b, projets, rapports, etc.*

N° 8. *Conseil Administratif.*

Voté Fr. 16,000. — Dép. Fr. 16,000.

N° 9. *Bureau du Conseil Administratif.*

Voté Fr. 21,100. — Dép. Fr. 21,100.

N° 10. *Bureau des travaux de la Ville.*

Voté Fr. 12,600. — Dép. Fr. 12,660. — Dép. en plus Fr. 60 sur *frais d'études et de dessinateurs.*

N° 11. *Bureau de la Taxe municipale.*

Voté Fr. 8,800. — Dép. Fr. 8,800.

N° 12. *Bureaux des Loyers et Redevances.*

Voté Fr. 9,200. — Dép. Fr. 9,200.

N° 13. *Bureaux de l'Etat-Civil.*

Voté Fr. 14,100. — Dép. Fr. 14,100.

N° 14. *Hôtel Municipal.*

Voté Fr. 7,900. — Dép. Fr. 8,727 50.— Dép. en plus Fr. 827 50.

L'augmentation porte sur les lettres *c. entretien, e. chauffage, f. éclairage;* par contre, il y a diminution sur *d. entretien du mobilier.*

N° 15. *Frais généraux divers.*

Voté Fr. 16,300. — Dép. Fr. 18,325 45. — Dép. en plus : Fr. 2,025 45.

Il y a augmentation sur les lettres *a, Economat; b, Imprimés et registres,* et diminution sur les lettres *c, Frais de consultations, contentieux; d, Gratifications; e, Abonnements téléphoniques.*

L'augmentation est dûe principalement, comme l'année précédente, au procès intenté à la Ville par les consorts de Civry, procès dont les frais s'élèvent pour cet exercice à Fr. 1,614 25.

I

Rapport avec le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a pris :

1° Un arrêté sur la proposition d'une Commission :

Octobre 3. — Approbation de l'administration du Conseil Administratif pendant l'année 1892.

2° Quarante et un arrêtés sur des propositions du Conseil Administratif ;

Janvier 17. — Arrêté chargeant le Conseil Administratif de l'exécution du projet d'utilisation de la force motrice du Rhône, à Chèvres, et lui ouvrant un crédit de 3,000,000 fr. pour les travaux de la première période de cette entreprise.

Janvier 17. — Acquisition de parcelles de terrain appartenant à M. J.-F. Catry, à Chèvres.

Janvier 17. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à M. François Bernard, à Chèvres.

Janvier 17. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Clémentine Laforge, à Chèvres.

Janvier 17. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant aux consorts Chauvet, commune de Vernier.

Janvier 17. — Acquisition de l'immeuble dit le « *Château-Royal* » situé rue de Cornavin, 6.

Janvier 17. — Ouverture d'un crédit de 90,000 fr. pour l'établissement d'un nouveau groupe de pompes et turbines.

Janvier 24. — Arrêté autorisant le Conseil Administratif à contracter un emprunt de 5,000,000 fr.

Mars 14. — Arrêté autorisant le Conseil Administratif à intenter une action judiciaire à M. Charles Donna en résiliation de vente.

Mars 14. — Ratification d'une convention conclue avec la Caisse hypothécaire au sujet du dépôt d'un million de francs fait par la Ville de Genève à cet établissement.

Mars 14. — Ouverture d'un crédit de 20,000 fr. destiné à l'aménagement de salles pour les cours de l'Académie professionnelle (Fondation Bouchet) dans les combles du bâtiment scolaire de la rue de Malagnou.

Mars 14. — Acceptation d'une somme de 14,000 fr. donnée à la Ville de Genève par M. Charles Galland pour le remplacement des anciens bancs du temple de Saint-Pierre.

Mars 14. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant aux mineurs Lambert-Catry, commune de Bernex.

Avril 7. — Vente à MM. Butin, Odier et Moilliet d'une parcelle de terrain, à front du quai de l'Ile.

Avril 7. — Ouverture d'un crédit de 7,800 fr. pour le Musée d'histoire naturelle.

Avril 7. — Préavis donné en faveur de la concession à MM. L. Cramer et consorts d'un tramway électrique destiné à relier Champel et le Petit-Saconnex à la ville de Genève.

Avril 7. — Ouverture d'un crédit de 4370 fr. pour la construction d'égouts, rue de Monthoux, rue du Léman et rue de la Grenade.

Avril 7. — Renvoi au Conseil d'Etat du tableau préparatoire des électeurs de la commune de Genève.

Avril 14. — Ouverture d'un crédit de 60,000 fr. pour l'installation de l'école de dessin des demoiselles et de diverses collections d'histoire naturelle au palais Eynard.

Avril 28. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant aux consorts Cusin, commune de Bernex.

Avril 28. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à M. Victor Thorel, commune de Bernex.

Mai 9. — Ouverture d'un crédit de 30,000 fr. pour le couronnement du monument du duc Charles de Brunswick.

Mai 23. — Vente à Mme Marie Blanchard et à M. J.-C. Raymond de parcelles de terrain contiguës au cimetière de Plainpalais.

Mai 23. — Ratification d'une convention conclue avec M. Henri Juvet, architecte, pour un échange de terrain destiné à l'élargissement de la rue du Rhône et à la rectification de la place de la Fusterie.

Juin 6. — Ratification d'une convention conclue avec M. Philibert Costaz pour l'échange de diverses parcelles de terrain, à Chèvres.

Juin 6. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Marie-Philomène Costaz, à Chèvres.

Juin 6. — Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme Albertine Costaz, à Chèvres.

Juin 6. — Ouverture d'un crédit de 240,000 fr. pour la prolongation de la conduite d'alimentation du bâtiment des turbines et pour l'établissement d'un nouveau groupe de pompes et turbines.

Juin 20. — Ouverture d'un crédit de 38,400 fr. pour l'achat d'un terrain destiné à l'établissement ultérieur d'une halle sur la rive droite.

Juin 20. — Ouverture d'un crédit de 13,500 fr. pour divers aménagements dans les écoles du Grütli et du boulevard James Fazy.

Octobre 3. — Approbation des recettes et des dépenses de la Ville de Genève pour l'exercice 1892.

Octobre 24. — Ouverture d'un crédit de 36,000 fr. pour la transformation de la toiture du Musée Rath et divers travaux accessoires audit bâtiment.

Octobre 24. — Achat d'une parcelle de terrain située dans la commune de Vernier, au lieu dit « le Canada ».

Novembre 3. — Arrêté portant de cinq à sept le nombre des membres de la Commission de surveillance de l'Ecole de mécanique.

Novembre 3. — Ouverture d'un crédit de 500 fr. destiné à l'institution d'un cours pour les bijoutiers, à l'Académie professionnelle (Fondation Bouchet).

Décembre 5. — Allocation d'une subvention de 160,000 fr. au Comité central de l'Exposition nationale suisse à Genève en 1896.

Décembre 19. — Arrêté statuant que le théâtre de la Ville de Genève sera assuré par la Ville elle-même pour la moitié de sa valeur pendant dix ans, et pour la totalité après ce laps de temps, au moyen d'un fonds constitué à cet effet.

Décembre 22. — Arrêté fixant le chiffre des recettes et des dépenses du budget de l'année 1894.

Décembre 29. — Ratification d'une convention conclue avec la Caisse d'Epargne, affectant le montant approximatif du legs Vallin au percement d'une rue tendant de la place St-Gervais à la rue des Corps-Saints, et à la création de logements ouvriers.

Décembre 22. — Ouverture d'un crédit de 70,000 fr. pour l'installation, au Bâtiment des turbines, de deux turbines secondaires de 200 chevaux et de deux dynamos destinées à actionner les tramways électriques.

Décembre 22. — Ouverture d'un crédit de 50,000 fr. pour l'établissement de nouvelles canalisations hydrauliques.

Toutes celles de ces délibérations qui, aux termes de l'article 16 de la loi du 5 février 1849, étaient subordonnées à l'approbation du Conseil d'Etat, ont été sanctionnées par lui.

Le Conseil Municipal a procédé à deux élections :

Mars 14. — Election de sept membres de la Commission administrative de l'Hospice général : MM. Louis Weber, Alexis Lombard, Hippolyte Deshusses, Jules Renaud, Ferdinand Forget, Dr Hugues Oltramare, Rivoire fils, notaire.

Avril 28. — Election de son bureau pour l'année 1893-1894 : MM. Ami Wagnon, président, Ferdinand Cherbuliez, vice-président, Louis Bertrand et Camille Galopin, secrétaires.

Dans sa séance du *14 avril*, le Conseil Municipal a arrêté la liste de présentation des 540 jurés de la commune de Genève pour l'année 1894.

La Commission de surveillance de l'enseignement primaire (écoles primaires et complémentaires et écoles enfantines) renouvelée le *28 avril*, a été composée comme suit, pour l'année 1893-1894 : MM. Turrettini, Lombard, Bernard, Besançon, Guillaumet-Vaucher, Karlen, Le Coultre, Minnig-Marmoud, Patru, Dubach, Schneebeli, Démolis.

Enfin, le Conseil Municipal a pris huit délibérations sur des demandes en naturalisation que lui avait renvoyées le Conseil d'Etat. En voici le résultat :

Candidats admis	103
Candidats refusés	7
Ensemble	110

Le Conseil Administratif a perdu l'un de ses membres, M. François Cardinaux, décédé en pleine force, après quelques semaines de maladie, le 28 décembre dernier. M. Cardinaux avait été élu le 24 juin 1892. Il n'a donc occupé ses fonctions administratives que durant un an et demi. Mais il avait montré dans ce court laps de temps quels services la Ville pouvait attendre de son activité, de sa compétence spéciale, de son bon sens et de son dévouement absolu aux intérêts municipaux. Nous nous plaisons à rendre ici un dernier hommage à ces qualités du regretté conseiller, ainsi qu'à la droiture, à l'aménité, à la largeur d'idées dont il a toujours fait preuve dans ses rapports avec ses collègues.

Comme pour les conseillers précédemment décédés au cours de leurs fonctions, le Conseil Administratif a pris à la charge de la Ville les obsèques de M. Cardinaux et offert à sa famille la concession gratuite de la tombe dans laquelle il a été inhumé, dans le cimetière de Plainpalais.

M. Ami Wagnon a été élu conseiller administratif en remplacement de M. Cardinaux. Dans la même élection, MM. Paul Pictet et Alexandre Wakker ont été nommés conseillers municipaux en remplacement de M. Cardinaux et de M. Alphonse Patru, appelé aux fonctions de conseiller d'Etat.

II

Rapport avec les Autorités fédérales et cantonales.

1° Rapport avec les Autorités fédérales.

Obsèques de M. le Conseiller fédéral L. Ruchonnet.

La Suisse a perdu l'année dernière un de ses citoyens les plus éminents, M. le Conseiller fédéral Louis Ruchonnet, ancien président de la Confédération. En raison de la haute situation qu'occupait ce magistrat et des services qu'il avait rendus à la Ville de Genève, le Conseil Administratif a jugé qu'il y avait lieu pour celle-ci de se faire représenter à ses obsèques, et il y a délégué MM. les Conseillers Dupont et Balland.

Subventions pour l'enseignement professionnel et commercial.

En conformité de l'arrêté fédéral du 27 juin 1884 sur l'enseignement professionnel, et de l'arrêté du 15 avril 1891 sur l'enseignement commercial, la Confédération nous a accordé, en 1893, les subventions suivantes :

Académie professionnelle (Fondation Bouchet)	Fr.	3,590 —
Ecole d'horlogerie	»	12,301 40
Ecole de mécanique	»	7,800 —
Musée des arts décoratifs	»	7,700 —
Ecole de commerce	»	9,300 —

Il nous a paru que l'allocation accordée à notre Ecole de commerce n'était pas en rapport avec celles qu'obtiennent d'autres établissements analogues. Nous avons donc demandé un supplément de subvention.

2° Rapport avec les Autorités cantonales.

Gratuité des inhumations.

Les pourparlers que nous avions engagés avec le Conseil d'Etat au sujet de cette question n'ont pas abouti. Nous disions, dans le

compte-rendu de l'année dernière, que le monopole nous paraissait le corrélatif obligé de la gratuité des inhumations. Mais le Conseil d'Etat nous a déclaré de la manière la plus catégorique qu'en aucun cas et sous aucune forme, un semblable monopole ne pourrait être concédé aux communes. Dans ces conditions, nous avons jugé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre les négociations. En effet, s'il ne s'agit que d'établir la gratuité facultative, elle existe actuellement, puisque l'Hospice général et le Département de justice et police subviennent aux frais d'inhumation des indigents genevois et suisses d'autres cantons : l'institution de la gratuité légale n'aurait donc pour effet que de substituer la Ville à ces deux administrations, sans profit pour les indigents eux-mêmes. Si l'on veut au contraire décréter la gratuité obligatoire, cette mesure serait extrêmement onéreuse pour la Ville, car elle mettrait à sa charge les enterrements des dernières classes, tandis que ceux des classes supérieures iraient de plus en plus aux entreprises privées de pompes funèbres. La gratuité de droit ne serait donc admissible que si l'Etat avait voulu nous accorder le monopole des enterrements, comme contre-partie des charges que la Ville aurait assumées. Or, c'est précisément ce que le Conseil d'Etat nous a refusé.

Dans ces circonstances, et considérant, en outre, que tous les enterrements de l'Hôpital cantonal, de la Maternité, des hospices, se font dans les cimetières de la Ville ; que, d'autre part, l'institution d'un service d'enterrements gratuits est une mesure d'un caractère plutôt cantonal que communal, nous avons estimé qu'il convenait de laisser, provisoirement du moins, les choses en l'état.

Cimetière de Plainpalais

Le Département des Travaux publics, désirant donner à la partie du boulevard de Saint-Georges sur laquelle empiète encore le cimetière de Plainpalais son alignement normal, nous a demandé de faire auprès des intéressés les démarches nécessaires pour obtenir leur consentement à cette désaffectation partielle du cimetière. Nous nous sommes empressés de déférer à son désir, et voici le résultat de nos démarches :

Les tombes qui seraient atteintes par l'élargissement projeté sont au nombre de 720. Elles se classent comme suit :

Tombes ayant fait l'objet d'une concession	15
Tombes entretenues ou ornées	234
Tombes abandonnées (n'ayant jamais reçu aucun entretien)	471
Nombre égal.	720

Des quinze concessionnaires, trois ont été introuvables, mais leurs concessions étaient justement périmées. Les douze autres ont donné leur assentiment à la mesure projetée. Dix d'entre eux demandent seulement que les restes que peuvent contenir les tombes dont ils étaient concessionnaires soient exhumés et transportés à d'autres places. La même demande a été faite pour 42 autres tombes, dont 39 ornées et 3 non entretenues. Ce serait donc, en tout, 52 transferts à opérer, sauf les nouvelles demandes qui nous seraient faites, mais qui ne pourraient, en tout cas, être qu'en très petit nombre.

La dépense serait de 6 fr. 50 par transfert. La totalité des frais à prévoir de ce chef s'élèverait donc à 338 fr.

Il y a encore à prévoir la construction du mur de clôture du cimetière. Mais quelle que soit la décision qui intervienne, la clôture actuelle, qui menace ruine, ne peut subsister plus longtemps et doit être remplacée à bref délai.

Tous ces frais, ainsi qu'il avait été convenu, seront à la charge de l'Etat.

Le Conseil d'Etat se propose de saisir le Grand Conseil d'une demande de crédit pour effectuer l'élargissement projeté.

Assurance du Théatre

Le Conseil Municipal a pris le 19 décembre 1893 un arrêté statuant qu'à partir du 1er janvier 1894, et durant dix années, le théâtre de la Ville de Genève sera assuré par la Ville elle-même pour la moitié de sa valeur, au moyen d'un fonds spécial constitué à cet effet, la Ville continuant à s'assurer pendant ces dix années auprès de compagnies d'assurance pour l'autre moitié de la valeur du théâtre, — et qu'à partir de 1904, la Ville de Genève sera son propre assureur pour la somme totale.

Le Conseil municipal chargeait en même temps le Conseil Administratif de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de présenter au Grand Conseil un projet de loi destiné à empêcher toute désaffectation du fonds de réserve constitué en vue de l'assurance du théâtre.

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont bien voulu accéder à cette demande, et une loi du 31 janvier 1894, en autorisant la création d'un fonds inaliénable, d'après les règles et bases fixées dans la délibération du Conseil municipal, dispose que ce fonds ne pourra en aucun cas être affecté à une autre destination sans l'autorisation préalable du Grand Conseil.

Halle de la Rive droite

Par délibération en date du 20 juin 1893, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition d'une parcelle de terrain de 1,123 mètres située entre la rue des Alpes et la rue établie au nord de l'Hôtel des Postes, pour la construction ultérieure d'un marché couvert sur la rive droite.

Le Grand Conseil a ratifié la vente de cette parcelle à la Ville par un arrêté législatif en date du 21 octobre 1893. L'acte d'acquisition a été passé le 16 décembre.

Il est expressément entendu que la Ville sera juge de l'opportunité de la nouvelle halle.

Collège de Saint-Antoine

Le Département de l'Instruction publique nous a demandé de faire construire une loge pour le concierge du Collège, mais en rattachant cette construction à un aménagement général du hangar (préau couvert), à la reconstruction d'une loge plus vaste pour l'huissier, etc. Cette dernière, qui sert en outre de rendez-vous au personnel enseignant, était d'une insuffisance notoire. Le Conseil Administratif a accédé à la demande du Département, et ces travaux sont en voie d'exécution.

Subventions allouées par l'Etat a la Ville

La Ville a reçu de l'Etat les subventions énumérées ci-après :

Pour l'Ecole de commerce	Fr.	8,000 —
Pour l'usage des collections scientifiques.	»	4,000 —
Pour la Bibliothèque publique	»	2,000 —
Pour l'Ecole d'art appliqué à l'industrie .	»	3,000 —
Pour les deux classes des Ecoles d'art spécialement destinées aux élèves de l'Ecole cantonale des arts industriels, savoir :		
Eléments d'architecture et d'ornement	»	1,500 —
Classe de la figure	»	750 —

L'Etat a bien voulu, sur notre instante demande, augmenter la subvention cantonale en faveur de la bibliothèque publique. Cette allocation a été portée de 700 à 2,000 francs. Nous exprimons ici notre gratitude pour le bon accueil fait à notre réclamation, tout en nous permettant de faire observer que la somme qui nous est allouée n'est pas encore en rapport avec l'importance des dépenses que nécessite la bibliothèque et avec les services que cet établissement rend à l'Université.

En outre, le Conseil d'Etat a bien voulu participer pour moitié, soit pour une somme de 500 francs, à la création d'un cours pour les ouvriers bijoutiers, à l'académie professionnelle.

L'allocation de 20 % net, fait par l'Etat à la Ville sur le produit du monopole de l'alcool a donné pour 1893, Fr. 14,245 80.

III

Divers.

Quartier de l'Ile.

Depuis la vente de terrain faite à M. Butin, deux parcelles ont encore été aliénées par la Ville dans le quartier de l'Ile :

1° La parcelle située à front du quai de l'Ile, en amont de la maison de M. Butin en construction, offerte en vente sur la mise à

prix de 375 francs le mètre carré, a été adjugée à M. Adrien Peyrot au prix de 376 francs, soit 118,440 francs en totalité.

2° La parcelle située à l'angle de la rue de la Tour-de-l'Ile et du quai des Moulins a été adjugée à la Société Immobilière au prix de 579 francs le mètre carré, sur la mise à prix de 475 francs ; — au total Fr. 212,493.

La Ville n'avait pu s'entendre avec trois des locataires de l'ancienne maison Plojoux, MM. Cottier et Matthey, Babel et Vuataz, pour la résiliation amiable de leurs baux, et elle avait dû procéder à leur égard par voie d'expropriation. Depuis lors, un accomodement est intervenu avec MM. Cottier et Matthey, mais des instances sont toujours pendantes entre la Ville et MM. Babel et Vuataz,

Nous avons fait connaître au Conseil Municipal les négociations engagées avec le Département fédéral des Postes en vue de la construction éventuelle d'un hôtel des télégraphes et téléphones à la tête du quartier de l'Ile. Ensuite d'une démarche qu'a faite auprès de nous le bureau de l'Association des intérêts de Genève pour appuyer ce projet, nous avons soumis à l'autorité fédérale des propositions qui seraient, croyons-nous, de nature à faciliter une solution favorable de la question. Si un arrangement intervient à cet égard. il sera soumis à la ratification du Conseil Municipal.

Association d'épargne des employés de l'Administration municipale.

Au 31 décembre 1893, cette association comptait 222 participants. Son actif s'élevait à Fr. 59,408 95.

Vers la fin de l'année dernière, l'association a reçu plusieurs demandes de remboursements, et même des démissions, qui paraissaient occasionnées par le fait qu'elle allait accomplir sa cinquième année d'existence et que les démissionnaires pensaient être au bénéfice de l'art. 17 des statuts, aux termes duquel « tout membre de « l'association qui en aura fait partie durant plus de cinq ans « aura, sauf le cas de révocation, droit au montant intégral des « subventions versées par la Ville au crédit de son compte, aussi « bien qu'au montant de ses propres versements ».

Cet article est muet sur la question de savoir dans quelles conditions le montant des subventions municipales sera payé aux employés qui, après avoir fait partie de l'association pendant au

moins cinq ans, s'en retireraient sans quitter le service de la Ville. Le Comité de l'Association a prié le Conseil Administratif de se prononcer sur ce point.

Le Conseil Administratif a estimé que, dans le silence des statuts, la disposition dont il s'agit devait s'appliquer suivant l'esprit qui a dicté les libéralités de la Ville. Celle-ci, en s'imposant d'importants sacrifices en faveur de l'Association d'épargne, a voulu encourager chez ses employés la prévoyance et permettre à chacun d'eux de se constituer une réserve, pour eux-mêmes en cas de retraite, ou pour leur famille en cas de décès. Mais elle n'a nullement entendu leur allouer un supplément de traitement qu'il leur serait loisible de se faire payer après l'avoir laissé s'accumuler pendant cinq ans. Les membres de l'Association ne pourront donc toucher le montant des subventions versées par la Ville au crédit de leur compte que lorsqu'ils quittent l'Administration municipale. En cas de décès, ces subventions sont payées aux héritiers, comme le disent les statuts. Mais aussi longtemps que l'employé continue à faire partie de l'Administration, le montant des allocations que la Ville lui a faites, demeure réservé.

Cette solution s'imposait d'autant plus, qu'en cas de révocation, l'employé doit perdre le bénéfice des allocations municipales : l'effet de cette disposition se fût trouvé annulé, si les membres de l'Association eussent pu se faire payer le montant de ces subventions en se retirant de l'Association quand il leur eût plu, et sous la seule condition d'y avoir participé pendant cinq ans.

Au surplus, toutes les difficultés se trouveraient supprimées si la participation des employés de l'Administration municipale à l'Association d'épargne, au lieu de demeurer purement facultative, était rendue obligatoire. Nous avons prié le Comité de l'Association d'examiner ce point et de nous donner un préavis.

Hôtel Municipal.

Nous avons apporté aux locaux de la police municipale et des pompes funèbres des modifications destinées à améliorer l'installation de ces deux services. Les pompes funèbres, qui étaient fort à l'étroit au rez-de-chaussée de l'hôtel municipal, ont été transférées dans l'ancienne succursale des postes, au rez-de-chaussée de la

maison de la donation Grenus, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, où nous avons pu leur aménager des bureaux spacieux et commodes. Les deux salles qu'elles occupaient ont été mises à la disposition de la police municipale. Celle-ci, par contre, a abandonné une de celles qui lui étaient précédemment affectées au concierge de l'hôtel municipal, qui est maintenant entièrement logé au rez-de-chaussée du bâtiment.

Enfance abandonnée

La Commission centrale de l'enfance abandonnée nous a demandé de mettre à sa disposition des locaux pour les réunions des comités de quartiers qui l'assistent dans l'accomplissement de sa tâche. Ces comités sont au nombre de sept, ainsi répartis : 1° Pâquis, 2° Saint-Gervais, Chantepoulet et Mont-Blanc, 3° Grottes et Montbrillant, 4° Rue Centrale, Fusterie et Rhône, 5° Madeleine et Croix-d'Or, 6° Rive, 7° Bourg-de-Four. — Chacun d'eux se compose de sept membres, nommés tous les deux ans par la Commission centrale, et doit renfermer obligatoirement un membre de la Commission et un conseiller municipal. Le règlement édicté par le Conseil d'Etat, le 31 janvier 1893, pour l'exécution de la loi du 30 mars 1892 dispose que les comités se réunissent dans les locaux mis à leur disposition par l'autorité communale. Comme nous n'avions pas dans chaque circonscription un local propre à cette destination, nous avons dû recourir au bon vouloir du Département de l'Instruction publique et du Consistoire afin d'obtenir pour quelques-uns des comités la jouissance de locaux scolaires et d'une salle de l'Auditoire. Voici en définitive comment nous avons satisfait à la prestation que nous impose le règlement :

Quartiers.	Locaux.
Pâquis, St-Gervais	Ecole d'horlogerie.
Grottes, Montbrillant	Collège de la Prairie.
Fusterie	Ecole du Grutli.
Madeleine	Salle de la bibliothèque de la Compagnie des Pasteurs.
Rive, Bourg-de-Four	Hôtel Municipal (Salle des mariages).

Succession Brunswick

Il ne s'est produit, durant l'année dernière, aucun fait nouveau concernant l'affaire Civry. La question de compétence est toujours pendante devant la Cour d'appel de Paris. A la demande de Me Waldeck-Rousseau, avocat de nos adversaires, l'affaire avait été remise après vacances. Elle n'a pas encore été appelée depuis lors.

Heure de l'Europe centrale.

Par arrêté en date du 4 décembre 1893, le Conseil fédéral a décidé qu'à partir du 1er juin 1894, les administrations suisses de transport (postes, télégraphes, chemins de fer et bateaux à vapeur) remplaceraient l'heure de Berne par celle de l'Europe centrale, c'est-à-dire par l'heure du 15me degré à l'est à Greenwich : les administrations susmentionnées devront avancer les aiguilles de leurs horloges de service de 30 minutes le 31 mai à minuit.

La décision prise par le Conseil fédéral créait une situation à laquelle les autorités et administrations locales se voyaient obligées d'aviser. Nous avons estimé, en ce qui nous concerne, que, malgré la perturbation qui pourrait en résulter au premier abord dans les habitudes de la vie civile, l'adoption de la nouvelle heure s'imposait d'une manière générale. Le maintien de l'heure actuelle après la mise en vigueur de l'arrêté du Conseil fédéral aurait, en effet, reproduit, en les aggravant, les inconvénients qui se manifestaient lorsque l'heure de Genève différait de celle des horaires des postes, chemins de fer et bateaux à vapeur. C'était pour remédier au fâcheux état de choses résultant de cet écart entre l'heure locale et l'heure fédérale que le Conseil Administratif avait dû prendre, il y a six ans, l'initiative d'introduire à Genève l'heure de Berne. Le Conseil Administratif a jugé de même qu'il convenait de continuer a régler à l'avenir l'heure de Genève sur l'heure adoptée pour les administrations fédérales, et il a décidé que l'heure des horloges publiques de la ville de Genève serait mise, à partir du 1er juin 1894, en concordance avec celle dite de l'Europe centrale.

Mais, vu la portée générale de cette mesure et les conséquences

qu'elle aura, notamment en ce qui concerne la fixation des horaires des écoles, le Conseil Administratif a pensé qu'il convenait de ne la mettre en vigueur qu'avec l'approbation de l'autorité cantonale.

Le Conseil d'Etat, après avoir fait examiner cette question par une Commission spéciale, a donné son assentiment à la décision du Conseil Administratif. L'heure de l'Europe centrale remplacera donc à Genève l'heure de Berne dès le 1er juin prochain.

Négociations avec les Communes de Plainpalais et des Eaux-Vives pour la fourniture du gaz.

Nous avons tenu le Conseil Municipal au courant des négociations qui ont eu lieu entre le Conseil Administratif et la Commune de Plainpalais pour la fourniture éventuelle du gaz d'éclairage et de chauffage. Ces pourparlers n'ont pu aboutir, et la Commune de Plainpalais s'est décidée à construire une usine à gaz pour son propre usage.

Par contre, nous avons traité avec la Commune des Eaux-Vives pour la reprise du service d'éclairage dans cette commune à partir de l'expiration de la concession accordée à la Compagnie du gaz, soit dès le 1er janvier 1896. Le Conseil Municipal a été récemment saisi de la convention conclue avec la Commune des Eaux-Vives. Nous ne pouvons que nous louer du bon vouloir et de l'esprit de conciliation que les autorités de cette commune ont apporté dans les négociations.

Compagnie du gaz

Nous avons communiqué au Conseil municipal, dans sa séance du 8 avril dernier, le rapport d'expertise et jugement arbitral des experts-arbitres chargés d'estimer l'Usine à gaz et ses dépendances.

Le résultat de l'estimation est le suivant :

Terrains.	Fr.	754,785.85
Usine.	»	902,500.—
Réseau	»	784,316.40
Ensemble	Fr.	2,441,602.25

Le rapport fixe la valeur de l'usine et de ses dépendances au cas de reprise à fin de concession, soit au 31 décembre 1895; il donne l'évaluation, pour chaque catégorie d'objets, du taux d'amortissement applicable aux travaux neufs, et fixe enfin le taux d'amortissement sur lequel serait basé le prix de rachat immédiat des installations dites de trente francs.

Monument de Louis Favre

Le buste de Louis Favre a été érigé sur l'emplacement qui avait été choisi pour le recevoir, en face du nouvel Hôtel des Postes. Ce monument fait honneur à l'artiste et à l'architecte qui l'ont conçu et exécuté. Il a été inauguré, le 28 octobre, par une modeste cérémonie, dans laquelle le président du Conseil administratif a rendu hommage à la grande mémoire de l'entrepreneur du Gothard, et exprimé aux souscripteurs, au statuaire, à l'architecte et aux entrepreneurs du monument la gratitude de la Ville de Genève pour la part qu'avaient eue chacun d'eux à la réalisation du projet dont feu M. le professeur Daniel Colladon et M. l'avocat Rambert avaient été les promoteurs. Nous rappelons que M. Lambert et M. Goss nous ont prêté le concours de leur talent avec un absolu désintéressement, et que MM. Bouët et fils et L. Jérôme se sont gratuitement chargés des travaux de maçonnerie et de la fourniture d'une partie des matériaux.

Grâce à ces généreux concours, la souscription a laissé un solde disponible sur lequel nous avons versé au Comité de Chêne-Bourg une somme de 1,000 francs comme seconde contribution de la Ville à l'érection du monument de Chêne. Nous ferons en outre tailler en marbre, pour le Musée Rath, le buste en plâtre de Louis Favre que M. Charles Töpffer avait exécuté pour le Comité Colladon et que celui-ci a donné à la Ville.

Don de la collection cartographique Elisée Reclus

Nous mentionnons plus loin, dans l'article Bibliothèque publique, le don fait à la Ville, par M. Charles Perron, d'une importante

collection de 6,813 cartes de géographie et plans, formée par M. Elisée Reclus pour l'exécution de sa *Nouvelle géographie universelle.*

M. Perron a exprimé le désir que cette collection soit continuée, ce qui, dit-il, sera possible, sans frais, si la direction de la Bibliothèque fait savoir dans les ministères des différents pays où se publient des cartes, que cet établissement possède une bibliothèque cartographique publique ; ce simple avis suffira pour que des ouvrages souvent considérables soient envoyés gracieusement à la nouvelle collection.

Le donateur a demandé en outre :

Que la consultation des cartes soit réglementée de la manière la plus large et soit possible en toute saison ;

Que le plan du catalogue qu'il a admis selon l'ordre de description du globe adopté par M. Reclus dans son ouvrage soit maintenu, et que le catalogue commencé par lui soit continué et terminé à bref délai.

Enfin, M. Perron désire avoir le libre accès de la salle où seront déposées les cartes pour y travailler en tout temps.

Cette collection a été installée à la Bibliothèque publique, dans un local dépendant de l'ancien appartement du bibliothécaire, et divisé en deux pièces, l'une servant au dépôt des cartes, l'autre affectée à la consultation.

M. le Directeur de la Bibliothèque s'est entendu avec M. Perron sur les dispositions à prendre pour tenir compte, dans la mesure du possible, des vœux exprimés par le généreux donateur.

Instance contre M. Ch. Donna.

Le Conseil Municipal avait autorisé le Conseil Administratif à intenter à M. Charles Donna une action judiciaire à l'effet d'obtenir la résiliation de la vente que la Ville lui avait faite, il y a six ans, d'un immeuble situé aux Pâquis, rue du Prieuré (arrêté du 14 mars 1893).

A la suite de cette décision et de l'introduction de la demande, une solution amiable est intervenue dans cette affaire. M. Donna redevait à la Ville 22,600 fr. Il nous a versé en espèces 21,000 fr., et des arrangements ont été pris avec lui pour le paiement du solde. Le litige est donc terminé.

Ariana.

Les collections de l'Ariana n'ont subi aucune modification cette année. Leur entretien, de même que celui du bâtiment, s'est fait dans les conditions habituelles.

Le Musée a reçu environ 45,000 visiteurs. Les entrées payantes ont produit 5,269 francs, soit 1.801 francs de plus que l'année dernière. Cet accroissement de recettes est dû en grande partie à l'institution d'un jour de plus par semaine pour les entrées payantes, et au fait que le conservateur a admis les visiteurs étrangers le lundi, jour du nettoyage.

Association géodésique internationale.

La Commission permanente de l'Association géodésique internationale s'est réunie à Genève en septembre dernier. L'Etat et la Ville de Genève lui ont offert une réception à l'Hôtel National.

Restauration de St-Pierre.

Le programme de l'année 1893 comprenait l'achèvement de la tour du nord et la reprise des quatre contreforts de la grande nef. Les travaux de la tour ont été achevés vers la fin de l'automne. Mentionnons à cette occasion la dalle monolithe en béton de ciment armé qui recouvre l'étage des cloches, premier essai fait à Genève d'après le procédé Hennebique.

Le 26 novembre, une modeste cérémonie et la pose de documents commémoratifs ont suivi l'achèvement de la restauration de cette partie de l'édifice. La couverture en tuiles vernissées fait encore défaut, mais sera exécutée sous peu.

Les fondations des contreforts et des murs de l'église ont été trouvées en assez mauvais état, ce qui explique les mouvements qui s'étaient produits dans les voûtes. Les contreforts eux-mêmes étaient trop faibles, et les arcs-boutants, refaits à la fin du siècle dernier d'après une disposition critiquable, avaient repoussé en dehors les têtes des contreforts. Les fondations ont été reprises et exécutées, partie en maçonnerie, partie en béton de ciment, et de nouveaux

contreforts en pierre de Colombey ont été construits sur un plan plus rationnel. M. l'architecte Viollier a continué à diriger ces travaux avec la compétence qu'on lui connait.

La restauration de la tour du nord aura coûté environ 270,000 fr., c'est-à-dire une somme inférieure au chiffre prévu au devis. Cette dépense a éte effectuée comme suit :

1889	Fr.	17,703 50
1890	»	17,007 15
1891	»	64,333 80
1892	»	72,647 95
1893 (environ) . .	»	100,000 —
Ensemble .	Fr.	271,692 40

Aménagement du palais Eynard.

La destination à donner aux locaux disponibles du palais Eynard une fois décidée, il y avait lieu de les aménager de manière à en tirer le meilleur parti possible sans nuire au caractère architectural du bâtiment, pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le rez-de-chaussée inférieur a été conservé sensiblement dans son état antérieur, en vue de réunions et de réceptions; toutefois, le gros mur séparant le salon rouge de la bibliothèque a été démoli de façon à obtenir une seule salle en développement sur la face Est. Un escalier intérieur a été supprimé pour permettre la création d'un vestiaire; enfin, la galerie voûtée sous la terrasse a été décorée d'une façon très simple

Le rez-de-chaussée supérieur au niveau de la rue de la Croix-Rouge a été aménagé en vue de former une annexe au Musée d'histoire naturel et de recevoir la faune locale. Plusieurs murs de refend ont été supprimés, ainsi que d'autres parois et galandages, de façon à former trois grandes salles et un bureau pour le directeur. Les vitrines en fer d'un système perfectionné et présentant toutes les garanties désirables au point de vue de l'herméticité des fermetures y ont été placées.

Le premier étage, destiné à recevoir l'école de dessin des demoiselles, a nécessité les travaux les plus importants, la suppression de nombreuses parois et la création de 11 lanternes vitrées sur la toi-

ture. Un bureau et trois grandes salles ont trouvé place dans cet étage et ont pu être occupés dès l'ouverture de l'année scolaire. Le bâtiment est éclairé à la lumière électrique.

Restauration du Monument Brunswick.

La statue et son piédestal ont été placés dans l'hémicycle à l'angle est du jardin, sur un socle de marbre entouré de trois marches de granit de Baveno.

Quant au monument lui-même, le problème se posait ainsi : reprendre la forme pyramidale de l'édifice, en chargeant le moins possible les colonnes et en supprimant toute poussée oblique sur les chapiteaux; enfin, rester dans le style du monument et éviter de trop grandes dépenses.

M. Viollier a bien voulu se charger de remplir ce programme, et il s'en est acquitté à son honneur. L'ancienne pyramide a été remplacée par un bâti en fer de 4 m. de hauteur, sur lequel ont été agrafées des plaques minces de marbre de Carrare. Les arêtiers ont été traités en cuivre repoussé pour obtenir plus de légèreté; une corniche de marbre de Vérone recouvre la pyramide et est surmontée elle-même par un petit tabernacle en cuivre repoussé. La plus mauvaise des six colonnes de marbre blanc a dû être remplacée, les autres ont été cerclées en fer et sont considérées comme suffisamment solides si de nouvelles avaries ne se manifestent pas dans l'avenir.

La décoration en cuivre repoussé du monument constitue un premier essai tenté à Genève dans une voie nouvelle; le résultat paraît satisfaisant au double point de vue du but poursuivi et du prix de revient.

Le coût du socle de la statue s'est élevé à 8,663 fr. 20, et celui de la restauration du monument à 21,932 fr. 30. En joignant à cette dépense une somme approximative de 900 fr. dépensée pour l'entretien des bassins, nous constatons que la dépense totale demeure notablement inférieure aux crédits votés.

Installations hydrauliques de Chèvres.

Le Conseil Municipal a voté le 17 janvier 1893, un crédit de 3,000,000 de francs pour l'exécution de la première partie de l'installation de l'usine de Chèvres.

Des marchés conditionnels ayant été conclus auparavant pour l'achat des terrains, les travaux purent être entrepris dès le lendemain du vote.

Après avoir construit les chemins d'accès et fait les premières installations dans le moulin, les fondations de la digue séparative furent poussées assez activement pour être terminées le 28 février.

Pour la construction du barrage, des batardeaux en bois furent établis à l'amont et à l'aval du radier à construire. Le banc de molasse qui se trouve à l'endroit choisi permit d'installer les fondations dans des conditions très favorables. — La construction du barrage a nécessité la mise en œuvre de près de 7000 m^3 de béton et 1000 tonnes de fontes, fers et aciers, livrés presque complètement par des ateliers de Genève.

Les travaux du barrage ont été terminés le 20 janvier 1894, jour où l'eau a repris possession du bras gauche. Depuis ce moment, une digue en enrochements a été construite sur le bras droit, ainsi que les batardeaux nécessaires à la construction du bâtiment des turbines.

Au 2 avril la fouille du bâtiment des turbines est à sec. Cette opération a bien réussi, car une seule pompe peut facilement évacuer l'eau que laissent filtrer les batardeaux. A la fin de l'année, le bâtiment des turbines pourra être achevé, et nous aurons ainsi toute l'année 1895 pour effectuer les installations électriques.

La loi du 2 novembre 1892 qui a accordé à la Ville de Genève la concession de la force motrice du Rhône, à Chèvres, donnait aux communes du canton la faculté de participer à cette entreprise. Nous avons prié le Conseil d'Etat de nous faire connaître quelles seraient celles d'entre elles qui entendraient réclamer le bénéfice de cette disposition. Le Conseil d'Etat nous a répondu que toutes les communes, consultées sur ce point, avaient répondu négativement

à l'offre qui leur était faite, sauf celle de Plainpalais qui a décidé de s'intéresser à l'entreprise jusqu'à concurrence de la somme de 300,000 francs.

Nous aurons à conclure avec la commune de Plainpalais une convention destinée à préciser les conditions relatives à sa participation, de manière qu'aucune difficulté ne puisse s'élever ultérieurement à ce sujet.

ÉTAT CIVIL

Secrétaire : M. Henri Panchaud.

Dépenses.		*Recettes.*	
Budget n° 13.		Chapitre II, *B.*	
Voté	Fr. 14,100 —	Prévu . . .	Fr. 2,200 —
Dépensé . . .	» 14,100 —	Reçu	» 2,257 —
		Reçu en plus .	Fr. 57 —

Mariages

		Sur 1892 Augmentation	Diminution
Entre :			
Genevois et Genevoises	51	soit 16	—
Genevois et Suissesses	57	» 17	—
Suisses et Genevoises	41	» 11	—
Genevois et étrangères	69	» 13	—
Etrangers et Genevoises	38	» —	6
Suisses et Suissesses	131	» 18	—
Etrangers et Suissesses	61	» 9	—
Suisses et étrangères	52	» 6	—
Etrangers et étrangères	175	» 32	—
Total.	675		
Soit augmentation sur 1892		—	116
		122	122

Il résulte de ce tableau que les mariages ont été contractés par :

307 Genevois (240 en 1892)
473 Suisses (394 en 1892)
570 Etrangers (484 en 1892)

Transcriptions de mariages : 250, soit 1 de moins qu'en 1892,
Publications » : 952, soit 83 de plus qu'en 1892.

Divorces

Entre :			Au profit de l'époux	Au profit de l'épouse	Au profit des 2 époux
Genevois et Genevoises . .	10	dont	4	2	4
Genevois et Suissesses . . .	13	»	4	4	5
Suisses et Genevoises . . .	4	»	2	—	2
Suisses et Suissesses . . .	10	»	6	1	3
Genevois et étrangères . . .	19	»	7	8	4
Etrangers et Suissesses . .	2	»	1	—	1
Etrangers et Genevoises . .	3	»	1	—	2
Suisses et étrangères . . .	7	»	3	4	—
Etrangers et étrangères . .	9	»	4	1	4
Total . .	77	dont	32	20	25

Soit augmentation de 17 sur 1892.

Naissances

	Bureau central	Rive droite	Total	Sur 1892 Augmentation	Sur 1892 Diminution
Masculins légitimes .	195	298	493	13	—
Féminins » .	183	309	492	4	—
Masculins naturels .	24	19	43	—	2
Féminins » .	17	21	38	—	12
	419	647	1066		
Soit augmentation sur 1892 de				—	3
				17	17

Dans le total des naissances sont compris :

14 jumeaux — augmentation de 8 sur 1892.
14 jumelles — augmentation de 4 sur 1892.

venus au monde comme suit :

5 fois	5 fois	4 fois
2 garçons	2 filles	1 garçon et 1 fille

Répartition des naissances suivant la nationalité.

			Sur 1892	
			Augmentation	Diminution
Genevois	289	soit	3	—
Suisses d'autres Cantons .	360	»	15	—
Etrangers	417	»	—	15
Total .	1066		18	15

Transcriptions d'actes de naissance.

373, soit 15 de moins qu'en 1892.

DÉCÈS

	Bureau central	Rive droite	Total		Sur 1892 Augmentation	Diminution
Masculins	177	212	389	soit	21	—
Féminins	184	245	429	»	86	—
Mort-nés masculins.	14	8	22	»	—	—
» féminins .	4	8	12	»	—	2
Totaux .	379	473	852			
Soit augmentation sur 1892					—	105
					107	107

Répartition des décès suivant la nationalité.

			Sur 1892 Augmentation	Diminution
Genevois	325	soit	48	—
Suisses d'autres cantons. .	204	»	12	—
Etrangers	323	»	45	—
Total . .	852	soit	105	—

Transcriptions d'actes de décès.

511, soit 18 de moins qu'en 1892.

Expéditions d'actes délivrés par le Bureau.

	Sur 1892 Augmentation	Diminution
1093 actes de naissance	9	—
335 actes de décès	—	8
387 actes de mariage *)	26	—
1815 actes, soit une augmentation sur 1892 de	—	27
	35	35

*) Dont : 308 actes postérieurs à 1876.
79 actes antérieurs à 1876.

Le produit de ces diverses expéditions s'est élevé à la somme de . . . . . Fr. 2,801 50
dont il faut déduire 1815 timbres à 30 cent . . . . » 544 50
Net. . Fr. 2,257 —

Soit une augmentation de fr. 50 40 sur 1892.

Aux 1815 expéditions ci-dessus, il y a lieu d'ajouter :

84 actes de naissance délivrés gratuitement.
20 » de décès » »
26 » de mariage » »
280 certificats de publications délivrés gratuitement.

Total 410 expéditions, soit 64 de plus qu'en 1892.

Le total des actes délivrés a donc été de 2225, soit une augmentation de 81 sur 1892.

Les opérations du Bureau, pendant l'année 1893, se résument comme suit :

			Sur 1892	
			Augmentation	Diminution
1° Actes de naissance	1066	soit	3	—
2° » de décès	852	»	105	—
3° » de mariage	675	»	116	—
4° Inscriptions de divorces . .	77	»	17	—
5° Publications de mariage : .	952	»	83	—
6° Transcriptions de naissances	273	»	—	15
7° » de mariages .	250	»	—	1
8° » de décès . .	511	»	—	18
9° Expéditions d'actes. . . .	2225	»	81	—
10° Livrets de famille	689	»	109	—
11° Légitimations par mariage .	62	»	18	—
12° » après mariage	9	»	1	—
13° Communications d'office . .	2,766	»	115	—
Total. .	10,407		648	34
soit augmentation sur 1892 de				614
			648	648

17 mariages ont été célébrés en dehors des jours et heures officiels et ont produit une somme de Fr. 340 (fr. 300 en 1892), qui a été versée, moitié à l'Hospice Général et moitié à la Caisse des fonctionnaires municipaux.

Fr. 785 35 ont été retirés du tronc placé dans la salle des mariages, et remis à l'Hospice Général (fr. 686 65 en 1892).

CHAPITRE III

ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL

Directeur : M. Louis Haas.

	Dépenses.			*Recettes.*	
Voté	Fr.	49,000 —	Prévu . . .	Fr.	152,000 —
Dépensé . . .	»	55,370 40	Reçu. . . .	»	170,185 85
Dépensé en plus.	Fr.	6,370 40	En moins . .	Fr.	18,185 85

Aux dépenses, l'augmentation porte principalement sur :

k. — *Entretien et menus frais,* Fr. 202.60.
l. — *Fourrage pour les écuries de l'abattoir,* Fr. 28.50.
m. — *Litière pour les écuries de l'abattoir,* Fr. 370 50.
n. — *Fourrage pour les écuries publiques,* Fr. 2.308.85.
o. — *Litière pour les écuries publiques,* Fr. 2012.80.
q. — *Glacière,* Fr. 1.793.65.
s. — *Chauffage industriel,* Fr. 286.
u. — *Eclairage,* Fr. 84.25.

Les explications que nous donnions l'année dernière au sujet de l'augmentation de dépenses sur ces diverses rubriques, notamment sur le fourrage et la litière, ont absolument la même valeur aujourd'hui, les conditions de vente étant restées les mêmes.

Le *droit d'abattage* a été perçu sur :

4,632	bœufs produisant	Fr.	32,424 —
1,364	vaches »	»	8,184 —
8,730	porcs »	»	26,190 —
14,653	veaux »	»	29,306 —
17,740	moutons »	»	17,740 —
47,119	têtes produisant	Fr.	113,844 —

soit 5797 têtes et fr. 13,638 de plus qu'en 1892.

Le *service du pesage* a porté sur 49,613 pesées et 25,808 bulletins de poids qui ont produit . . . . . Fr. 9,162 80
soit fr. 935 05 de plus qu'en 1891.

Le *droit d'entrée au marché* a été perçu sur :

938	bœufs produisant	Fr.	469 —
685	vaches »	»	342 50
10,290	veaux »	»	2,058 —
8,668	moutons »	»	866 80
20,581	têtes produisant	Fr.	3,736 30

soit 1,806 têtes et fr. 503,50 de moins qu'en 1892.

Les difficultés douanières du commencement de l'année et l'interdiction des bœufs italiens sur le marché, nous ont causé un assez sérieux préjudice.

Les *écuries publiques* ont produit fr. 12,475 70, comme suit :

2,157	bœufs . .	9,972	journées	Fr. 1,994 40
396	vaches .	1,081	»	» 216 20
397	chevaux .	550	»	» 110 —
2,146	porcs . .	3,852	»	» 385 20
817	veaux. .	1,370	»	» 137 —
2,033	moutons .	2,060	»	» 103 —
1,273	droits de marché à 50 cent.			» 636 50
4,543	» à 20 »			» 908 60
5,818	» à 10 »			» 581 80
4,341	bottes de foin à 70 et 90 cent.			» 3,669 90
16,793	pieds cubes engrais			» 2,899 75
27	mois location d'écuries			» 833 35
				Fr. 12,475 70

soit fr. 1,986 85 de plus qu'en 1892.

Le *droit de dépôt* (ou droit de cheville) a produit Fr. 70 50
soit fr. 69 50 de moins qu'en 1892.

Les *poids publics* de Cornavin, Rive et Rond-Point de Plainpalais qui dépendent du service de l'Abattoir, ont produit Fr. 7,257 20
soit fr. 881 de moins qu'en 1891.

Le produit des poids publics tendra toujours à diminuer, attendu que bientôt chaque commune du Canton possèdera le sien.

Les recettes sont de fr. 18,185 85 supérieures aux prévisions du budget.

Les différences en plus sont les suivantes :

Sur Abattage	Fr.	13,844	—
Triperie	»	25	—
Magasins et du loyer	»	165	—
Ecuries publiques	»	3,075	70
Pesage	»	1,162	80
Glacière	»	1,138	30
Voirie	»	505	75
Fourrage	»	34	30
Procès-verbaux	»	26	—
Recettes diverses	»	95	—
	Fr.	20,071	85

dont il faut déduire les différences en moins :

Sur Droit d'entrée au marché	Fr.	763	70		
Dépôt	»	79	50		
Poids publics	»	1,042	80	»	1,886 —
En plus sur l'exercice 1893				Fr.	18,185 85

Récapitulation.

Droit d'abattage et d'échaudage	Fr.	113,844	—
Location de la triperie	»	3,625	—
» magasins et loyers divers	»	3,665	—
Produit du pesage	»	9,162	80
Droit d'entrée au marché	»	3,736	30
Produit des écuries publiques	»	12,475	70
» du dépôt	»	70	50
» de la glacière	»	13,138	30
» de la voirie	»	2,505	75
» de la vente du fourrage	»	134	30
A reporter	Fr.	162,357	65

	Report	Fr.	162,357 65
Produit des procès-verbaux[1]		»	76 —
» de diverses recettes		»	495 —
» des poids publics		»	7,257 20
		Fr.	170,185 85

M. B. Reymann, receveur de 1re classe, est décédé. Cet excellent employé était depuis vingt-six ans au service de la Ville. Malgré le mauvais état de sa santé, il avait suppléé avec beaucoup de dévouement M. le directeur de l'abattoir pendant la longue maladie de celui-ci. M. Reymann a été remplacé par M. Céris Prost, ancien receveur à l'octroi de la Ville de Genève.

[1] La moitié du produit des amendes, soit fr. 38 —, a été payée aux employés qui ont relevé les contraventions.

CHAPITRE IV

INSTRUCTION PUBLIQUE, BEAUX-ARTS ET INDUSTRIE

Dépenses.		*Recettes.*	
Budget n° 17 à 40		Chapitre VI.	
Voté.	Fr. 857,255 —	Prévu . . .	Fr. 156,400 —
Dépensé. . . .	» 874,998 75	Reçu	» 155,552 40
Dépensé en plus	Fr. 17,743 75	Reçu en moins	Fr. 847 60

L'augmentation, aux dépenses, se répartit sur plusieurs numéros :

Ecoles primaires et écoles du soir, — Ecoles complémentaires, — Ecole d'horlogerie et de mécanique, — Ecole supérieure de Commerce, — Collèges, — Fondation Bouchet (Académie professionnelle), — Musée Rath, — Musée d'histoire naturelle, — Collections diverses, — Collections Fol, — Bibliothèque publique, — Bibliothèques circulantes, — Jardin botanique, — Chauffage et éclairage.

La diminution, aux recettes, porte sur les écolages de l'*Ecole d'horlogerie*, de l'*Ecole de mécanique* et des *Ecoles d'Art*. Il y a augmentation, par contre, sur *Ecole de Commerce*.

SECTION I

Ecoles enfantines.

Inspectrice cantonale : Mlle S. DOMPMARTIN.

Budget n° .

Voté.	Fr. 41,400 —
Dépensé.	» 40,868 60
Dépensé en moins .	Fr. 531 40

La différence en moins porte sur les rubriques suivantes : *Surveillance des enfants en dehors des heures d'école, — traitement des concierges, — frais divers.*

Il y a une petite augmentation dans le *traitement des maîtresses*, 116 fr. 70, par suite de remplacements pour cause de maladie.

Nous avons reporté à nouveau le solde non employé sur la lettre *s.* en 31 fr. 70 au crédit.

Le nombre des inscriptions a été, en 1893, de 2339, soit 56 de plus qu'en 1892.

La discipline a été en général très bonne, et nous avons pu constater l'heureuse influence qu'elle exerçait sur la marche de nos écoles. De sérieux progrès ont été faits grâce à l'intelligence et au dévouement de notre personnel enseignant, que nous sommes heureux de remercier de son zèle. — L'état sanitaire n'a pas été aussi satisfaisant que nous l'aurions désiré : quelques cas de diphtérie se sont produits, vers la fin de mars, à l'école des Terreaux, que nous avons fermée quelques jours, d'accord avec le Bureau de salubrité.

Nous avons profité des vacances de Pâques pour faire désinfecter complètement l'école, où les enfants ont pu rentrer le 10 avril.

Dans le courant d'octobre, la rougeole s'est déclarée à l'école de la rue du Môle; le tiers des enfants environ a été atteint, mais la maladie n'a eu aucun caractère de gravité; toutefois, nous avons fermé l'école quelques jours afin de pouvoir procéder à une désinfection générale.

M. le Docteur Olivet exerce toujours une surveillance active et salutaire sur nos écoles ; nous l'en remercions sincèrement.

Mme Chevigny qui, depuis vingt-un ans, appartenait à nos écoles, a dû se retirer, pour cause de santé. Sa démission a été acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Nous avons appelé aux fonctions de maîtresse Mlle Vallot, sous-maîtresse, et à celles de sous-maîtresse Mlle Demigneux, élève-maîtresse.

Ces nominations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, qui a également confirmé dans leurs fonctions de maîtresse, Mme Guilland, et de sous-maîtresse Mlle Dallinges.

ÉCOLES ENFANTINES, 1893

ECOLES	Classes	Maitresses	Sous-Maitresses	Inscrits au 1er Janvier 1893	Inscrits pendant l'année	Total des inscriptions	Sortis pendant l'année	Elèves restant au 31 Décembre 1893	SEXE		NATIONALITÉ		
									Garçons	Filles	Genevois	Suisses	Etrangers
Ecole de Malagnou	7	5	4	268	135	403	159	244	129	115	91	62	91
» de la Madeleine . . .	5	2	4	219	124	343	135	208	110	98	44	64	100
» des Terreaux	7	6	9	418	242	660	253	407	207	200	116	138	153
» Montbrillant	7	4	6	271	126	397	142	255	149	106	66	71	118
» de la rue du Môle . .	6	6	5	320	216	536	205	331	168	163	60	113	158
	32	23	28	1496	843	2339	894	1445	763	682	377	448	620

SECTION II

Ecoles primaires.

Commission de surveillance de l'enseignement primaire, nommée le 28 avril 1893.

MM. TURRETTINI. — GUILLAUMET-VAUCHER. — KARLEN. — LECOULTRE. — PATRU. — MINNIG-MARMOUD. — SCHNEEBELI. — BERNARD. — BESANÇON. — DÉMOLIS. — LOMBARD. — DUBACH.

Budget nº 18.

Voté	Fr.	139,925 —
Dépensé . . .	»	144,391 50
Dépensé en plus .	Fr.	4,466 50

L'augmentation porte surtout sur le traitement des *sous-régentes*, sur les *classes gardiennes*, et, comme les années précèdentes, sur *l'allocation pour la fête des écoles primaires et enfantines*, où l'éxcédent de dépense est de fr 3,106.30.

Il y a différence en moins sur : *traitement des régents, indemnité de logement aux régents et régentes* et *traitement des concierges*.

Les écoles primaires étant sous la direction exclusive de l'autorité cantonale, nous nous bornons, suivant l'usage, à transcrire ici, comme nous le ferons pour les écoles complémentaires et pour le collège, les données statistiques et les renseignements complémentaires que nous fournit le Département de l'Instruction publique.

La population des Ecoles primaires de la Ville de Genève s'est élevée, dans le courant de l'année 1892-1893, au chiffre de 3664 enfants, soit 1821 garçons et 1843 filles, répartis comme suit :

	Garçons	Filles	Genevois	Suisses d'autres cantons	Etrangers	Total
Bd J.-Fazy et r. Necker	799	740	581	415	543	1539
Pâquis	396	349	177	252	316	745
Grütli	278	321	240	177	182	599
St-Antoine et Rive .	348	433	291	204	286	781
	1821	1843	1289	1048	1327	3664

L'état sanitaire de nos écoles a continué à être plutôt satisfaisant. Le nombre des classes qui ont dû être fermées pour cause d'épidémie a été relativement restreint. En revanche, le personnel enseignant a payé un plus large tribut que de coutume, à la maladie et aux affections diverses qui nous ont visités. A certains moments, il s'est trouvé tant de fonctionnaires malades, qu'il a été fort difficile de pourvoir à tous les remplacements.

Deux nouvelles écoles ont été construites, l'une à la rue Necker, l'autre sur l'emplacement de l'ancienne Lancastre. En outre, 8 salles supplémentaires ont été aménagées dans les deux bâtiments des Pâquis.

Les bâtiments scolaires ont été pourvus de grandes vitrines dans lesquelles les maîtres et maîtresses pourront exposer les collections d'échantillons et d'objets divers qu'ils ont formées ou qu'ils formeront à l'avenir.

L'amélioration constatée les années précédentes dans la fréquentation des écoles s'est maintenue cette année. La très grande majorité des élèves se montrent réguliers et assidus.

La discipline en classe a été généralement très satisfaisante. A la réserve de quelques faits qui ont été réprimés sévèrement, la conduite des élèves n'a donné lieu à aucune plainte sérieuse.

Travaux manuels. — Les travaux manuels sont maintenant enseignés avec succès dans toutes les classes de la ville.

Classes gardiennes. — Ces classes ont été ouvertes, durant l'année 1893, du 6 janvier au 30 mars et du 7 octobre au 23 décembre. Elles ont été fréquentées entre 11 h. et 1 h. par une moyenne de 283 élèves (168 garçons et 115 filles) et entre 4 h. et 6 h. par une moyenne de 602 élèves (357 garçons et 245 filles).

En outre, des classes gardiennes de vacances, ouvertes du 14 juillet au 12 août, ont réuni une moyenne de 387 élèves (183 garçons et 204 filles) le matin, et de 410 élèves (188 garçons et 222 filles) le soir.

Cuisines scolaires. — Ces cuisines ont fonctionné pendant l'hiver 1892-93 dans 3 bâtiments : boulevard James-Fazy, Pâquis et Malagnou. Elles ont eu une durée moyenne de 84 jours scolaires. Le nombre des enfants a été en moyenne de 249 par jour.

Les cuisines scolaires continuent à être dirigées par de dévoués et actifs Comités privés.

Personnel enseignant. — Pendant l'année 1893, MM. Mantel, Maire, Moser et Mlle Cérutti ont été permutés dans les écoles de la ville. MM. Démolis et Grosgurin ont été nommés sous-régents.

Démission : M. Mouchet, inspecteur, M. Guillaumet, régent.

Décès : M. Ch. Favre, régent, Mlle A. Collet, régente.

Section III

Ecoles complémentaires.

Budget n° 19.

Voté	Fr.	6,800 —
Dépensé	»	7,442 —
Dépensé en plus .	Fr.	642 —

L'augmentation porte entièrement sur la lettre *a, traitement des maîtres et maîtresses.* Du reste, le chiffre de la dépense est tel que nous l'a indiqué le Département de l'Instruction publique, ces écoles étant sous la direction de l'Autorité cantonale.

La population des Ecoles complémentaires a été, pendant l'année 1892-1893, de 518 élèves, soit 213 garçons et 305 filles, répartis comme suit :

	Garçons	Filles	Genevois	Suisses d'autres cantons	Etrangers	Total
Bd J.-Fazy et r. Necker	97	107	54	70	80	204
Pâquis	36	65	28	27	46	101
Grütli	32	53	28	28	29	85
Rive et St-Antoine .	48	80	33	36	59	128
	213	305	143	161	214	518

Ainsi que l'indiquait le précédent rapport, l'organisation des écoles complémentaires a subi une importante modification. Les leçons, qui avaient lieu le soir, entre 6 et 8 h., ont été transportées à 11 h. du matin.

L'enseignement s'étend désormais sur toute la durée de l'année scolaire, soit du commencement de septembre au 15 décembre, et de janvier à fin juin.

Cette innovation a eu d'heureux effets, tant au point de vue de la conduite des élèves qu'à celui de l'enseignement. Il faut cependant reconnaître que le moment choisi pour les leçons complémentaires n'est pas avantageux pour tout le monde. Les maisons de banque, les études, certains magasins peuvent difficilement consentir à libérer leurs apprentis ou leurs commissionnaires entre 11 h. et midi. Le Département s'est déjà préoccupé de rechercher les moyens de remédier à cet inconvénient. Les difficultés auxquelles il s'est heurté ne lui ont pas permis de trouver une solution satisfaisante.

D'une manière générale, MM. les Maîtres et Mmes les Maîtresses se sont déclarés satisfaits des rapports qu'ils ont eus avec leurs élèves.

Cours facultatifs du soir.

Ces cours ont réuni 422 inscriptions, dont 278 aux cours de jeunes gens et 144 aux cours de jeunes filles.

La marche générale des cours a été satisfaisante. Quant à la discipline, sauf l'irrégularité de certains élèves, elle n'a donné lieu à aucune observation grave.

Section IV

Ecoles d'horlogerie et de mécanique.

Doyen : M. Emile James.

Dépenses. Budget n° 20			*Recettes* prévues pour écolages, ch. IV, lettre *t*.		
Voté	Fr.	63,130 —	Prévu	Fr.	2900 —
Dépensé . . .	»	67,365 10	Reçu	»	2135 —
Dépensé en plus	»	4,235 10	Reçu en moins .	»	765 —

Les dépenses se répartissent comme suit entre les deux écoles

Ecole d'horlogerie.	Fr.	44,024 90	Dép. en plus	Fr.	2,224 90
» de mécanique.	»	23,340 20	»	»	2,010 20
			Ensemble	»	4,235 10

L'augmentation, à l'Ecole d'horlogerie, porte sur les rubriques : *traitement des maîtres de l'enseignement pratique, — entretien des meubles et outils, — outils donnés aux élèves genevois.* Nous avons eu en outre une dépense qui n'était pas entrée dans les prévisions du budget : *indemnité aux délégués à l'exposition de Bâle,* Fr. 381 30. Sur cette somme la Confédération nous a remboursé Fr. 301 40.

Pour l'Ecole de mécanique, l'augmentation est très sensible sur les rubriques : *entretien des meubles et outils, — acquisition d'outillage, — matière première.* La lettre *d. outils donnés aux élèves* dépasse aussi de Fr. 121 40.

L'allocation de la Confédération, y compris l'indemnité aux délégués à l'exposition de Bâle, a été de Fr. 12,301 40.

Pour les détails relatifs à la marche de nos Ecoles d'horlogerie et de mécanique, comme de notre Ecole de commerce et de nos Ecoles d'art, nous renvoyons, suivant l'usage, au rapport qui sera présenté à la fin de l'année scolaire, à la séance de distribution des prix, certificats et diplômes.

I

Ecole d'horlogerie.

Commission de surveillance.

MM. Bourdillon, A., délégué du Conseil Administratif, président. — Chevallier, Louis. — Colomb, Maurice. — Cordier, Fr.-John. — Favre, Alexis. — Gallay, Henri. — Glaser, Marc. — Lachenal, Louis. — Le Coultre, Marius. — Leschaud, Marc-François. — Montandon, Robert-Ulysse. — Morel, Henri. — Perrenod, John. — Piguet-Fages, Charles. — Pitthan, Henri-Auguste. — Plojoux, Marc. — Rouge, G.-M. — Roux, Ernest. — Tschumi, Adolphe. — Wagnon, Ami. — Zentler, Paul.

L'Ecole d'horlogerie a été fréquentée en 1893 par 74 élèves, soit 7 de plus qu'en 1892, savoir :

	1893	1892
Genevois	41	38
Suisses d'autres cantons. .	20	13
Etrangers	13	16
Total. .	74	67

L'Ecole comptait au 31 décembre 60 élèves se répartissant comme suit :

Classe préparatoire	13
» de blanc	7
» de remontoirs et cadrature .	10
» de finissage	9
» d'échappements	7
» de repassage et de réglage .	9
» de fabrication mécanique .	5
Total. .	60

Comme nous l'avons mentionné dans notre rapport sur l'année scolaire 1892-1893, deux de nos maîtres ont quitté l'école l'année dernière : M. Golay maître de la classe de repassage et de réglage, qui a été appelé à la direction d'une fabrique d'horlogerie à Bienne, et M. Verdan, maître de la classe de remontoirs, qui a pris sa retraite après trente-cinq ans de bons et loyaux services. M. Golay a été remplacé par M. Antoine Montchal. Quant à la classe de remontoirs, elle a été adjointe à la classe de cadrature dirigée par M. Meylan, qui sera dorénavant chargé de ce double enseignement. Il n'y a donc pas eu lieu de pourvoir au remplacement de M. Verdan.

M^me^ Jean-Etienne Dufour, suivant une intention qu'avait manifestée de son vivant M. Jean-Etienne Dufour, a bien voulu consacrer, en souvenir de notre regretté concitoyen, une somme de mille francs à la fondation d'un prix annuel destiné à récompenser l'élève de l'Ecole d'horlogerie qui l'aura mérité par sa conduite, ses aptitudes et son travail. Nous réitérons ici à M^me^ Dufour nos remerciements pour l'intérêt qu'elle a bien voulu témoigner ainsi à notre Ecole. Cette fondation rappellera à nos élèves, aux futurs ouvriers de notre fabrique, le nom d'un homme qui l'a servie et honorée.

L'Ecole d'horlogerie a reçu, en outre, les dons suivants :

Section d'horlogerie de l'Association Industrielle et Commerciale, 100 francs pour prix. — Société des horlogers, 20 francs pour prix. — *Journal suisse d'horlogerie*, abonnement d'une année pour prix. — *Uhrmacher Zeitung*, abonnement d'un an. — *Uhrmacher Journal*, abonnement d'un an. — Recueil des brevets d'invention concernant l'horlogerie.

II

Ecole de mécanique.

Commission de surveillance.

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Demolis, Samuel. — Graizier, Jean. — Piccard, ingénieur. — Schmidtgen, Charles. — Schneebeli, Jacob. — Thury, Emile. — Vallette, ingénieur.

La fréquentation de notre Ecole de mécanique s'est également accrue l'année dernière. Il a été reçu 57 élèves, soit 4 de plus qu'en 1892 :

	1893	1892
Genevois	33	35
Suisses d'autres cantons . .	17	12
Etrangers	7	6
Total. .	57	53

Le nombre des élèves, au 31 décembre, était de 42, se classant comme suit :

1re année (division inférieure) . .	17
2me » (» moyenne) . .	19
3me » (» supérieure) . .	6
Total . .	42

M. Georges Frutiger, professeur de physique et de chimie, a donné sa démission et a été remplacé par M. Franz Dussaud.

Section V

Ecole de Commerce.

Directeur : M. Charles Fivat.

Commission de surveillance.

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Bonneton, Ph. — Bouvier-Martinet. — Briquet, C.-M. — Brocher,

Ernest. — Didier, Alfred. — Fuog, Th. — Meylan, Edouard. — Patru, Alphonse. — Rey-Bousquet, Ant. — Roux-Eggly, Jules. — Wolf, Emile.

Dépenses.		*Recettes.*	
Budget n° 21		prévues pour écolages Ch. IV, lettre *u*.	
Voté	Fr. 43,400 —	Prévu	Fr. 12,000 —
Dépensé . . .	» 43,799 45	Reçu	» 13,192 50
Dépensé en plus	Fr. 399 45	Reçu en plus .	Fr. 1,192 50

L'école de Commerce a reçu les subventions suivantes, prévues au budget :

de la Confédération	Fr. 9,300
de l'Etat de Genève	» 8,000

Comme nous le disons plus haut, nous avons sollicité de la Confédération une augmentation de la subvention en faveur de notre Ecole de commerce, subvention qui n'est pas en proportion, croyons-nous, du chiffre admis pour d'autres écoles.

Les rubriques des dépenses sont restées, sauf deux, lettres *e*, *entretien du local* et *h*, *fournitures et frais divers*, dans les limites budgétaires. A la lettre *e*, l'augmentation est de fr. 219 90, et de fr. 289 45 à la lettre *h*.

L'Ecole de commerce comptait, au 31 décembre 1893, 114 élèves, savoir :

Genevois	50
Suisses d'autres cantons	19
Etrangers	43
Total . .	112

Ces élèves se répartissaient comme suit :

Année préparatoire	42
1re année A	22
» » B	20
2me année	28
Total. . .	112

Section VI.

Ecoles d'art.

I

Ecoles de dessin.
(Classes préparatoires et classes moyennes)

Commission.

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — de Beaumont, Auguste. — Bonnet, John. — Camoletti, John. — Castres, Ed. — Darier, Charles. — Decrue, Paul. — Dufaux, Frédéric. — Furet, Francis. — Juvet, Henri. — LeGrandRoy. — Vailly, aîné.

Budget n° 22.

Voté	Fr.	43,300 —
Dépensé	»	42,749 20
Dépensé en moins . .	Fr.	550 80

La diminution des dépenses de ce numéro porte sur le traitement des professeurs, 1,500 fr., et sur celui de la concierge de l'Ecole de dessin des demoiselles, école qui a été transférée au Palais Eynard depuis l'ouverture de la présente année scolaire. Par contre, plusieurs des autres rubriques dépassent les prévisions, particulièrement lettre *e, prix*, et lettre *h, service du modelage*.

L'Ecole de dessin des demoiselles se félicite de sa nouvelle installation au palais Eynard, où elle dispose maintenant de locaux plus en rapport avec l'importance qu'elle a prise et qui permettront de faire face aux exigences résultant de son constant développement.

II

Ecole d'art appliqué à l'industrie.

Commission.

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Besançon, J.-M. — Bonnet, John. — Camoletti, John. — Chomel,

Francis. — Darier, Charles. — Golay, Emile. — Juvet, Henri. — LeGrandRoy. — Poggi, François. — Rambal, Laurent. - Vailly aîné.

Budget n° 23.

Dépenses.		*Recettes.*	
Voté	Fr. 7,900 —	(Allocation de l'Etat.)	
Dépensé . . .	» 7,862 55	Prévu	Fr. 3,000 —
Dépensé en moins	Fr. 37 45	Reçu	» 3,000 —

III

Ecole des Beaux-Arts.

Directeur : M. Barthélemy Menn (décédé).

Commission.

MM. Bourdillon, André, président. — Darier, Charles. — Decrue, Paul. — Deshusses, Hippolyte. — Furet, Francis. — Gaud, Léon. — Juvet, Henri. — Lugardon, Albert. — Poggi, François. — Ravel, Edouard. — de Beaumont, Gustave.

Budget n° 24.

Voté	Fr.	8,550 —
Dépensé	»	7,366 80
Dépensé en moins. . .	Fr.	1,183 20

La diminution des dépenses porte sur les lettres *c, achat de modèles, — d, modèles vivants* et le *traitement de M. le professeur-directeur,* dont le quatrième trimestre n'a pas été payé, par suite du décès de M. Menn.

Cette année laissera à notre Ecole des Beaux-arts un souvenir de deuil : son directeur, M. Barthélemy Menn est décédé après une très courte maladie. C'est une grande perte pour nos écoles, auxquelles Barthélemy Menn consacrait depuis plus de quarante années son talent, son expérience et tout son dévouement. Des générations d'artistes se sont formées sous la direction de ce maître éminent. Notre Ecole des Beaux-arts gardera précieusement sa mémoire.

Les élèves des Ecoles d'art étant maintenant astreints au paiement d'une rétribution scolaire, le Conseil Administratif a décidé que cette mesure serait appliquée comme suit :

Les élèves des classes préparatoires payent 5 francs par an.

Les élèves des classes moyennes et supérieures, ainsi que les élèves de la classe inférieure des demoiselles, payent 10 francs par an pour les Genevois et Suisses d'autres cantons, et 20 francs pour les étrangers, soit 5 et 10 francs par semestre.

Sont exemptés du paiement de cette finance :

Les élèves des écoles primaires.

Les apprentis de professions manuelles, Genevois et Suisses d'autres cantons.

Les élèves de l'Ecole des arts industriels qui suivent obligatoirement les Ecoles d'art.

Les élèves de l'Ecole d'art appliqué à l'industrie.

IV

Académie d'après le modèle vivant.

Budget n° 25.

Voté.	Fr.	1,300 —
Dépensé.	»	1,243 50
Dépensé en moins. . .	Fr.	56 50

SECTION VII

Collège de Genève.

Budget n° 26

Voté	Fr.	1,950 —
Dépensé . . .	»	1,950 10
Dépensé en plus.	Fr.	10

Le Collège de Genève a été fréquenté par 713, élèves se répartissant comme suit :

Division supérieure : 361 élèves, dont 235 genevois.
» inférieure : 352 » » 235 »

SECTION VIII

Académie professionnelle.

(Fondation Bouchet)

Directeur : M. Aimé BOUVIER.

Dépenses.

Budget nº 27.

Voté	Fr. 12,400 —
Dépensé	» 14,554 35
Dépensé en plus.	Fr. 2,154 35

Recettes.

	Prévu	Reçu
Intérêt du legs Bouchet	Fr. 6,400 —	Fr. 6,400 —
Produit des écolages	» 815 —	» 826 —
Allocation de la Confédération . .	» 3,560 —	» 3,590 —
	Fr. 10,775 —	Fr. 10,816 —
Reçu en plus . . .	» 41 —	
	Fr. 10,816 —	

Il y a augmentation de dépenses sur la *rétribution des professeurs et maîtres*, et sur les *frais divers;* — diminution sur le *matériel d'enseignement.*

Nous avons dépensé en 1893, indépendamment des importants travaux exécutés dans le bâtiment d'école de la rue de Malagnou, une somme de 421,60 pour diverses installations dans les classes déjà existantes.

Le crédit voté le 3 novembre 1893 par le Conseil Municipal pour le cours des bijoutiers devant concerner l'exercice de 1894, nous avons reporté à nouveau la somme de fr. 1,000 — représentant la part de la Ville et celle de l'Etat, chacune en 500 francs.

Une somme de fr. 30 a été payée par la Confédération comme indemnité aux délégués à l'exposition de Bâle; elle est comprise dans la somme de fr. 3,590 — indiquée ci-dessus.

Cours pour hommes.

Ces cours ont réuni, pendant l'année 1892-1893, 260 auditeurs, dont la très grande majorité sont des ouvriers. Le nombre des apprentis a été, comme toujours, très restreint.

Si le chiffre des élèves inscrits est demeuré stationnaire, en revanche la proportion de ceux qui suivent assidument les leçons s'accroît sensiblement.

Les différents cours ont donné dans leur ensemble des résultats satisfaisants. Ceux destinés aux photographes, aux tapissiers, aux tailleurs, aux cordonniers ; les cours de dessin, d'ornement et de calligraphie ont été suivis avec beaucoup de zèle et d'assiduité.

Conformément au vœu qui lui avait été exprimé, le Conseil Administratif a fait organiser un cours à l'usage des ouvriers du bâtiment. Cet enseignement a compris deux parties : la première, commune aux différents corps de métiers, a porté sur les notions les plus usuelles de la géométrie plane et de la géométrie descriptive. La seconde partie s'est subdivisée en trois cours spéciaux correspondant aux exigences des trois principaux groupes de métiers de l'industrie du bâtiment : charpentiers et menuisiers, — tailleurs de pierres, maçons et poseurs, — serruriers, tôliers et ferblantiers.

Cet enseignement, très favorablement accueilli, a réuni dès l'abord une cinquantaine d'élèves. Malheureusement, la plupart n'ont pas persévéré jusqu'au bout. Les uns ont quitté pour des raisons indépendantes de leur volonté ; les autres, n'ayant probablement pas les connaissances préliminaires indispensables, se sont laissé décourager par les difficultés. Le petit nombre de ceux qui ont persisté jusqu'à la fin du cours en ont emporté des notions qui leur seront grandement utiles dans la pratique de leur métier.

La Chambre syndicale des ouvriers charrons et carrossiers a demandé à la Ville de Genève de mettre à sa disposition un local convenablement aménagé dans le but d'organiser des cours pratiques à l'usage des ouvriers et apprentis de ce métier. Le Conseil Administratif s'est empressé de favoriser cette initiative en accordant ce qui lui était demandé. Les cours ont été faits gratuitement par des ouvriers qui ont eu l'occasion de suivre un enseignement analogue à Paris. Ces cours ont eu un vrai succès, car ils ont réuni près de cinquante auditeurs, qui tous se sont montrés très assidus.

Cours pour dames.

Les cours pour dames ont compté 722 inscriptions.

Presque tous ont du être dédoublés. Le cours de coupe de vêtements de dames, pour lequel 163 élèves s'étaient inscrites, a été divisé en cinq sections. Ceux de coupe de vêtements d'enfants, de lingerie, de broderie et de repassage ont eu chacun deux sections parallèles.

Le local occupé précédemment à l'école de la rue de Malagnou ayant dû être rendu aux écoles primaires, le Conseil Administratif a fait aménager à l'Ecole de la Madeleine deux salles exclusivement destinées aux cours de dames.

Tous les cours, sans exception, ont été suivis avec la plus louable régularité. Les examens, auxquels ont pris part 447 élèves, ont fourni des résultats excellents.

Ajoutons enfin que les différents jurys chargés d'apprécier les établissements qui avaient été appelés à participer à l'Exposition suisse des Ecoles professionnelles à Bâle ont formulé un jugement très favorable sur les résultats obtenus dans les cours de l'Académie professionnelle.

Section IX

Fondation Diday.

Commission d'organisation de l'Exposition municipale des Beaux-Arts.

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — de Beaumont, Aug. — Blondel, Auguste. — Favre, Camille. — Lugardon, Albert. — Sarasin, Ed.

Budget n° 28.

Dépenses.		*Recettes.* prévu au chap. IV, lettre *g*.	
Voté	Fr. 11,000	Intérêts de la fondation Diday	Fr. 11,000
Dépensé	» 11,000		

Nous avons porté au compte de réserve de cette fondation une somme de fr. 1,386 55 économisée sur les frais d'entretien des immeubles.

D'autre part, les acquisitions faites pour la collection Diday n'ayant atteint que 950 francs, nous avons éteint l'ancien solde débiteur de fr 4,353 60, et une seconde somme de fr. 5,696 40 a pu également être portée à la réserve de ce compte. Son crédit est donc de fr. 7,082 95.

L'Exposition municipale des beaux-arts de 1893, ouverte le 1er Mars, a eu une durée de six semaines, soit jusqu'au 16 Avril.

Il a été vendu 10,376 billets d'entrée, 5 cartes permanentes et 1,575 catalogues.

Le Catalogue portait 335 numéros se répartissant comme suit :

219 toiles de 119 artistes différents.

116 aquarelles, pastels, dessins et sculptures, œuvres de 72 artistes.

En tout 191 exposants.

Les dépenses se sont élevées à	Fr. 4,777 15
Les recettes ont été de.	» 4,407 40
présentant un déficit de	Fr. 369 75

Le nombre des entrées, qui en 1891 était de 12,886, est descendu en 1893 à 10,376, soit 2,510 de moins qu'à la précédente exposition.

Le total des ventes, y compris les achats de la Ville, n'a atteint que la somme de Fr. 5,170.

Il n'a été fait que deux achats pour la fondation Diday, savoir :

Aloys Cellier, *Désespérance*, statuette en plâtre.

Abraham Hermenjat, *Campement en Algérie*, tableau.

Section X

Fondation Lissignol.

Dépenses. Budget n° 29		*Recettes.* prévues au Ch. IV, lettre *h*.	
Voté	Fr. 3.100 —	Intérêts de la fondat[n] Lissignol	Fr. 3.100 —
Dépensé . . .	» 3.100 —		

Nous avons porté au compte de réserve de cette fondation une somme de fr. 236,05, et avons payé la première annuité de 700 fr. en extinction de la somme dont la fondation était débitrice. Le solde débiteur ne subsiste plus, au 1er janvier 1894, qu'en fr. 1,190 90.

Le Conseil Administratif a alloué en 1893, les subventions suivantes :

M. Angst, sculpteur . . .	Fr. 200 —
M. Bouvier, peintre . . .	» 1000 —
M. Vibert, sculpteur . . .	» 1000 —

Section XI

Legs et dons.

Dépenses. Budget n° 30.		*Recettes.* Budget Chap. IV, lettre *e*, *f*.	
Voté	Fr. 3,000 —	Prévu	Fr. 2,875 —
Dépensé . .	» 3,000 —	Reçu.	» 2,875 —

I

Prix Disdier.

Dépenses.		*Recettes.*	
Voté	Fr. 2,000 —	Prévu	Fr. 2,000 —
Dépensé . . .	» 2,000 —	Reçu	» 2,000 —

La Ville est simplement dépositaire du capital de cette fondation, dont elle sert l'intérêt à la Faculté des lettres de l'Université.

II

Prix Amiel.

Dépenses.		*Recettes.*	
Voté	Fr. 1,000 —	Prévu.	Fr. 875 —
Dépensé. . . .	» 1,000 —	Reçu	» 875 —

La Ville a reçu en dépôt, pour cette fondation, un capital de Fr. 25,000 dont elle s'est engagée à servir les arrérages à raison de 4 % l'an. Par suite de l'abaissement du taux de l'intérêt, ce capital ne rapporte plus que Fr. 875. La Ville doit donc prendre à sa charge une somme de Fr. 125 pour parfaire le revenu de ce fonds.

III

Concours Galland.

Selon le désir de M. Galland, ce concours ne figure plus au budget de la Ville. Nous continuons néanmoins à en rendre compte ici, puisque c'est au Conseil Administratif que le fondateur a confié l'organisation de ces concours destinés à encourager nos industries artistiques.

Celui de l'année dernière avait pour objet la *bijouterie* et la *joaillerie*. Deux envois ont été soumis au jury. Chacun d'eux a obtenu une récompense. Le jury a décerné un premier prix de 1,500 fr. à M. Rigacci pour une poignée d'épée d'honneur, et un second prix de 500 fr. à MM. Alfred Durand et Louis Pautex pour un miroir dit « face à main » et une guirlande de fleurs formant garniture de corsage.

Ce concours, le neuvième depuis l'origine de l'institution, terminait pour la troisième fois la rotation de trois années comprenant l'ensemble des industries artistiques. M. Charles Galland a bien voulu continuer sa généreuse entreprise. Le concours de cette année, qui inaugurera la quatrième série, sera consacré à la *gravure* et à la *ciselure*. Nous exprimons à M. Charles Galland toute notre gratitude pour le patriotique intérêt qu'il témoigne à nos industries d'art.

Section XII

Musée Rath.

Directeur : M. Th. de Saussure.

Commission :

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — de Saussure, Th. — Dumont, A. — Duval, Etienne. — Furet, Francis. — Gaud Léon. — Lugardon, Albert. — Raisin, Frédéric. — Ravel, Edouard. — Revilliod Alphonse.

Budget n° 31.

Voté	Fr.	14,000 —
Dépensé	»	14,028 90
Dépensé en plus. .	Fr.	28 90

Les acquisitions, se sont élevées, en 1893, à fr. 11,234 60; nous avons reporté au débit, à nouveau, une somme de fr. 1,234 60, dépassant le crédit budgétaire annuel pour acquisitions.

Le compte de réserve du Musée Rath s'élève à :

Réserves budgétaires.	Fr.	1,815 35
Don de Morsier (qui s'est accru en 1893 de fr. 463,50, pour intérêts à 3 ½ %)	»	13,710 —
Ensemble . . .	Fr.	15,525 35

Les collections du Musée se sont augmentées en 1893 de quelques dons et d'achats faits soit au moyen du budget ordinaire du Musée, soit par la fondation Diday.

Dons.

M. Barton, consul d'Angleterre, a fait don au Musée du plâtre original de la statue qui orne la façade du bâtiment dit « Victoria Hall » qu'il a fait construire à Genève. Cette statue est de M. Coulon.

Comme le Musée devait être vidé dès le printemps pour y faire des réparations, M. Barton a été prié de permettre qu'on ne prît pas possession immédiatement du plâtre. Il restera jusqu'après les réparations chez M. Camoletti, architecte.

2° Un anonyme a fait don au Musée de deux petits paysages à l'huile, par M. Jean-Marc Baud, intitulés, l'un « le tilleul de Céligny » l'autre « Sapin près de Saint-Cergues (Jura). »

Legs.

Feu Mme Revilliod de Sellon a légué au Musée un grand tableau du Calabrese intitulé « Judith et Holopherne ». La testatrice a désiré que ce tableau fût placé au Musée dans le voisinage des autres tableaux légués par son père le Comte de Sellon. La famille de

Mme Revilliod a consenti à conserver ce tableau chez elle, au château d'Allaman, jusqu'à ce que les réparations au Musée fussent faites.

Achats.

A. Au moyen des fonds ordinaires du Musée :

1° Une statue antique en marbre de Paros, plus grande que nature. Elle est nue et doit représenter l'empereur Trajan, avec les attributs de Mars. Cependant quelques personnes veulent voir là un autre personnage.

Cette statue a été acquise du Dr Girotti, de Bologne, par l'intermédiaire de M. Franzoni-Beaumont. A son arrivée à Genève, elle a été transportée à l'Ecole des Arts industriels où, on en a fait un moulage en plâtre et où elle restera jusqu'après les réparations à faire au Musée.

2° Un tableau à l'huile de feu Karl Stauffer. de Bienne. Il représente « Une femme couchée », et a été acquis de la famille de l'auteur.

3° Trois petits pastels dans un cadre intitulés : *Types de campagne*, par Gustave-Olivier Desvallières, acquis à l'Exposition municipale de 1893.

4° Un tableau à l'huile *Environs de Nernier* et

5° Un dit *Environs d'Yvoire.*

Ces deux tableaux par M. Natanaël Lemaître ont été acquis à l'Exposition municipale de 1893.

5° Un portrait à l'huile de Jean-Etienne Liotard, peint par lui-même. Il a été acheté à Harlem de M. E.-G. Liotard, descendant du peintre.

7° Un petit tableau à l'huile *Au bord de l'Aire*, par M. Pierre Pignolat.

B. Au moyen de la fondation Diday.

1° Un tableau à l'huile *Campement en Algérie*, par Abraham Hermenjat.

2° Une statuette en plâtre *Désespérée*, par M. Aloys Cellier.

M. Caspar Ritter, auteur du tableau *Daheim* appartenant à la Confédération et simplement en dépôt au Musée, a été autorisé à

sortir ce tableau de notre galerie pour l'envoyer à une exposition. Le tableau est rentré en bon état.

Le portrait de Liotard, récemment acheté, avait besoin d'une légère restauration. Elle a été très habilement opérée par M. Philippe Kuhn.

On se plaignait que les pastels de Liotard étaient recouverts d'une couche de poussière accumulée par l'effet du temps entre la peinture et le verre. Ils ont tous été décadrés, les verres ont été nettoyés, à la suite de quoi les pastels ont reparu dans leur fraîcheur première, comme s'ils sortaient de la main du peintre. Il est à noter que les verres touchaient la peinture. Elle en a été écartée d'un millimètre, au moyen de bandes en caoutchouc, puis on l'a hermétiquement enfermée au moyen de plaques en étain placées derrière les cadres.

Il s'est produit des piqûres dans le tableau de Fra Bartolomeo. De petits trous qu'on aperçoit derrière le tableau semblent indiquer que cette détérioration provient de cirons ou d'autres animaux qui travaillent dans le bois sur lequel est faite la peinture. On a conseillé d'introduire du sublimé corrosif dans ces petits trous, mais cette opération ne semble pas avoir arrêté la détérioration. Il faudra chercher un autre remède, que personne encore n'a pu indiquer.

L'Exposition municipale a eu lieu le printemps passé, comme les années précédentes. Le transbordement des tableaux dans le sous-sol s'est opéré sans accident.

Il y a eu en 1893 quarante et une autorisations délivrées pour faire des copies au Musée. C'est moins que d'autres années. Mais le Musée, à la suite de l'Exposition municipale, n'a été libre qu'à partir du premier juin.

Section XIII.

Musée d'histoire naturelle.

Directeur : M. Maurice Bedot.

Commission :

MM. André Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Alfred Cartier, bibliothécaire-secrétaire. — Dr Auguste

Brot. — Dr Victor Fatio. — Perceval de Loriol. — Théodore Lullin. — Alphonse Pictet. — Henri de Saussure. — Prof. Charles Soret. — Prof. Carl Vogt.

Budget n° 32.		Allocation de l'Etat pour les collections scientifiques. Ch. IV, lettre *l*.	
Voté	Fr. 34,700 —		
Dépensé	» 35,896 65	Prévu	Fr. 4,000 —
Dépensé en plus .	Fr. 1,196 65	Reçu	» 4,000 —

Le Conseil municipal a voté le 7 avril 1893, un crédit supplémentaire de fr. 7,800, pour la transformation de l'ancien appartement du directeur et l'installation des collections Bourguignat. C'est sur ce crédit que porte l'augmentation des dépenses de ce numéro ; les autres rubriques ont présenté les résultats suivants :

	Prévu.	Dépensé.
Acquisitions	Fr. 8,000 —	Fr. 6,514 —
Frais de préparation et entretien .	» 3,000 —	» 5,473 25
	Fr. 11,000 —	Fr. 11,987 25

Cet excédent de 987,25 a été reporté à compte nouveau pour 1894.

Au compte de réserve de ce Musée est inscrit le don de Morsier, qui s'est augmenté en 1893 de fr. 39, pour intérêt, ce qui le porte à fr. 996.

L'année 1893 a commencé tristement pour notre Musée qui a vu disparaître un des plus jeunes membres de la Commission, le Dr Camille Pictet. Cette mort prématurée a causé un deuil profond à toutes les personnes qui s'intéressent au développement scientifique de notre pays. Par ses goûts et ses études, C. Pictet était entraîné vers les recherches d'anatomie microscopique, mais il n'a jamais cessé de s'intéresser au Musée, qui lui doit d'importantes collections provenant de son père, M. Edouard Pictet, et d'un voyage dans l'Archipel Malais. Il était secrétaire de la Commission du Musée, dont il avait été appelé à faire partie en 1888, à la mort d'Aloys Humbert.

Le Conseil Administratif a nommé membre de la Commission M. Alfred Cartier qui, depuis une année, remplissait avec autant

de zèle que de dévouement les fonctions de bibliothécaire du Musée.

Dans notre dernier rapport, nous avions annoncé la prochaine apparition d'une publication intitulée : *Revue suisse de Zoologie et Annales du Musée d'Histoire naturelle de Genève.* La Direction du Musée a eu la satisfaction de pouvoir présenter récemment le premier volume de cette Revue. Sa publication a été grandement facilitée par l'appui que lui a donné la Société auxiliaire des Sciences et des Arts et par un don important fait par Mme Camille Pictet en souvenir de son mari. Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à la réussite de cette publication.

Le Musée a pris possession de l'ancien appartement du Directeur qui a été transformé pour être affecté à l'installation de collections. Une partie de ce local a été ajoutée à la galerie de géologie et minéralogie. Elle a formé deux salles. L'une, qui a pris le nom de Salle H.-B. de Saussure, renferme actuellement la collection de roches ayant servi à la publication du *Voyage dans les Alpes* de H.-B. de Saussure. On y a ajouté, comme souvenirs historiques, quelques objets ayant appartenu au célèbre naturaliste genevois, et entre autres le bâton avec lequel il fit la première ascension du Mont-Blanc. L'autre salle porte le nom d'Alphonse Favre. On y a déposé les deux principales collections qui ont été laissées au Musée par ce savant distingué :

1° les matériaux qui ont servi à l'établissement de la carte des anciens glaciers de la Suisse.

2° les matériaux qui ont servi à la publication des *Recherches géologiques sur les parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc.*

Ces deux collections, ainsi que celle de H.-B. de Saussure, ont été entièrement installées par les soins de M. le Dr Etienne Ritter. Deux autres grandes salles ont été prises dans l'ancien appartement du Directeur. L'une d'elles a été occupée par la bibliothèque, qui était à l'étroit dans son ancien local. Ce changement aura l'avantage, en outre, de donner de la place à la galerie d'anatomie comparée qui en avait besoin plus que toute autre. L'autre salle a été destinée provisoirement à l'entomologie, qui a dû y être transportée pour

éviter les dégâts, persistants dus à la source bien connue qui s'infiltre dans les sous-sol du Musée. La Commission, inquiète des dégâts causés par cette humidité persistante, a fait à ce sujet un rapport au Conseil Administratif. Ce rapport est accompagné d'un plan des réparations proposées en vue de l'assainissement de ces locaux. Nous aurons à examiner très sérieusement cette question.

Les dons reçus pendant l'année 1893 ne sont pas très considérables. Le plus important est celui de la collection Roget dont nous parlerons plus loin.

Le Musée a dû continuer, comme l'année passée, à restreindre complètement les achats, pour consacrer ses ressources à des travaux de réorganisation et à la revision des nombreux dépôts.

Zoologie.

Invertébrés

Les collections d'Invertébrés (à l'exception des insectes) n'ont pas subi de grandes augmentations. M. le Dr Brot a bien voulu continuer à classer la collection de coquilles de la Méditerranée acquise de M. de Monterosato. On a intercalé 433 planchettes de coquilles dans la collection générale. M. Locard, de Lyon, s'est chargé d'étudier les Bythinies de la collection Bourguignat.

Arthropodes.

Mlle Chantran a fait don au Musée de plusieurs cadres contenant la série des mues de l'Ecrevisse, qui avaient été récoltées et étudiées par M. Chantran, préparateur d'embryologie au Collège de France.

La section d'entomologie a continué à classer ses riches dépôts sous la direction de MM. H. de Saussure et A. Pictet. Comme nous l'avons dit plus haut, une partie du laboratoire d'entomologie a été transportée dans le nouveau local du rez-de-chaussée. M. Frey-Gessner s'y est installé avec les dépôts d'insectes, à l'exception des Orthoptères, qui sont restés dans le sous-sol.

M. Blachier a continué le classement de la collection de Lépidoptères. M. Frey-Gessner s'est occupé des Hyménoptères et a pu terminer le classement des *Terthredinidæ, Chrysidæ, Sapygidæ, Scoliadæ, Thynnidæ, Mutilles, Trigonalidæ et Vespidæ.* M. Frey

s'est également occupé des Forficules, dont nous possédons une magnifique série, rapportée de Birmanie par M. Fea de Gênes.

M. W. Horn, de Berlin, a bien voulu se charger de déterminer une partie des Cicindèles et a remis une précieuse série de nouvelles espèces en échange de doubles.

M. le Dr Zehntner s'est occupé de mettre en état les dépôts de Crustacés, d'Araignées et de Myriapodes, principalement les Glomérides, Polydesmides, Ghordeumides, Julides et une grande série de Myriapodes de Madagascar donnée par M. H. de Saussure. Les collections typiques de Myriapodes de MM. A. Humbert et de Saussure ont été complètement revues et remises en bon état.

Dons. — M. H. Barbey, collection d'insectes de Madagascar et Java. — M. W. Barbey, collection de Dermaptères. — MM. C. Pictet et Bedot, collection de Fourmis de Malaisie. — Prof. C. Emery, collection de Fourmis. — MM. C. Pictet et Bedot, collection d'Araignées de Malaisie. — M. H. de Saussure, collection d'insectes de la Nlle Hollande. — M. H. Barbey, 20 Orthoptères du Japon, 166 Lépidoptères du Japon, divers autres insectes du Japon. — Mme Pasteur, un tronc d'arbre creusé par des larves de Coléoptères. — Mlle Chantran, tableaux des mues de l'Ecrevisse.

Achats. — Collection d'insectes du Brésil. — Collection d'insectes de Java.

Vertébrés.

Cette collection n'a pas subi de modifications cette année. Les dons et les achats ont été peu nombreux. Plusieurs Mammifères conservés en peaux ont été montés. Malheureusement, les vitrines des galeries sont remplies à tel point, qu'il n'est plus possible d'y intercaler un animal autrement qu'en en enlevant un autre.

Poissons.

Dons. — M. Autran, Salmonides de Massaouah.

Achats. — 20 poissons de la Méditerranée.

Mammifères.

Dons. — M. Bedot, 1 *Ptéropus*. — MM. C. Pictet et Bedot, 1 Orang-outan.

Paléontologie.

La collection paléontologique est celle qui a subi les plus grandes améliorations pendant cette année. Le Musée a été assez heureux pour s'assurer le concours d'un spécialiste de grand talent, M. Dreyer, qui a complètement remis en état notre collection de Vertébrés fossiles et principalement ceux qui provenaient de la Collection Roth. De cette façon, plusieurs pièces de premier ordre ont été installées dans les galeries, entre autres les squelettes de *Toxodon platensis*, de *Panochthus Vogthtii* de *Glyptodon elongatus*, de *Scelidotherium*, *leptocephalum* et une série d'autres pièces moins complètes, mais non moins intéressantes. La Collection Roth est entièrement préparée, et M. Dreyer aura terminé dans quelques semaines la revision complète de la collection générale. Pendant tout ce travail, M. Dreyer a déployé un zèle et un talent que la direction du Musée ne peut trop louer.

La collection paléontologique des Invertébrés a été classée avec un dévouement infatigable par M. P. de Loriol. Grâce à ses soins, on a pu intercaler dans la collection générale 1478 planchettes de fossiles. Dans ce nombre se trouvent 320 planchettes de Polypiers qui ont été classés par M. Koby, professeur à Porrentruy.

Dons. — Prof.-Dr G. Boehm, 1 Corail silurien, quelques Pelecypodes et Radiolites.

Géologie.

L'année 1893 a été consacrée à terminer, le classement des collections d'Alphonse Favre; notamment celle des matériaux qui ont servi à établir la *carte de l'extension des anciens glaciers de la Suisse.*

Cette belle collection, et celle des matériaux qui ont servi à Alphonse Favre pour son grand ouvrage intitulé : *Sur les parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse, voisines du Mont-Blanc,* ont été placées dans une salle spéciale à laquelle on a donné le nom de ce savant.

Nous avons ensuite entrepris le classement de la collection d'Horace-Bénédict de Saussure. Ce travail, qui a été poussé activement, est terminé aujourd'hui. La collection se compose de 1276 échantillons classés d'après le grand ouvrage des *Voyages dans les Alpes.*

De même que pour la collection d'Alphonse Favre, nous avons respecté scrupuleusement le texte des étiquettes originales, que nous avons simplement recopié. Toutes les fois que nous l'avons pu nous avons laissé l'étiquette originale sur la roche.

De Saussure avait eu l'heureuse précaution de marquer sur chaque échantillon le numéro du paragraphe de son ouvrage auquel il correspondait. Les géologues qui viendront étudier cette collection pourront ainsi suivre *de visu* les différents terrains dont de Saussure parle successivement.

Tout en nous occupant des collections spéciales, nous n'avons nullement négligé la collection générale.

De nombreux échantillons de roches éruptives ont été intercalés dans la collection pétrographique.

Nous avons commencé et poursuivi activement le classement d'une collection pétrographique des roches cristallophylliennes et sédimentaires.

Celles-ci ont été divisées en quatre grandes catégories:

1° les schistes,

2° les grès et conglomérats,

3° les calcaires,

4° les roches de métamorphisme.

La première de ces catégories est complètement classée; nous en avons groupé les échantillons en schistes micacés, amphiboliques et pyroxéniques, à minéraux rares, etc.

Nous avons senti à nouveau le besoin de posséder une installation de coupes microscopiques qui permettrait seule de donner une diagnose exacte dans les cas douteux.

Dons. — M. E. Ritter, collection de roches de la Tarentaise.

Minéralogie.

La disposition de la collection minéralogique a dû être un peu modifiée à cause des réparations qui ont été faites dans cette galerie.

Dons. — M. le Prof. Duparc, 2 Sideroses du Groenland. — M. H. de Saussure, 1 minerai d'argent natif. — M. Autran, 1 minéral du Caucase.

Anatomie comparée et tératologie.

Nous avons continué la revision de la collection de crânes de Vertébrés, et nous espérons pouvoir terminer prochainement ce travail.

La collection d'anatomie comparée est fort à l'étroit dans ses vitrines, et plusieurs squelette sont dû être relégués dans les dépôts faute de place.

Dons. — M. A. Lemonnier, 1 œuf monstrueux de poule.

Collection locale.

Grâce à l'acquisition par la Ville du Palais Eynard, la collection locale va être en possession d'un local dans lequel elle pourra s'étendre à son aise.

Cette collection a reçu des dons importants cette année. Mme et M. A. Roget ont fait don au Musée de la collection de MM. Louis et David Roget, composée principalement des oiseaux du lac de Genève. Cette collection est d'un très grand intérêt pour notre faune locale. M. Revilliod de Muralt a également fait don d'une intéressante série d'oiseaux du lac. Il est à souhaiter que le public cherche à contribuer à l'accroissement de cette collection, dont l'utilité et l'intérêt sont incontestables.

Dons. — M. Otto Hanenstein, 1 anguille du lac. — Mme et M. A. Roget, collection d'oiseaux du bassin du Léman. — M. A. Revilliod de Muralt, une série d'oiseaux du lac. — M. E. Galopin, 1 Oie sauvage. M. D. Paccard, 7 oiseaux du lac.

Anthropologie.

Nous avons reçu de M. le Dr Gosse plusieurs crânes fort intéressants pour notre collection générale.

D'autre part, nous avons pu récolter un assez grand nombre de crânes provenant des fouilles faites autour de St-Pierre et remontant à une période antérieure à la Réformation.

Dons. — Dr Gosse, 1 crâne des Terramares de Gozzano, 1 crâne de Dayak, 2 crânes d'Araucans, 1 crâne de Vésenaz, 5 crânes (fragments) de Collonge-Bellerive.

Bibliothèque.

Bien que l'accroissement de la bibliothèque n'ait pas été aussi considérable que l'an dernier, il n'en a pas moins été satisfaisant, grâce aux dons importants faits par quelques amis du Musée. Nous devons entre autres à Madame Camille Pictet une importante collection de mémoires d'entomologie et de paléontologie, ainsi que la suite complète des *Mémoires de l'Académie des sciences* jusqu'en 1772, le tout provenant de la partie réservée de la bibliothèque de François-Jules Pictet. Ce don nous est d'autant plus précieux que la plus grande partie de notre collection est due à la même source.

Nous avons également reçu de M. le colonel Edmond de la Rive une intéressante série d'ouvrages sur l'histoire naturelle, et en particulier les premiers volumes, devenus rares, des *Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle.* Ces volumes, joints à ceux que nous possédions déjà, ont été heureusement complétés grâce à la générosité de la Société de Physique qui a bien voulu nous donner les volumes manquant encore à notre collection.

Enfin, M. Georges Prevost nous a remis, peu avant sa mort, les *Mémoires complets de la Société paléontologique suisse.*

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu s'intéresser au développement de notre bibliothèque, si nécessaire aux travaux du personnel du Musée, et nous souhaitons d'autant plus de voir leur exemple suivi, que les fonds consacrés aux achats de livres sont forcément des plus restreints. D'autre part, la bibliothèque a pu, grâce à la fondation de la *Revue suisse de Zoologie,* obtenir l'échange avec un certain nombre de publications importantes de l'étranger.

Les livres composant la bibliothèque générale ont été transportés dans l'une des salles nouvellement aménagées, et grâce à ce local plus spacieux, pourront être convenablement classés.

Quant à la bibliothèque Bourguignat, nous avons eu la bonne fortune d'acquérir le catalogue manuscrit dressé par son ancien possesseur, en sorte qu'elle peut être facilement consultée aujourd'hui par les travailleurs.

Dons. — *Mémoires de la Société paléontologique suisse*	M. George Prevost.
Collection d'ouvrages divers . . .	M. le col. Edmond de la Rive.
Brochures de Horn sur les Cicindèles.	
Feuille des jeunes naturalistes .	M. Frey-Gessner.
Brochures sur les Hémiptères . . .	M. Autran.
Atlas des lacs français	L'auteur M. Delebecque.
Suites à Buffon. Diptères	M. le Dr Bourcart.
The Hawks and Owls of the U. S.	Département de l'Agriculture, Washington.
Anthropologie der Feuerländer . .	L'auteur M. le Dr Martin.
Voyage dans l'archipel Malais . .	Les auteurs MM. C. Pictet et M. Bedot.
Mémoires de la Société de physique, 11 vol.	Société de Physique.
Les mêmes, 3 vol.	M. Perceval de Loriol.
Zoologische Ergebnisse par Stuhlmann	M. Agénor Boissier.
Divers mémoires sur les Myriapodes	Idem.
Myriapodes de Genève p. A. Humbert	M. H. de Saussure.
Divers mémoires de malacologie et de conchyliologie	L'auteur M. A. Locard.
Mémoires divers d'entomologie et de paléontologie	Madame C. Pictet.
Hyménoptères de Madagascar . . .	L'auteur M. H. de Saussure.
Annales du Musée civique de Gênes, 2 vol.	Madame A. Humbert.

Achats. — Ameghino, *Mamiferos fosiles de la républica Argentina.* — *Catalogue général des Hémiptères, t. 1.*

Suites. — Troschel, *Gebiss der Schnecken.* — Debson, *Monograph of the Insectivora.* — Stelzner, *Beiträge zur Geologie der argentinischen Republik.* — Carus, *Prodromus.* — *Catalogue of birds of the British Museum.*

La biblothèque a continué, en outre, à recevoir les publications périodiques auxquelles elle est abonnée.

Echanges. — *Archives de Biologie.* — *John Hopkins University.* — *Museo civico di Genova.* — *Museum d'hist. nat. de Lyon.* —

Naturforschende Gesellschaft, Freiburg i. B. — Smithsonian Institution. — Société néerlandaise de Zoologie. — Microscopical Society.

En terminant ce rapport, nous remercions toutes les personnes qui ont généreusement contribué à enrichir nos collections. Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance aux membres de la commission, qui depuis si longtemps consacrent leur temps et tous leurs soins à l'organisation et à l'étude de nos collections.

Section XIV

Musée des Arts décoratifs.

Directeur : M. Georges Hantz.

Commission :

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Bécherat-Gaillard. — Dumont, Alfred. — Divorne, Jean. — Gay, Marc. — De Geer. — Dr Gosse. — Juvet, Henri. — Karlen, Albert. — LeGrandRoy, Henri. — Mayor, Elisée. — Mittey, professeur. — Raisin, Frédéric. — Rambal, Laurent. — Revilliod, Alphonse. — Rigaud, Charles. — Silvestre, Henri.

Dépenses		*Recettes*	
Budget n° 33.		Budget ch. IV, lettre *n*.	
Voté	Fr. 24,800 —	Allocation de la Confédération.	
Dépensé . . .	» 24,372 80	Prévu . . .	Fr. 7,700 —
Dépensé en moins.	Fr. 427 20	Reçu	» 7,700 —

La diminution se répartit sur les lettres *f, Assurances, frais de bureau et divers* et *g, Entretien des collections.* Les lettres *d, Traitement des gardiens* et *e, Acquisitions* sont un peu dépassées.

Le compte de réserve n'a pas subi de changement; il est de fr. 921.60.

Le Musée a reçu cette année un nombre inusité de visiteurs qu'on peut évaluer à 10,000 personnes ; ce fait tient aux nombreuses expositions organisées dans le courant de l'année, à commencer par celle de la Société de gravure française : c'était M. Alphonse Revilliod qui prêtait la collection de 70 planches publiée par cette société, prouvant ainsi, une fois de plus, qu'il ne manque jamais une occasion de manifester l'intérêt qu'il porte à notre institution. Puis, les Ecoles de Bosnie, par l'entremise de M. Henri Moser, ont envoyé les produits de leur fabrication, remarquables objets en fer damasquinés, bois incrustés d'argent, et cuivres repoussés.

L'Exposition des Industries viennoises d'art, organisée par les soins du Musée commercial de Vienne, a eu un grand succès de curiosité, et bien qu'ayant provoqué certaines observations de la part de quelques personnes, ce genre d'exposition a intéressé et instruit la population, tout en faisant nouer des relations entre l'Autriche et plusieurs maisons genevoises ou suisses. Le Musée des Arts décoratifs ayant pour but de faire connaître par tous les moyens possibles les produits et les progrès des industries étrangères, l'exposition est un des meilleurs moyens, et de l'avis de la majorité des visiteurs, représentant le public, ce moyen doit plutôt être encouragé ; tel est le résumé des remarques qui nous sont parvenues.

Tout récemment encore a eu lieu, dans nos salles, l'exposition de la Société de numismatique, organisée par les soins de M. Paul Strœhlin, son président : elle avait surtout pour but de faire connaître et apprécier les œuvres des Dassier, graveurs genevois du siècle passé, et l'œuvre de Hedlinger, graveur suisse de la même époque. Enfin, plus récemment, s'est encore ouverte dans la même salle l'exposition de la remarquable collection de M. B. Reber, relative au matériel pharmaceutique, dans sa partie artistique, c'est-à-dire : vases décorés, céramique ancienne, mortiers en bronze ciselé, verrerie peinte, etc.

Cette année, le Musée a acquis quelques belles pièces et de bons ouvrages pour la bibliothèque, fort précieux pour nos consultants. Il a de même reçu quelques dons : de MM. V. Lamunière, un émail peint par Ch. Lamunière ; — Paul Strœhlin, une collection de coqs découpés, de mouvements de montres L^s XIV et L^s XV ; — Emile Picard, catalogues illustrés ; — Francis Piguet un couvercle de

bronze japonais ciselé ; — F. Fleuret, une médaille bronze ; — Caillier fils, médailles ; — Mme Davydoff, St-Pétersbourg, une collection de photographies. La bibliothèque et la collection des Estampes ont également reçu des dons de M. Alph. Revilliod, Mme Diurst, MM. Cailler et Naville.

Le chiffre des consultants s'est élevé à 805 ; c'est un nombre à peu près égal à celui du dernier exercice.

Les acquisitions faites pour le Musée, au moyen de la subvention fédérale, se répartissent comme suit :

Bibliothèque, 8 ouvrages	Fr.	2,365 —
Bois, 5 objets	»	1,985 —
Céramique, 1 objet	»	24 —
Emaux, 4 pièces	»	2,600 —
Ivoire, 1 objet	»	200 —
Métaux, 7 objets	»	675 —
Verroterie	»	158 —
Total	Fr.	8,007 —

Section XV

Collections diverses.

Budget n° 34.

Voté	Fr.	10,250 —
Dépensé . . .	»	10,428 —
Dépensé en plus	Fr.	178 —

L'excédent porte sur *h, Gardiens*.

I

Cabinet de Numismatique.

Conservateur : M. Eugène Demole.

Commission :

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Audeoud, E. — Ladé, A. — Meyer, A.

Lettres *a* et *b*.

Voté	Fr. 1,650 —
Dépensé	» 1,650 —

Pendant l'année 1893, la collection numismatique s'est enrichie de plusieurs pièces d'une grande rareté. Nous signalerons : un thaler de Genève de 1639, pièce hors ligne, — un florin d'or de Haldenstein sans millésime, — un double décime révolutionnaire genevois, de 1794 et un demi-thaler de Genève, de 1633. Malheureusement, toutes ces pièces, qui sont excellentes, sont à des prix fabuleux. Au moment du retrait des monnaies cantonales, en 1851, et même longtemps après, il était possible sans trop de frais de se former une collection. Depuis lors, chaque année a amené une recrudescence dans les prix, et, à l'inverse des autres valeurs, qui oscillent plus ou moins suivant l'offre et la demande, les anciennes monnaies ne cessent de monter. La raison en est bien simple, c'est que l'offre, au lieu de rester stationnaire, ne cesse de descendre, tandis que la demande augmente constamment. On peut prévoir le moment où les ressources des musées ne seront plus en proportion de ce qu'elles devraient être et où les budgets affectés aux collections archéologiques seront entièrement employés à l'acquisition d'un nombre très restreint d'objets.

Restent les dons, mais malheureusement les causes qui rendent difficiles les acquisitions diminuent le nombre des pièces données. Quand une monnaie valait quelques francs, il n'était pas difficile de décider son propriétaire à en faire don à un musée, mais aujourd'hui que la valeur de la plupart des pièces a décuplé, le détenteur d'une pièce rare y regarde à deux fois avant de l'abandonner au profit de la chose publique.

Pendant l'année 1893, le cabinet a reçu les dons suivants : M. J. B. Gallay, 1 pièce de bronze; — M. P. Sroehlin, 2 cartes originales des passes du tir fédéral de St-Gall 1874 et des armes réunies de la Chaux-de-Fonds ; — M. Mazzerolle, 7 brochures sur la numismatique ; — M. le Dr C. Reymond, série de jetons de tir vaudois ; — M. *le président des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation*, 2 médailles d'argent ; — *l'Etat de Genève*, 1 médaille de bronze ; — M. Le Glay, 3 pièces de bronze et 1 d'argent ; — M. A. Cuénod, 4 pièces d'argent ; — M. H. de Blonay, 9 pièces de bronze ; — M. E. Demole, 14 pièces d'argent, 5 de bronze.

II

Musée Archéologique

Conservateur : M. le Dr H.-J. Gosse.

Commission :

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Henri Galopin. — Elisée Mayor. — C. Morel.

Lettres *c, d, e.*

Voté	Fr. 5500 —
Dépensé	» 4394 80
Dépensé en moins .	Fr. 1105 20

Cette économie porte pour Fr. 127 20 sur le crédit affecté à l'accroisement des collections et pour Fr. 987 sur la dépense prévue pour achat de vitrines.

Le Musée a été visité par 2,231 personnes.

Voici la liste des objets dont les collections se sont accrues durant l'année écoulée :

Age de la pierre.

Le Musée a acquis 19 objets trouvés près de Genève.

Age du bronze.

Le Musée a acquis 7 objets trouvés en France et en Savoie, 2 en Suisse.

Age du fer.

Le Musée a reçu de M. R. Forrer une baguette trouvée à Mayence.

Le Musée a acquis 36 objets trouvés en Suisse, 3 trouvés en Savoie.

Egypte.

Le Musée a reçu de M. de Saussure 4 silex de Médinet Habou.

Le Musée a acquis : 29 objets trouvés à Thèbes, dont une statuette

d'Horus; — 31 objets trouvés à Achmin, dont une patène en argent; — 8 étoffes en soie et 40 étoffes brochées ou tissées.

Chypre.

Le Musée a acquis un buste d'enfant en marbre trouvé à Appolona.

Assyrie.

Le Musée a reçu de M. Baillard, le moulage du cylindre de Nebuchadnezzar.

Grèce.

Le Musée a acquis 8 objets trouvés à Milo, Andria, et la Troade.

Etrurie.

Le Musée a acquis 16 objets trouvés à Cornetto, Lodi, Bologne et Pérouse, dont un collier or et pierres.

Epoque romaine.

Le Musée a reçu de M. Gosse deux vases trouvés en Tunisie.

Le Musée a acquis 7 objets provenant des tombes d'Oliva, 7 objets trouvés en Suisse et en Savoie, dont 1 bague en or.

Epoque Helveto-Burgonde.

Le Musée a acquis 3 objets trouvés en Suisse.

Renaissance.

Le Musée a acquis 3 objets suisses.

Mexique.

Le Musée a reçu de M. H.-J. Gosse un vase en terre cuite.

Le Musée a acquis un ciseau en pierre.

Epoque moderne.

Le Musée a reçu de la Chancellerie : 2 sceaux de Genève. — De Mme A.-K. Jamin-Hartmann : une machine à coudre allemande.

Le Musée a acquis 1 sceau et 2 objets de Genève.

Céramique.

Le Musée a acquis un plat de Genève.

Ethnologie comparée.

Le Musée a reçu de M. Ernest Oltramare : 4 objets du Paragay et de la Terre-de-Feu. — Du Musée d'histoire naturelle : 2 objets d'Amérique. — De M. H.-J. Gosse : 8 objets de la Nouvelle-Guinée, 1 collier en or de Zurich.

Le Musée a acquis : 11 objets des Indes et du Kurdistan, 43 objets d'Afrique, 4 de la Chine, 15 d'Haïti et de la Nouvelle-Guinée, 1 d'Espagne, 3 du Valais.

III

Musée Historique Genevois

Conservateur : M. le Dr H.-J. Gosse.

Commission :

MM. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Henri Galopin. — El. Mayor. — Ch. Morel.

Lettres *f*, *g*.		
Voté	Fr.	2,100 —
Dépensé.	»	990 85
Dépensé en moins .	Fr.	1,109 15

Cette somme de 1,109 fr. 15 à été portée à compte de réserve.

Le Musée a été visité par 11,552 personnes.

Le Musée a reçu de M. Revaclier : 1 poignard suisse. — De M. Braschoss : 2 boulets en pierre du château d'Epeisse.

Le Musée a acquis : 1 arbalète à moufle, 1 cric, 40 carreaux, 24 cartouchières, 1 boîte de pistolet, 1 gourde, 1 poire à poudre, 1 pertuisane, 1 faulx de guerre, 1 hache de brèche, 1 hache, 2 sabres, 1 masse d'armes, 1 paire d'éperons, 1 hausse-col, 2 poignards suisses, 3 dagues orientales, 3 hallebardes chinoises.

Section XVI

Collections Fol.

Conservateur : M. Jacques Mayor.

Budget n° 35.

Voté	Fr.	3,450 —
Dépensé	»	3,519 —
Dépensé en plus . . .	Fr.	69 —

L'excédent porte sur *c. Gardiens.*

Le compte de réserve est resté au même chiffre que l'année dernière, Fr. 1,974 85.

Nous avons eu le regret de recevoir la démission de M. Emile Duval, qui, n'habitant plus Genève que peu de temps chaque année, s'est vu obligé de résigner ses fonctions de conservateur du musée Fol.

M. Duval a été remplacé par M. Jacques Mayor.

Section XVII

Bibliothèque publique.

Directeur : M. Th. Dufour.

Conservateur : M. H. Aubert.

Commission :

MM. A. Bourdillon, délégué du Conseil Administratif, président. — Philippe Bonneton. — Samuel Demolis. — Edouard Favre, docteur en philosophie. — Camille Ferrier, avocat. — John Forestier. — Edmond Gautier, docteur en droit. — J.-J. Gourd, professeur. — Henri Juvet, architecte. — Ernest Martin, professeur. — Henri Maystre, pasteur. — Edouard Montet, professeur. — Louis Naville, — Elie Neydeck, conseiller municipal. — Jules Nicole, professeur. — Gabriel Oltramare, professeur. — Paul Oltramare, régent au collège. — Alphonse Patru, conseiller d'Etat. — Constant Picot, docteur

en médecine. — Jean-Louis Prevost, docteur et professeur en médecine. — Albert Rilliet, professeur. — Eugène Ritter, professeur. — Edouard Rod, professeur. — William Rosier. — Henri de Saussure — Henri Silvestre, professeur à l'Ecole des Arts industriels. — Pierre Vaucher, professeur. — Emile Yung, professeur.

Budget n° 36.

Voté	Fr. 36,000 —
Dépensé. . . .	» 38,242 20
Dépensé en plus.	Fr. 2,242 20

Cet excédent porte presque uniquement sur la lettre *g, reliures* (Fr. 1,843) et sur la lettre *h, acquisitions* (Fr. 385).

Le compte *Dons et legs* n'a pas contribué, cette année, aux dépenses pour acquisitions. Il demeure créancier à nouveau de Fr. 1,025.

Pendant l'année 1893, la Bibliothèque s'est augmentée de 2,241 volumes et 6,844 brochures, fascicules ou livraisons, savoir :

Par dons divers.	1,249 vol.	5,641 broch.	à titre gratuit.
Par le dépôt légal (Chancellerie) .	103 »	297 »	
Par achats	795 »	322 »	
Par la Société de physique. . .	94 »	584 »	
	2,241 vol.	6,844 broch.	

Les volumes qui sont des suites de journaux, de revues et d'ouvrages en cours de publication, déjà portés au catalogue, sont compris dans ces chiffres, auxquels il faut toutefois ajouter une collection spéciale de 6,813 cartes de géographie et plans, formée par M. Elisée Reclus et donnée par M. Charles Perron.

Il a été dépensé pour achats de livres Fr. 12,185 dont Fr. 8,688 20 pour abonnements et suites, et Fr. 3,496 80 pour ouvrages nouveaux. Ces derniers se répartissent comme suit:

Théologie	25 ouvrages, soit	34 volumes.
Philosophie	22 » »	23 »
Droit et sciences sociales . . .	11 » »	17 »
Géographie et voyages	4 » »	7 »
A reporter	62 ouvrages, soit	81 volumes.

Report	62	ouvrages, soit	81	volumes.
Histoire.	19	»	»	30	»
Littérature.	49	»	»	68	»
Beaux-Arts	19	»	»	41	»
Sciences médicales.	118	»	»	240	»
	267	ouvrages, soit		460	volumes.

Les 240 volumes de médecine représentent un lot de livres, acheté d'occasion en 1892, et payé partie en 1892, partie en 1893.

Il a été catalogué en ouvrages nouveaux, achetés ou donnés, — non compris les suites de journaux, de revues et d'ouvrages en cours de publication, — 710 ouvrages, soit 1117 volumes, répartis comme suit:

Théologie	123	ouvrages, soit		179	volumes.
Philosophie	35	»	»	47	»
Droit et sciences sociales. . . .	52	»	»	65	»
Géographie et voyages	73	»	»	186	»
Histoire.	83	»	»	120	»
Littérature	148	»	»	186	»
Beaux-Arts	36	»	»	44	»
Sciences mathématiques, physiques et naturelles	101	»	»	158	»
Sciences médicales.	24	»	»	49	»
Périodiques et mélanges	35	»	»	83	»
	710	ouvrages, soit		1117	volumes.

Donateurs.

Mlle L. Achard, 2 volumes et 5 brochures. — M. le pasteur Arnaud, 3 volumes et 6 brochures. — M. Hippolyte Aubert, 8 volumes et 3 brochures. — M. Alf. Bertezène, 2 volumes. — M. le prof. Dr Ed. Böhmer, 1 volume. — M. Agénor Boissier, 1 volume et 5 livraisons. — Mme veuve Samuel Breitenstein, 2 volumes. — M. Eugène de Budé, 4 volumes. — M. le Dr F. Buscarlet, 1 brochure. — M. Alb. Caise, 4 brochures. — M. A. Cartier, 1 volume. — M. le major H. Caviezel, 1 brochure. — M. A. Chataing, 3 brochures. — M. Alb. Choisy, 2 volumes et 1 brochure. — M. Eug. Choisy, 13 volumes. — M. Daniel

Colladon, 3 brochures. — M. le Dr L. Collongues, 2 volumes et 1 brochure. — M. H. Correvon, 1 volume. — M. L. Courthion, 1 brochure. — M. Ch. Dardier, 1 brochure. — M. le prof. F. Decrue, 1 brochure. — M. Dhurst, 1 brochure. — M. Dionisotti, 1 volume. — M. Sam. Doggett, 1 brochure. — M. le comte Siegmar Dohna, 1 brochure. — M. le Dr Dunant, 5 volumes. — M. le prof. Erichson, 2 volumes (suite des *Calvini opera*). — M. Ch. Faure, 71 volumes (géographie). — M. Edouard Favre, 34 volumes (histoire). — M. le général Michel Frolov, 71 volumes et 2 brochures (ouvrages en langue russe sur le génie civil et militaire). — M. E. Gaidan, 1 volume. — M. Adolphe Gautier, 2 brochures. — M. Raoul Gautier, 1 brochure. — M. H. Gay du Borgeal, 1 volume. — M. le Dr Alf. Geigy, 1 brochure. — M. le pasteur A. Guillot, 2 brochures. — MM. Hachette et Cie, 1 brochure. — M. Jantowsky, 1 brochure. — Mlle Jaquemet, 3 volumes. — M. Alexandre Jullien, 15 volumes et 36 brochures. — Mlle A. de Kamensky, 1 volume. — M. H. Kling, 8 volumes et 25 brochures (musique). — M. Ch. Kohler, 1 volume. — M. Labarthe, 1 brochure. — M. le capitaine Paul Marin, 1 volume. — M. le prof. Dr Ern. Martin, 3 volumes. — M. E. de Masquard, 1 brochure. — M. Minod, 1 volume. — M. Ed. Moore, 4 volumes. — M. Gustave Moynier, 365 volumes et 14 brochures (géographie). — M. Ernest Naville, 6 volumes et 1 brochure. — M. Louis Naville, 11 volumes. — M. Ernest Odier, 2 volumes. — M. Max Offner, 1 volume. — M. Ch. Perron, 43 portefeuilles (contenant 6,813 cartes de géographie et plans, collection formée par M. Elisée Reclus). — M. Ph. Plantamour, 1 volume. — Les héritiers de M. George Prevost, 131 volumes et 148 brochures. — M. le prof. Dr J.-L. Prevost, 33 volumes (médecine). — M. J. Putsage, 1 brochure. — M. B. Reber, 1 volume. — M. le prof. Eug. Ritter, 11 volumes et 2 brochures. — M. le prof. E.-J. Rochat, 1 volume. — M. E. Rott, 1 brochure. — M. Ed. Sarasin, 2 brochures. — MM. Ed. Sarasin et L. de la Rive, 1 brochure. — M. H. de Saussure, 5 brochures. — Mme veuve L. Soret et M. Ch. Soret, 2 volumes. — M. Stapelmohr, 11 brochures. — M. A. Tardieu, 1 volume. — M. L. Thomas, 2 volumes. — M. B. de Tscharner, 1 brochure. — M. Victor van Berchem, 8 volumes. — Un anonyme, 1 volume.

S. A. S. le prince Albert Ier de Monaco, 3 volumes.

L'Académie royale des sciences de Munich (Commission historique), 2 volumes.

L'Académie royale de Belgique, 6 volumes et 3 brochures.
La Bibliothèque des avocats de Paris, 6 volumes.
» de la ville de Montpellier, 2 volumes.
» royale de Stockholm, 1 volume et 1 brochure.
» grand-ducale de Carlsruhe, 1 brochure.
» de la ville de Francfort-s/Mein, 1 brochure.
» nationale de Florence, 24 brochures.
» nationale de Palerme, 2 brochures.
» de l'Université de Bâle, 2 brochures.
» de l'Université de Berne, 2 volumes.
» municipale de Lucerne (Bürgerbibliothek), 4 vol.
» cantonale de Lucerne, 2 volumes.
» de la ville de Schaffhouse, 1 brochure.
» de la ville de Zurich, 1 brochure.
» Maimonides à New-York, 1 brochure.
» nationale de Buenos-Ayres, 1 volume.
Le « Board of trade of Chicago », 1 volume.
Le Bureau international des poids et mesures, 1 volume.
Le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle à Berne, 1608 brevets.
Le Cercle d'études de science sociale rationnelle à Mons, 2 volumes.
La Chambre de commerce de Genève, 14 brochures.
La Chancellerie d'Etat du canton de Berne, 123 volumes et 6 brochures.
La Chancellerie d'Etat du canton de Vaud, 29 volumes et 60 brochures.
Le Comité central de l'Exposition nationale suisse (Genève 1896), 3 brochures.
Le Comité de la Croix-bleue, 1 brochure.
La Commission royale de la section britannique à l'Exposition de Chicago, 1 volume.
La Commission de géologie et d'histoire naturelle du Minnesota, 2 volumes et 1 brochure.
La Commission de géologie du Canada, 2 volumes.
Le Conseil fédéral, 5 volumes, 3 brochures et 19 feuilles.
Le Conseil Administratif, 1 volume et 68 brochures.
La Députation royale d'histoire à Turin, 1 volume.
La Faculté de médecine de Genève, 11 volumes et 11 brochures.
La Faculté de théologie de Genève, 13 brochures.

La Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, 5 brochures.

Le Gouvernement anglais, 7 volumes.

» belge, 1 volume.

» français, 34 volumes et 13 brochures.

» italien, 7 volumes et 8 brochures.

» suédois, 1 brochure.

» des Etats-Unis d'Amérique, 6 volumes et 1 brochure.

L'Institut Smithsonien, 8 volumes et 6 brochures.

MM. les Internes de l'Hôpital cantonal de Genève, 4 volumes et 7 brochures.

La Mairie de Marseille, 1 volume.

Le Monastère de la Visitation à Annecy, 1 volume.

La rédaction de la *Revue médicale de la Suisse romande*, 53 volumes et 1 brochure.

La Société géographique italienne, 3 volumes.

» de géographie de Paris, 1 brochure.

» clinique de Londres, 2 volumes.

» de statistique de Londres, 4 brochures.

» auxiliaire des sciences et des arts, à Genève, 365 livraisons (Siebmacher, *Wappenbuch*).

» militaire du canton de Genève, 31 volumes et 146 brochures.

» biblique de Genève, 1 volume et 7 brochures.

» de lecture, 27 brochures.

» de l'Exposition permanente (Amis des beaux-arts), 1 volume.

La « St-Louis mercantile library », 1 brochure.

L'Université de Genève, 39 volumes et 2,896 brochures.

» de Fribourg, 2 brochures.

Le « Volta Bureau » à Washington, 1 volume.

M. Alexandre Jullien, 2 volumes mss. (Chroniques de Genève, par Michel Roset, suivies d'autres pièces ; — Mémoires concernant Michel Burlamachi et sa famille). — M. Jules Vuy, 1 volume ms. (Morat, poème par feu Albert Richard, première rédaction, autographe). — Un anonyme : seize lettres autographes du naturaliste Charles Darwin à J.-J. Moulinié (1867-1871). — Les héritiers de

M. George Prevost, 1 volume ms. (Réflexions sur le droit naturel, etc., par G.-L. Le Sage de la Colombière, 1753).

La Bibliothèque a été ouverte tous les jours non fériés de 9 h. à midi, et de 1 h. à 6 h. Pendant les vacances d'été (du 3 juillet au 12 septembre), elle est restée ouverte de 8 h. à midi.

En 295 jours, il y a eu 14,920 demandes d'ouvrages en communication, faites par 1,314 personnes différentes, et 32,767 volumes communiqués. Ces chiffres comprennent 193 consultations de manuscrits (244 volumes) par 27 lecteurs, mais on n'y a fait figurer ni le nombre des personnes qui se sont bornées à consulter les ouvrages laissés à la disposition du public, ni le nombre des volumes ainsi utilisés. Ils comprennent également le service du soir (janvier à avril, novembre et décembre 1893), pour lequel le nombre des lecteurs a été en moyenne de 16 par séance.

523 volumes de la Bibliothèque ont été prêtés à domicile sur autorisations spéciales.

La salle Ami Lullin a été visitée par 1530 personnes.

Par arrêté du 12 décembre 1893, le Conseil Administratif a appelé aux fonctions de surveillant de la salle de lecture M. Louis Fleurissant, en remplacement de M. Paul Chantre, décédé le 19 novembre.

Le compte *Dons et legs*, qui, depuis longtemps, fournissait à la Bibliothèque, pour ses acquisitions et ses reliures, un supplément annuel de plusieurs milliers de francs, s'est trouvé à peu près épuisé dès le commencement de 1893 : il ne restait plus alors à son crédit qu'une somme de fr. 882 50, et, pendant l'année qui vient de s'écouler, les achats de la Bibliothèque ont été restreints au montant (fr. 11,800) de l'allocation municipale. En outre, il était à prévoir que cette allocation elle-même allait bientôt être réduite par suite de la diminution du taux de l'intérêt que la Caisse hypothécaire paie sur le capital provenant de la succession Brunswick. Préoccupée de cette situation, la Commission a prié M. le Directeur de la Bibliothèque de rédiger pour le Conseil Administratif un mémoire, qui a été transmis au Conseil d'Etat et dont nous donnerons ici un court résumé :

A Zurich et à Berne, il existe, comme dans beaucoup de villes de l'étranger, des Bibliothèques universitaires à côté et en dehors des

Bibliothèques municipales. A Genève, la Bibliothèque municipale sert de Bibliothèque à l'Université, et les neuf dixièmes au moins des lecteurs qui fréquentent la salle de travail sont des étudiants. — Le nombre de ceux-ci augmentant sans cesse (123 en 1875, plus de 600 en 1893), la Bibliothèque est toujours davantage utilisée (7,151 volumes communiqués en 1871, 31,119 en 1892). — Grâce à l'allocation Brunswick et au compte *Dons et legs*, le total des dépenses pour acquisitions de livres, pendant les 18 dernières années (1875-1892), s'est élevé à fr. 295,957,80, soit en moyenne à fr. 16,442 par année. Ce total ne comprend ni les dépenses pour reliures, qui atteignent annuellement environ fr. 5,000, ni les achats faits pour les bibliothèques circulantes. — La part de l'Etat dans ces chiffres, qui ont leur éloquence, n'a été jusqu'ici que de 700 fr. par an. Si au moment où on a créé l'Université, dont le budget dépasse aujourd'hui 343,000 fr., et où on a établi à grands frais de nombreux laboratoires, il avait fallu fonder aussi une bibliothèque, telle qu'en possèdent la plupart des Universités européennes, ce sont des centaines et des centaines de milliers de francs que l'Etat aurait dû débourser avant d'arriver à former une collection semblable à celle de nos livres imprimés, sans parler de celle des manuscrits, dont la valeur est encore bien plus considérable. A mesure que des chaires nouvelles sont décrétées et que de nouveaux laboratoires sont ouverts, on exige davantage de la Bibliothèque et on s'étonne de voir le budget de ses achats demeurer inférieur à ce qu'il est dans la plupart des établissements similaires. Que sera-ce lorsqu'on connaîtra sa pénurie actuelle? Puisque la Bibliothèque profite avant tout à l'Université, la subvention cantonale devrait être notablement augmentée.

Le Conseil d'Etat et la Commission du Grand Conseil chargée d'examiner le projet de budget cantonal ont accueilli, dans une certaine mesure, la demande qui leur était adressée et l'allocation de 700 francs a été, pour 1894, portée à 2,000 francs.

D'autre part, ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'allocation Brunswick a dû être réduite. Elle sera, pour 1894, de 10,150 fr. Avec les 2,000 fr. accordés par le Grand Conseil, cela fera un total de 12,150 fr., au lieu des 14,800 francs de 1893. Il ne faut pas se dissimuler que cette somme est absolument insuffisante, même en se bornant au strict nécessaire. Un simple fait le démontrera. La Sous-Commission des sciences physiques, mathématiques, naturelles et médicales n'a

pas pu, en 1893, acheter un seul ouvrage nouveau, son budget (fr. 4,275) étant entièrement absorbé, et même dépassé, par les abonnements et les suites (fr. 4,907,35 en 1893). Il en sera de même en 1894, et il est évident que cette situation ne saurait être considérée comme normale. Ce n'est pas 2,000 fr. que le Grand Conseil devrait accorder à la Bibliothèque, mais au moins 6,000 fr., afin qu'on pût revenir au chiffre de 16,000 fr. pour les acquisitions, chiffre qui est déjà un minimun en comparaison de ce qui se fait ailleurs.

Bibliothèques circulantes.

Conservateur : M. Louis Bogey.

Budget n° 37.

Voté	Fr.	14,300 —
Dépensé	»	14,915 95
Dépense en plus .	Fr.	615 95

Excédent sur lettre *e, Acquisitions* et *f, Entretien de la Bibliothèque.* Il y a diminution sur *c, Entretien de la collection.*

Rive gauche.

La Bibliothèque circulante de la Rive gauche a été ouverte durant 1084 heures, soit 271 séances de 4 à 8 heures du soir.

Il a été prêté 47,669 volumes, soit 6,821 de plus qu'en 1892.

La Bibliothèque s'est enrichie de 317 volumes, soit:

Acquisitions	316 volumes.
Don . . .	1 »
Total .	317 volumes.

Il a été inscrit 401 lecteurs nouveaux, qui se répartissent comme suit quant à la nationalité :

Genevois	332
Suisses d'autres cantons .	37
Etrangers	32
Total .	401

Sur les 332 Genevois inscrits, 90 n'habitent pas la Commune de Genève.

La salle de lecture a été ouverte 244 jours, de 5 à 9 heures du soir. Il a été consulté 7175 volumes par 5627 lecteurs.

Il a été acquis pour ce service 55 volumes de journaux, revues et ouvrages illustrés.

Rive droite.

La Bibliothèque circulante de la Rive droite a été ouverte durant 1080 heures, soit 270 séances de 5 à 9 heures du soir.

Il a été prêté 47,951 volumes, soit 877 de plus qu'en 1892.

La Bibliothèque s'est augmentée de 319 volumes, soit :

Acquisitions	317	volumes.
Dons . . .	2	»
Total .	319	volumes.

Il a été inscrit 318 lecteurs nouveaux, soit :

Genevois	261
Suisses d'autres cantons .	40
Etrangers	17
Total .	318

Des 261 Genevois nouvellement inscrits, 12 n'habitent pas la commune de Genève.

Nous avons, cette année, supprimé les vacances complètes de l'été qui ont l'inconvénient d'arrêter le prêt des livres à un moment où un grand nombre de nos lecteurs — écoliers et instituteurs — pourraient le plus utiliser les ressources de nos Bibliothèques. Durant les mois de Juillet et d'Août, les deux circulantes ont été alternativement ouvertes, aux heures habituelles, un jour sur deux, la Bibliothèque de la rive gauche les mardis, jeudis et samedis, et celle de la rive droite les lundis, mercredis et vendredis. Cet essai a donné les meilleurs résultats : la moyenne des volumes prêtés, qui en temps ordinaire, est de 44 volumes à l'heure, a été, durant ces deux mois, de 68 volumes.

Donateurs des Bibliothèques circulantes :

Rive gauche : M. Bogey, 1 vol.
Rive droite : M. le prof. Barde, 1 vol.; M. Bogey, 1 vol.

Section XVIII

Herbier Delessert et Conservatoire botanique.

Conservateur : M. le prof. Dr J. Müller.

Budget nº 38.	
Voté. . . .	Fr. 5,800 —
Dépensé. . .	» 5,782 25
Dép. en moins.	Fr. 17 75

L'Herbier est encore logé au Conservatoire botanique, car le projet, mentionné dans notre dernier rapport, de le transférer au Palais Eynard, n'a pas pu se réaliser faute de place suffisante. Il en résulte que le manque d'espace est actuellement plus gênant que jamais, et à défaut d'un autre bâtiment plus spacieux et disponible, il y a urgence d'augmenter les locaux du Conservatoire botanique.

La collection s'est accrue comme les années précédentes, soit par dons, soit par achats, car un herbier général de cette valeur doit s'enrichir constamment s'il veut maintenir son rang.

Nous avons acheté :

93 plantes du Rhodope (Turquie d'Europe).
51 » de Novaja Semlja de Wagner.
211 Potentilla des *Exsiccata* de Siegfried.
540 plantes de la Paphlagonie (Nord de l'Asie mineure) de Sintenis.
146 plantes du Colorado, de Patterson.
273 » du Mexique, de Pringle.
25 Fungi parasitiques, suite des *Exsiccata* de Briosi.
304 plantes d'Europe, suite des *Exsiccata* de Magnier.
633 » de la Bolivie, de Bang.

Ces divers achats forment un total de 2276 numéros.

Nous avons reçu, en don, l'herbier de feu le Dr Dupin que Mme Thomas, sa fille, nous a gracieusement offert. Cet herbier se

compose surtout de nombreuses plantes du bassin du Léman, du Valais et de la France, et qui, en bonne partie, sont bien conservées. Une partie en sera gardée pour le grand herbier, et le reste pourra utilement servir comme matériaux d'échange.

Le travail de classement de l'Herbier et de l'arrangement des plantes nouvellement reçues a continué comme précédemment.

Parmi les plantes qui avaient été prêtées pour des travaux monographiques et qui sont rentrées, il y a surtout à citer les Convolvulacées et les Turneracées, qui sont maintenant déterminées par les spécialistes.

Notre bibliothèque botanique s'est augmentée de 31 ouvrages ou brochures, qui portent les numéros 880-910 du Catalogue d'entrées. Le plus important de ces ouvrages est la *Flora of Central America*, de Hemsley, en 5 volumes in-4°, qui résument un grand nombre de publications extrêmement dispersées et difficilement accessibles.

Section XIX

Jardin botanique.

Directeur : M. le prof. Dr J. Müller.

Dépenses. Budget n° 39		*Recettes.* Ch. IV, lettre *l.*
Voté	Fr. 9,800 —	L'allocation de fr. 4,000 — faite par l'Etat est commune au Jardin botanique et au Musée d'histoire naturelle.
Dépensé . . .	» 10,338 40	
Dépensé en plus .	Fr. 538 40	

Excédent sur *c, Journées d'ouvriers; d, Entretien et frais de culture; e, Chauffage des serres.*

Rien n'a été changé, cette année, à l'ensemble du jardin et des serres, mais une des couches en bois de mélèze a été entièrement reconstruite à neuf, et deux plates-bandes de plantes alpines, situées dans le carré des couches, ont reçu des bordures en schiste du Valais. D'autres plates-bandes, sous la Treille, ont été pourvues de bordures en buis.

Nos échanges de graines faits avec un grand nombre de jardins botaniques, ont eu lieu comme d'habitude, et en dehors de cette

ressource, nous avons reçu des graines de M. Erni, de la Colonia Alpina, du Brésil méridional, du baron Ferd. de Muller, à Melbourne, et de M. Fr. Pittet, horticulteur à Lausanne.

Nous avons reçu diverses plantes vivantes de MM. W. Barbey, Boccard, Lance, Morel, Neury, Nitzschner, Thibaud-Lyand et Witwert et M. Sallier, horticulteur à Paris nous a fourni 25 plantes de serre ; M. Jordan, à Champel, quelques Begonia ; M. Vaucher, directeur de l'Ecole d'horticulture, quelques Orchidées ; MM. Micheli, à Jussy, des Iris ; M. Bertrand, apiculteur à Nyon, quelques beaux Bambusa. Une série de plantes de montagnes du Reculet et du Salève a été fournie par M. P. Grandjean, chef-jardinier.

La fréquentation du jardin n'a rien présenté de particulier : elle a été régularisée, par le prêt de clefs, comme antérieurement.

Constatons encore que l'utilisation scientifique du Jardin, comme de l'Herbier, va croissant, vu l'augmentation des besoins de matériaux, par suite du grand développement du Laboratoire de botanique systématique de l'Université.

Section XX

Chauffage et éclairage des bâtiments consacrés à l'instruction publique et loyers.

Budget n° 40.

Voté		Fr. 315,500 —
Dépensé		» 319,581 45
Dépensé en plus . . .		Fr. 4,081 45
Le chauffage, prévu en	Fr. 34,000 —	
a coûté	» 35,436 30	
Soit, dépensé en plus		Fr. 1,436 30
L'éclairage, prévu en .	Fr. 14,500 —	
a coûté	» 17,145 15	
Soit, dépensé en plus		» 2,645 15
	Ensemble	Fr. 4,081 45

Le tableau n° 5 du compte-rendu financier donne le détail des dépenses.

CHAPITRE V

THÉATRE ET CONCERTS

Conservateur : M. S. Delapeine (décédé).

Dépenses. Budget nº 41.			*Recettes.* Budget Ch. V.		
Voté	Fr.	164,300 —	Prévu	Fr.	1,000
Dépensé . .	»	164,289 60	Reçu	»	1,000
Dép. en moins	Fr.	10 40			

Il y a diminution sur *A. d. Instruments de nettoyage, B. e. Frais de rondes de nuit, h. Bibliothèque musicale, k. Eclairage, l. Assurance des employés;* par contre, il y a augmentation sur *A. c. Chauffage, B. f. Acquisition de mobilier et aménagements nouveaux.*

L'*entretien du bâtiment,* budget nº 42, C, a également dépassé la prévision budgétaire.

Du 1er janvier au 31 Décembre 1893, il a été donné 199 représentations, dont 30 en matinées et 11 concerts; le détail de ces représentations est le suivant :

Opéra, drame lyrique, opéra-comique.	73	représentations
Opérettes	79	»
Comédies, drames, etc.	36	»
Concerts d'abonnement.	10	»
Concert particulier	1	»
Total. .	199	représentations

Les compléments des décors de *le Pays de l'Or*, *Sainte Freya*, *les Vingt-huit jours de Clairette*, les décors complets des 2me et 3me actes de la *Valkyrie*, ont été pris à la charge de l'administration, ainsi que, pour la saison courante, les décors complets des 1er et 3me actes du *Vaisseau fantôme* et quelques compléments du 2me. En vue des représentations de ce dernier ouvrage, quelques modifications ont été apportées à l'éclairage de la scène.

L'encombrement persiste, soit dans les magasins de décors du théâtre, soit dans le dépôt de la rue de l'Arquebuse.

Pendant l'intervalle des deux saisons, il a été procédé à diverses réparations et travaux d'entretien.

Les réparations du mobilier de la salle ont continué comme les années précédentes, notamment aux chaises des loges de 1re galerie et aux fauteuils de 3me galerie. Tous les tapis des loges et des couloirs de 1re galerie ont été remplacés.

Quant à la scène, aucun travail important ne s'est effectué dans la machinerie, on s'est borné aux petites réparations d'entretien. De même pour le mobilier et la scène, à l'exception des meubles, trônes, etc., gothiques, nettoyés et redorés entièrement.

Les services placés sous la direction du conservateur ont fonctionné avec la régularité habituelle. Le personnel n'a subi aucun changement.

La Municipalité de Lyon nous a demandé d'autoriser M. Dauphin à prendre la direction des deux scènes lyonnaises avec M. Poncet, qui en avait déjà depuis plusieurs années la concession. Elle nous offrait, en retour, de donner à notre directeur quelques facilités pour faire profiter notre propre scène des avantages que pourrait offrir cette exploitation simultanée des théâtres de Lyon et de Genève.

Nous avons soumis la question aux abonnés et habitués de notre théâtre, qui, en raison du vif désir que manifestait M. Dauphin de pouvoir donner suite à la combinaison projetée, furent d'avis qu'il y avait lieu d'accéder à sa demande, tout en prenant les garanties nécessaires pour que sa gestion, à Genève, n'en souffrît pas. Le Conseil Administratif autorisa donc M. Dauphin à former une association avec M. Poncet : il était bien stipulé qu'il demeurerait seul responsable de la direction de la scène de Genève, et que les prescriptions de son cahier des charges resteraient exigibles dans toute leur teneur.

L'exploitation de M. Dauphin à Lyon n'a pas été fructueuse, et i a dû demander à la Municipalité de cette ville de le délier des obligations qu'il avait contractées vis-à-vis d'elle. Cette résiliation lui a été accordée pour la fin de l'année théâtrale. M. Dauphin ne gardera donc, à partir de la prochaine saison, que la direction de notre scène.

Le conservateur du théâtre, M. S. Delapeine, est décédé après une longue maladie. L'administration a perdu en lui un fonctionnaire d'une grande valeur, qui, par ses connaissances artistiques et son goût, en même temps que par son zèle, son sentiment du devoir et sa fermeté à l'égard du personnel placé sous ses ordres, rendait à la Ville des services très appréciés. M. Delapeine occupait son emploi depuis l'ouverture du nouveau théâtre en 1879. Il n'a pas encore été pourvu à son remplacement.

Bibliothèque du Théâtre.

Bibliothécaire : M. Emile Delpuech.

Il n'y a rien à mentionner de particulier dans le service des études et représentations, pas plus que dans celui des consultations, dont l'utilité semble de plus en plus appréciée. Les quelques prêts au dehors effectués en 1893 ne l'ont été que sur autorisation spéciale du Conseiller administratif délégué au Théâtre, et toujours accompagnés des garanties d'usage.

Le manque de place signalé précédemment se fait actuellement moins sentir, par suite de l'installation, dans un des quatre locaux occupés par les collections, d'un vaste meuble à tiroirs qui permettra un classement plus commode des pièces de théâtre, dont la bibliothèque possède plusieurs milliers.

Les dons, comme on le verra plus loin, ont été particulièrement nombreux. Les plus importants proviennent toujours du Comité des concerts d'abonnement, qu'il y a lieu de remercier spécialement pour sa générosité. M. L.-A. de Niedermeyer, en souvenir de son

père, né en Suisse et presque notre concitoyen, a bien voulu enrichir la Bibliothèque du théâtre de plusieurs autographes précieux et de diverses œuvres de l'éminent compositeur.

Augmentation.

	Achats	Dons	Totaux
Partitions d'orchestre.	—	12	12
Partitions chant et piano	5	3	8
Parties détachées	—	492	492
Libretti	4	7	11
Ouvrages théoriques, historiques, bibliographiques	14	15	29
Actes administratifs	—	4	4
Oeuvres dramatiques	—	4	4
Journaux et revues	4	9	13
Estampes, photographies, etc.	1	60	61
Autographes	—	7	7
Morceaux de musique	—	87	87

Donateurs.

Anonyme, 20 parties d'orchestre. — Mme Bellamy, un lot de musique de chant. — M. Bergalonne, 1 morceau de musique. — M. Choudens éditeur (Paris), 1 partition piano et chant. — Comité des Concerts, 12 partitions d'orchestre, 472 parties. — M. Ph. Dunant, Dr en droit son ouvrage sur le *Droit des compositeurs de musique*. — Mlle H. Excoffier, 2 libretti. — M. Ls Jarrys, 1 pièce manuscrite. — Mme Vve Jarrys, 1 collection *Revue et Gazette des théâtres*, de Paris. — M. J., Jullien, libraire, 1 vol. — M. H. Kling, 3 brochures. — Mme Andrée Louis Lacombe, 33 mélodies de L. Lacombe, collection de programme illustrés. — M. A.-L. de Niedermeyer, 1 vol., 1 partition piano et chant, 1 libretto, 3 morceaux de musique, 4 autographes, 1 photographie. — Mme Materna, 1 autographe. — M. A. Oltramare, prof., divers documents sur le vieux théâtre. — M. Paget (Hyères), 1 autographe. — M. Ch. Plomb, 2 vol., 1 brochure. — Mlle Retzer (Wiesbaden), 2 libretti. — MM. Richault & Cie, éditeurs (Paris), 1 parti-

tion chant et piano. — M. Schnéegans-Danglade, 1 vol. — MM. Schnéegans & Cuendet, 1 vol. — M. James Vautier, 1 autographe. — M. E. Delphin, bibliothécaire, 1 vol., 1 collection du *Ménestrel.*

Direction des Journaux : *l'Europe artiste* (Paris), *Fédération musicale, Gazette des Etrangers, Genève-Théâtre, Opéra, Orphée, Sængerblatt* (Zurich), *Scène,* un abonnement gratuit.

CHAPITRE V

PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

Ingénieur : M. A. Odier.

Dépenses.		*Recettes.*	
Budget nos 42, 43, 44.		Chapitre VI.	
Voté	Fr. 288,300 —	Prévu	Fr. 378,100 —
Dépensé . . .	» 307,124 90	Reçu.	» 386,375 10
Dép. en plus .	Fr. 18,824 90	Reçu en plus .	Fr. 8,275 10

Détail des dépenses.

	Prévu	Dépensé
N° 42 Bâtiments.	Fr. 242,500 —	Fr. 253,155 90
N° 43 Promenades et jardins.	» 40,500 —	» 45,468 55
N° 44 Horloges.	» 5,300 —	» 4,615 30
Water-closets et bains de la jetée.	—	» 3,885 15
	Fr. 288,300 —	Fr. 307,124 90
Dépensé en plus.	» 18,824 90	
	Fr. 307,124 90	

Détail des recettes.

		Prévu	Reçu
a.	Abonn. aux horl. élec.	Fr. 1,400 —	Fr. 1,383 35
b c d.	Loyers divers.	» 375,500 —	» 380,068 70
e.	Promenades.	» 1,200 —	» 1,190 —
	Water-closets et bains de la Jetée.	—	» 3,733 05
		Fr. 378,100 —	Fr. 386,375 10
	Reçu en plus.	» 8,275 10	
		Fr. 386,375 10	

SECTION I

Bâtiments.

Budget n° 42.

		Prévu	Dépensé
a. b.	Traitements	Fr. 5,860 —	Fr. 5,944 —
c. d. e. f. g.	Bâtiments municipaux pour le service public	» 84,000 —	» 92,173 10
20 juin 1893.	Crédit supplémentaire pour aménagements dans les Ecoles Grütli et Boulevard James-Fazy	» 13,500 —	» 9,364 55
h. i. j.	Bâtiments, propriétés de rapport	» 24,140 —	» 30,674 25
k.	Elargissement des rues, versement à effectuer à ce compte	» 5,000 —	» 5,000 —
l.	Eau consommée par les différents serv. munic.	» 110,000 —	» 110,000 —
	Divers (water-closets et bains de la Jetée)	—	» 3,885 15
		Fr. 242,500 —	Fr. 257,041 05
	Dépensé en plus	» 14,541 05	
		Fr. 257,041 05	

L'excédent se répartit, comme on le voit, sur plusieurs rubriques.

Le Conseil Municipal a voté le 20 juin 1893 un crédit supplémentaire de fr. 13,500 — pour aménagements dans les écoles du Grütli et du Boulevard James-Fazy. Il n'a été dépensé sur cette somme que fr. 9364 55. C'est donc une économie de fr. 4,135 55 sur les prévisions.

Il a été dépensé fr. 3,885 15 pour les Water-closets et les bains de la Jetée, pour lesquels il n'y avait pas de crédit voté. On trouve au Chapitre VI des recettes la contre-partie de cette dépense. Les recettes ont donné pour ces deux objets fr. 3,733 05.

Les bâtiments affectés à l'instruction publique ont absorbé à eux seuls, comme d'ordinaire, la majeure partie du crédit voté pour l'entretien général des bâtiments.

Au collège de St-Antoine, des modifications importantes ont été apportées aux poêles à gaz afin d'assurer une meilleure ventilation des classes. Les anciens tuyaux d'échappement en zinc ont été remplacés par des tuyaux de grès d'une section plus forte, en même temps que les poêles à gaz primitifs ont été remplacés par de nouveaux appareils moins nombreux mais plus puissants. Cette amélioration a été apportée à sept classes.

Au collège de la Prairie, le renouvellement de la couverture en ardoises de la toiture a été continuée sur une superficie de 700 m² de l'aile nord; les ardoises placées à l'origine se trouvaient être d'une marque peu connue à Genève et de qualité inférieure.

Les water-closets de l'aile nord ont été transformés, le sac a été supprimé et remplacé par un caniveau à écoulement direct dans l'égout.

Le système des water-closets de l'école du Grütli, assez défectueux au point de vue de l'hygiène, a été complètement transformé et remplacé par une installation semblable à celle qui fonctionne d'une manière satisfaisante dans plusieurs bâtiments scolaires et en particulier dans les deux nouvelles écoles de St-Antoine et de la rue Necker.

D'autre part, dans les préaux intérieurs (côté des garçons) les soubassements en bois, d'un entretien très coûteux, ont été enlevés et remplacés par un granitage d'une hauteur de 1 m. 50, ce qui rendra impossible toute espèce de dégradation.

A l'école des filles de la rue de Malagnou, un calorifère a été changé, les combles encore inoccupés ont été aménagés pour servir aux cours de l'Académie professionnelle; quatre classes nouvelles y ont été installées.

Les water-closets de l'école de la gare ont été améliorés, et trois classes ont été pourvues de bancs neufs du système Mauchain.

Les calorifères hors d'usage du temple de St-Gervais et du Musée Rath ont été remplacés par des appareils neufs.

Les cheneaux des bâtiments de l'abattoir se trouvaient être en très mauvais état, ce qui a nécessité leur remplacement à peu près complet; une partie de ces cheneaux a pu être conservée quelque temps encore mais devra être refaite sous peu.

Le développement considérable que présentent les bâtiments de l'abattoir donne nécessairement à des travaux de ce genre une certaine importance, ce qui a motivé l'augmentation du crédit annuel affecté à l'entretien de ces bâtiments.

Un généreux donateur, attentif à toutes les questions qui touchent aux choses de l'art, a bien voulu offrir à la Ville de se charger à ses frais du remplacement des bancs en sapin qui se trouvaient encore dans le temple de St-Pierre par d'autres en noyer sculpté conformes comme modèle à ceux qui avaient été placés il y a une quinzaine d'années.

La mise en œuvre des 51 bancs qu'il s'agissait de faire exécuter avait été retardée par suite de la pénurie presque complète de bois de noyer qu'on constate en Suisse. Ce mobilier a pu être livré au commencement de cette année, et il complète heureusement l'ensemble architectural de notre cathédrale. Nous renouvelons ici à M. Galland l'expression de la gratitude de toute la population genevoise.

Bureau des loyers et redevances.

Percepteur des loyers et redevances : M. Moïse Trimolet.

Le percement de la rue Céard devant être effectué au plus tard pour le 30 juin 1894, l'administration a dû faire procéder à la démolition des immeubles nos 9, 11, 13, 15, rue de la Croix-d'Or, et des nos 8, 10, 12, 14, rue Neuve; bien que la rentrée des loyers ait été

assez difficile pendant les derniers mois de l'exercice, nous avons pu cependant atteindre la somme prévue au budget.

Deux nouveaux immeubles ont été acquis en 1893 : le Château Royal, rue de Cornavin, et la maison Butin, rue de la Tour-de-l'Ile, n° 1.

Nous avons transformé en petits logements une partie des ateliers de l'immeuble n° 5, rue Rossi, qui ne se louaient plus ; nous avons installé dans l'immeuble n° 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, les bureaux des pompes funèbres, et fait d'importantes réparations au Grenier à blé. La somme votée pour frais d'entretien a été forcément dépassée par suite de ces travaux extraordinaires, mais nous trouvons une compensation dans les revenus, qui sont très sensiblement augmentés.

Section II.

Promenades et Jardins.

Chef de service : M. G. Nitzschner.

Dépenses.		*Recettes.*	
Budget n° 43.		Ch. VI, lettre *e*.	
Voté	Fr. 40,500 —	Prévu	Fr. 1,200 —
Dépensé . . .	» 45,468 55	Reçu	» 1,190 —
Dépensé en plus .	Fr. 4,968 55	Reçu en plus . .	Fr. 10 —

Aux dépenses, l'augmentation porte sur les lettres *f, journées d'ouvriers* et *g, entretien et frais de culture.*

Les plantations d'arbres de nos rues et boulevards ont été remaniées sur plusieurs points et devront d'ailleurs faire l'objet d'études ultérieures, afin d'arriver à un état de choses qui réponde réellement au but poursuivi.

Les platanes répandus à profusion dans la ville présentent l'inconvénient de prendre un développement excessif, aussi bien dans le sol qu'en hauteur. Les trottoirs et les pavages sont soulevés par l'extension des racines, et le feuillage devient si touffu que des protestations s'élèvent partout de la part des propriétaires d'immeubles. Le Conseil Administratif a mis à l'étude la réforme à apporter

aux plantations de nos boulevards et le choix des essences d'arbres les plus convenables pour conduire au résultat désiré.

Une des trois rangées de platanes du boulevard James-Fazy a été enlevée; les arbres arrachés ont servi à combler quelques lacunes, les autres ont été replantés au bois de la Bâtie.

Une rangée de celtis a été plantée dans la partie inférieure de la rue de la Servette.

Plusieurs arbres trop âgés ont été arrachés et remplacés dans les promenades de la Treille et des Bastions. En évitation d'accidents, il a été procédé à l'émondage des vieux marronniers de la Treille. De grosses branches trop chargées menaçaient de se rompre sous l'action du vent.

Les platanes du Cours de Rive et de la rue Pierre-Fatio, qui par leur développement nuisaient aux immeubles voisins, ont été fortement rabattus.

Des suppressions d'arbres ont été effectuées autour du kiosque de la promenade du lac et aux abords du monument Brunswick pour dégager le nouvel emplacement de la statue équestre.

Un dépôt de terre d'un fâcheux aspect a été enlevé du parc de Montbrillant, et la pièce d'eau de cette promenade a été refaite presque entièrement. Des chassis de couches neufs y ont été placés.

Les palissades en bois de la promenade de l'Observatoire ont été remplacées par des grilles en fer.

Le matériel d'arrosage, très fatigué à la suite d'une saison exceptionnellement sèche, a été renouvelé en partie.

Les plantes de serres ont été à plusieurs reprises mises à contribution pour la décoration du foyer du théâtre et du palais Eynard à l'occasion de fêtes et de réceptions.

Le Conseil Administratif a été saisi, l'année dernière de plusieurs demandes pour l'établissement de kiosques, panoramas, etc. dans des promenades de la ville. Comme ces demandes deviennent de plus en plus fréquentes, le Conseil Administratif a estimé qu'il convenait de prendre à ce sujet une détermination d'un caractère général, et il a décidé en principe qu'il ne serait plus concédé dans nos promenades publiques d'emplacements pour des établissements ou exploitations ayant un but d'intérêt privé.

SECTION III

Horloges.

Dépenses. Budget n° 44.			*Recettes.* Ch. VI, lettre *a*. Abon^nt aux horloges électriques.		
Voté	Fr.	5,300 —	Prévu	Fr.	1,400 —
Dépensé . . .	»	4,615 30	Reçu.	»	1,383 35
Dép. en moins .	Fr.	684 70	Reçu en moins .	Fr.	16 65

L'économie porte sur *a*, *entretien des horloges de clochers*, et *b*, *entretien et éclairage du clocheton de l'ancienne machine hydraulique*.

Le service ne donne lieu, pour l'exercice écoulé, à aucune observation spéciale.

CHAPITRE VII

SERVICE DES EAUX ET FORCES MOTRICES DU RHONE

Ingénieur-Directeur : M. Butticaz.

COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE

Dépenses.		*Recettes.*	
Voté	Fr. 141,000 —	Prévu. . . .	Fr. 712,000 —
Dépensé . . .	» 151,834 85	Reçu	» 743,128 75
Dép. en plus .	Fr. 10,834 85	Reçu en plus .	Fr. 31,128 75

Exercices	1892	1893	Augmentat.	Diminution
Dépenses				
Voté	111600 —	141000 —	29400 —	—
Dépensé (y compris la réserve pour Chèvres)	145381 25	151834 85	6453 60	—
Dépensé en plus	33781 25	10834 85	—	22946 40
Recettes				
Prévu	665000 —	712000 —	47000 —	—
Reçu	703335 55	743128 75	39793 20	—
Reçu en plus	38335 55	31128 75	—	7206 80
Dépensé en plus	33781 25	10834 85	—	22946 40
Augmentation des recettes sur les dépenses en plus du budget. . .	4554 30	20293 90	15739 60	—

COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Prévision des recettes et des dépenses

Budgets	1892	1893	Augmentat.	Diminution
Recettes				
Produit des concessions d'eau et forces motrices	582000 —	602000 —	20000 —	—
Produit de l'eau affectée aux services municipaux	110000 —	110000 —	—	—
TOTAL.	692000 —	712000 —	20000 —	—
Dépenses				
Frais annuels pour entretien	111600 —	119000 —	7400 —	—
Intérêts et amortissements 5 1/4 % sur fr. 5,614,000	294735 —	294735 —	—	—
Intérêts et amortissements 4,7 % sur nouveaux travaux		17625 —	17625 —	—
Intérêts et amortissements sur anciennes installations	110000 —	110000 —	—	—
Réserve pour avances aux installations de Chèvres	27000 —	21975 —	—	5025 —
TOTAL.	543335 —	563335 —	25025 —	5025 —
Bénéfice prévu au budget selon justification financière (voir tableau 1, Utilisation des forces motrices du Rhône, Bâtiment n° 2)	148665 —	148665 —	—	—
MONTANT DES RECETTES PRÉVUES	692000 —	712000 —	25025 —	5025 —

Résultat financier

Exercices	1892	1893	Augmentat.	Diminution
Recettes				
Produit des concessions d'eau et forces motrices	593335 55	633128 75	39793 —	—
Produit de l'eau affectée aux services municipaux	110000 —	110000 —	—	—
TOTAL.	703335 55	743128 75	39793 —	—
Dépenses				
Frais annuels pour entretien	95075 30	103558 45	8483 15	—
Intérêts et amortissements	397302 20	450373 85	53071 65	—
Réserve pour avances aux installations de Chèvres	27000 —	22110 —	—	4890 —
TOTAL.	519377 50	576042 30	61554 80	4890 —
Bénéfice net du service des eaux et forces motrices	183958 05	167086 45	—	16871 60
MONTANT DES RECETTES.	703335 55	743128 75	61554 80	21761 60

Comptabilité budgétaire. — Le montant des recettes est de fr. 743,128 75, soit en augmentation de fr. 31,128 75 sur les prévisions du budget; par contre, les dépenses ont été de fr. 151,834 85, y compris fr. 22,110 — mis en réserve pour avances aux installations de Chèvres, représentant un supplément de fr. 10,834 85. Il en résulte pour le budget une augmentation de recettes sur les dépenses montant à fr. 20,293 90.

Comptabilité industrielle. — Les recettes sont identiques au chiffre précédent. Quant aux dépenses, celles concernant l'installation et l'entretien des fontaines et bouches à incendie passent au compte général de la Ville, tandis que celles pour conduites nouvelles, achats de compteurs et d'outillage passent au compte capital, ainsi que la somme de fr. 22,110 —, mise en réserve pour avances aux installations de Chèvres.

L'augmentation des recettes de l'exercice 1893 sur le précédent est de fr. 39,793 20; par contre, les dépenses, étant de fr. 56,664 80 en augmentation pour la même période, il en résulte une diminution de recettes nettes de fr. 16,871 60 sur l'exercice de 1892, ce qui porte le bénéfice de 1893 à fr. 167,086 45 contre fr. 183,958 05 pour l'exercice précédent.

Tarifs

Le tarif H, pour forces motrices pour éclairage électrique a été annulé.

Usine hydraulique a vapeur

Les pompes n'ont pas été utilisées cette année; elles ont été mises en marche pendant quelques heures pour vérifier leur bon fonctionnement.

Installations hydrauliques a la Coulouvrenière

Le volume théorique que les pompes ont élevé est de 34,147,745 mètres cubes d'eau, dont 11,256,875 ont été fournis par le service à basse pression.

La vitesse moyenne des pompes, basse pression, a été de 17,2 tours par minute; celle des pompes à haute pression nos 4, 5 et 6 de 20,5 tours, tandis que celle des pompes nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 a été en moyenne de 16,8.

La hauteur moyenne d'élévation a été, pour les pompes à basse pression, de 65 mètres, et pour les pompes à haute pression, de 137 mètres.

Le groupe no 15 de pompes et turbine a été mis en service cette année le 7 septembre.

Exploitation

Le tableau suivant résume la marche des différents moteurs, les quantités d'eau montées et les frais d'exploitation.

Prix de 1,000 m³ d'eau, non compris l'intérêt et l'amortissement :

1892, fr. 1,25; 1893, fr. 1,30.

MARCHE DES POMPES PENDANT L'ANNÉE 1894

DÉSIGNATION DES MOTEURS	NOMBRE DE TOURS	HEURES DE MARCHE	MÈTRES CUBES	Tours par minute	SALAIRES des soigneurs des pompes	GRAISSAGE ET DÉCHETS	ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE	Frais divers, Drogueries, etc.	BARRAGE	Régulateur, entretien, graissage et chauffage	RÉPARATIONS fournitures et main-d'œuvre		TOTAUX	
Turbine N° 1 bp.	8.384.500	8275½	5.031.700	16.9										
id. N° 2 bp.	8.675.600	8272½	5.175.360	17.5										
id. N° 3 bp.	2.971.100	2259	1.049.815	21.9										
id. N° 3 hp.	2.095.700	1852½	733.495	18.9										
id. N° 4 hp.	8.285.500	6791½	1.701.464	20.3										
id. N° 5 hp.	7.661.400	6571	1.570.584	18.9										
id. N° 6 hp.	8.578.300	6532½	1.759.409	21.9										
id. N° 7 hp.	3.840.600	3821½	1.344.210	16.7	21.243 —	3.115 95	1.479 45	379 05	2.130 40	715 20	18.354 05		47.417	10
id. N° 8 hp.	6.976.500	6719½	2.441.773	17.3										
id. N° 9 hp.	7.468.900	7156½	2.614.115	17.4										
id. N° 10 hp.	5.500.500	5105	1.925.175	17.9										
id. N° 11 hp.	4.665.800	4561	1.633.030	17.0										
id. N° 12 hp.	4.983.400	4955	1.744.190	16.8										
id. N° 13 hp.	7.937.800	7331	2.778.230	18.0										
id. N° 14 hp.	6.044.300	5525	2.115.505	18.2										
id. N° 15 hp.	1.513.400	1318½	529.690	18.2										
			34.147.745		21.243 —	3.115 95	1.479 45	379 05	2.130 40	715 20	18.354 05		47.417	10

Prix de 1000 mètres cubes d'eau théoriques élevés en 1893 par les pompes hydrauliques : fr. 1.30, non compris l'intérêt et l'amortissement. Ce prix était de fr. 1.25 en 1892.

Canalisations nouvelles.

Budget n° 45.

Des canalisations nouvelles ont été établies, sur le réseau à basse pression, pour des concessions nouvelles, quand le revenu atteignait 10 % du coût des travaux.

RÉSEAU A BASSE PRESSION.

Ville de Genève :			
Rue de Hollande	78m	tuyaux de 100mm	diam.
Square des Bergues	34m	» 100mm	»
Rue Lefort	48m	» 80mm	»
Rue Ami-Lullin	9m	» 80mm	»
Rue de Monthoux	27m	» 80mm	»
Rue de la Cloche	60m	» 80mm	»
Rue Cité de la Corderie	5m	» 80mm	»
Rue de l'Arquebuse	12m	» 80mm	»
Rue des Casemates	69m	» 80mm	»
Rue de la Dôle	33m	» 80mm	»
Rue de la Scie	24m	» 60mm	»
Commune de Plainpalais :			
Chemin du Soleil-Levant	48m	» 80mm	»
Route Caroline	24m	» 80mm	»
Chemin de l'Ecole	3m	» 60mm	»
Chemin (près les Casernes)	76m	» 60mm	»
Commune des Eaux-Vives :			
Chemin Muzy	90m	» 80mm	»
Chemin Sillem	36m	» 80mm	»
Total des conduites posées en 1893	676m		
Total au 31 décembre 1892	83.124m70		
Total au 31 décembre 1893	83.800m70		

De plus, il a été placé une vanne rue de la Fontaine pour compléter le réseau.

Réseau a haute pression.

Les canalisations suivantes ont été installées au moyen de crédits spéciaux.

Ville de Genève :

Place de la Petite-Fusterie . .	10m	tuyaux de	200m.m	diam.
Rue de l'Est	57m	»	150mm	»
Rue Gutenberg.	66m	»	100mm	»
Rue Petit-Seun	22m	»	100mm	»

Commune des Eaux-Vives :

Chemin du Marché	57m	»	200mm	»
Chemin des Vollandes . . .	33m	»	100mm	»

Commune du Petit-Saconnex :

Chemins Richemont et Rothschild	93m	»	200mm	»
Ancienne propriété Wendt aux Charmilles	636m	»	100mm	»
Chemin Daubin	22m	»	80mm	»
Chemin des Chalets	84m	»	80mm	»
Chemin du Nant	45m	»	80mm	»
Chemin de la Fontaine . . .	49m	»	80mm	»
Les Crêtes (en remplacement) .	179m	»	80mm	»
Chemin du Colombier . . .	33m	»	60mm	»

Commune de Lancy :

Chemin du Bac, Petit-Lancy. .	82m	»	60mm	»
» des Chênes » . .	80m	»	40mm	»
» » » . .	51m	»	30mm	»
Au Verger, Petit Lancy . . .	60m	»	40mm	»
» » . . .	46m	»	30mm	»
Chemin du Verjus, Grand-Lancy	20m	»	40mm	»
A reporter	1725m	tuyaux		

Report 1725m tuyaux

Commune de Carouge :

A Grange-Colomb	41m	tuyaux de	60mm décim.
Avenue Industrielle, Acacias .	3m	»	150mm »

Commune de Genthod :

Route de Collex	200m	»	50mm »

Commune de Chambésy :

Du Vengeron à la Gare . . .	1.082m	»	100mm »

Total des conduites posées en 1893	3.051m
Total des conduites posées au 31 décembre 1892. . . .	64.852m35
Anciens réseaux, Sociétés des Eaux du Rhône, rive gauche et rive droite	32.615m65
Total	100.519m00
A déduire : conduite remplacée.	179m
Total des conduites posées au 31 Décembre 1893. . . .	100.340m00

En outre, il a été posé 3 vannes pour compléter le réseau, soit :
2 vannes de 80mm commune du Petit-Saconnex.
et 1 vanne de 100mm commune d'Onex.

Tableau du réseau des canalisations à basse pression suivant leur diamètre.

Diamètre	Longueur	Diamètre	Longueur
600mm	33,8	*Report.*	25461,2
500mm	2286,8	100mm	7652,9
350mm	1294,3	90mm	43,0
300mm	124,0	82mm	1417,8
250mm	7453,5	80mm	27642,2
200mm	1611,6	75mm	578,9
180mm	174,0	70mm	3802,8
165mm	140,6	65mm	949,2
160mm	343,4	60mm	9051,7
150mm	3029,5	55mm	1913,6
135mm	347,7	50mm	3572,5
120mm	3682,5	40mm	1714,9
110mm	4939,5	Total.	83800,7
A reporter.	25461,2		

Tableau du réseau des canalisations à haute pression suivant leur diamètre.

Diamètre	Longueur	Diamètre	Longueur
700mm	30,0	*Report.*	36785,3
600mm	4474,5	120mm	891,2
500mm	2265,5	110mm	875,0
450mm	16,0	100mm	18384,1
400mm	5423,5	90mm	3812,4
350mm	679,8	80mm	10455,8
300mm	2871,8	75mm	5993,7
250mm	5502,6	60mm	8499,8
200mm	7409,8	50mm	9858,7
150mm	6274,3	40mm	4687,0
135mm	1837,5	30mm	97,0
A reporter.	36785,3	Total.	100340,0

Fontaines nouvelles et bouches à eau.

I. *Fontaines.*

Il a été établi 1 borne fontaine, rue des Casemates.
1 petite fontaine, Promenade des Cropettes.
Plus 1 fontaine décorative, Grand-Quai.

Il y a actuellement en service :

16 fontaines à 4 jets.
16 » à 2 jets.
10 » à 1 jet.
2 » Wallace.
5 bornes fontaines en pierre.
4 » » fonte et pierre.
72 » » en fonte.
5 » » petit modèle.
16 lavoirs.
6 jets d'eau.
8 grottes.

II. *Bouches à eau.*

Il a été établi sur le réseau à basse pression :

Ville de Genève :

Jardin Botanique, 1 hydrante.
Rue de la Scie, 1 »
Boulevard Helvétique, 1 »
Rue de Hollande, 1 »

Sur le réseau à haute pression :

Ville de Genève :

Rue de la Servette, 5 hydrantes ont été transformés à haute pression.
Rue de Lyon, 1 » » »

Commune du Grand-Saconnex :

1 hydrante en remplacement d'une ancienne bouche.

Commune de Pregny :

2 hydrantes en remplacement de 2 anciennes bouches.

Commune du Plan-les-Ouates :

1 hydrante.

Commune de Lancy :

2 hydrantes.

Etat de Genève :

A Varembé, 1 hydrante.

Pour les particuliers :

Hôtel Beau-Séjour, à Champel, 1 bouche.

Il a été posé 17 plaques indicatrices de bouches à eau.

Le nombre total des bouches est de :

724	689,	basse pression dans la Ville de Genève (6 bouches ont été transformées à h. p.).
	21,	haute pression dans la Ville de Genève.
	4,	» dans le bâtiment des turbines.
	5,	basse pression » »
	2,	» Usine hydraulique à vapeur.
	3,	» Immeuble, 2, quai de la Poste.
29	dans la commune de Plainpalais.	
19	»	des Eaux-Vives.
6	»	de Carouge.
14	»	du Petit-Saconnex.
5	»	du Grand-Saconnex.
2	»	de Pregny.
4	»	de Bellevue.
1	»	de Genthod.
1	»	de Vernier.
2	»	d'Onex.
5	»	de Lancy.
3	»	de Bernex.
3	»	de Confignon.
6	»	de Plan-les-Ouates.
2	»	de Cologny.
26	sur des routes cantonales.	
55	particulières.	

Total 907 bouches au 31 décembre 1893.

Moteurs et ascenseurs.

I. *Moteurs à basse pression.*

Le nombre des moteurs hydrauliques en activité à la fin de 1892 était de 130. — 1 nouveau moteur a été installé, savoir :

1 chez M. de Siebenthal, lithographe.

Par contre, 7 moteurs ont cessé de marcher, savoir :

1 chez MM. Forestier, coutelier.
1 » Ostermann, négociant en fourrures.
1 » Peyrard, fabricant de pâtes.
1 » Roussy, dentiste.
1 » Bardet, dentiste.
1 » Etat de Genève, Ecole de Médecine.
1 » Trembley, imprimeur.

Ont été transformés à haute pression, 3 moteurs, savoir :

2 chez MM. Chatelain, marchand de bois.
1 » Marconi, menuisier.

Le nombre des moteurs en service à la fin de 1893 est de 121, dont 8 dans les bâtiments municipaux.

En outre, il existe 2 turbines (pour restitution de force motrice) à l'usine Pélaz, à la Coulouvrenière.

II. *Ascenseurs.*

Il a été établi 2 ascenseurs :

1 à l'hôtel de la Paix.
1 à l'hôtel Beau-Rivage.

Le nombre des ascenseurs est maintenant de 25, se répartissant dans 11 hôtels, 2 maisons locatives, 1 à l'hôpital, 5 pour monte-charge et 2 au théâtre.

III. *Turbines à haute pression.*

Le nombre des turbines en activité à la fin de 1892 était de 149.

17 nouvelles turbines ont été installées, savoir :

		Chevaux
1 chez MM.	C^ie de l'Ind. électrique (éclairage), Bâtiment des turbines,	100
1 »	G. Pfisterer, tourneur, Tranchées de Rive,	1
1 »	Vogt & Guitton, Brasserie des Pâquis,	13
1 »	Lany, imprimeur, rue de Monthoux,	1
1 »	Vescio, ferblantier, Coulouvrenière,	1
1 »	Audéoud & C^ie, fabricants d'appareils de chauffage,	10
2 »	Favre & Chalut, électriciens, rue Petit-Senn,	2
1 »	Martin, fabricant de vis, au Prieuré,	7
1 »	Etat de Genève, Institut pathologique, à la Cluse,	3
1 »	Dalphin, fabricant de paillons, Acacias,	2
1 »	G. Olivet, éclairage électrique, quai des Eaux-Vives,	4
1 »	Reyboubet, fabricant de babouches, rue Gutenberg,	1
1 »	G. Perrot, monteur de boîtes en or, rue Dassier,	1
1 »	C^ie de l'Industrie électrique (transmission de force à Sécheron), Bâtiment des turbines,	80
1 »	Rathgeb, éclairage, hôtel de Russie,	10
1 »	Bâtiment des turbines, vannage 3^me période,	5

3 moteurs ont été transformés à haute pression :

		Chevaux
1 chez MM.	Chatelain, marchand de bois, rue Malatrex,	5
1 »	Marconi, ébéniste, chemin des Vollandes,	4

Par contre, 4 turbines ont cessé de marcher, savoir :
2 chez MM. Cuénod & Sautter, électriciens, rue Voltaire.
1 à la Société pour le sciage des pierres, à Varembé.
1 à la Société frigorifique de Rive.

Le nombre des turbines en service à la fin de 1893 est de 164, y compris 10 pour la restitution de la force motrice aux usiniers.

Réseau a basse pression

I. A la jauge.

Eau ménagère.

Le nombre des concessions d'eau était, au 31 décembre 1892, de 2766 concessions débitant . . . . . 4177 litres

A reporter 4177 litres

	Report	4177 litres
50 nouvelles concessions ont été établies, débitant .	55	»
2 anciennes concessions ont été rouvertes avec . .	3	»
et 60 concessions ont été augmentées de . .	80	»
2818	4315 litres	

Par contre :

33	19 concessions ont été fermées avec	22 litres	70 »
	14 » débitant	36 »	
	ont été transformées au compteur.		
	11 concessions ont été réduites avec	12 »	

2785 concessions débitant 4245 litres

Ces concessions se répartissent comme suit :

Genève	1928 concessions	débitant	2770 litres
Plainpalais	395	»	710 »
Eaux-Vives	292	»	468 »
Petit-Saconnex	162	»	281 »
Chambésy	8	»	16 »
Ensemble. . .	2785 concessions	débitant	4245 litres

II. Au compteur.

Eau ménagère.

302 compteurs.

Eau industrielle.

34 »

Eau agricole.

4 »

Eau pour arrosage des routes cantonales et communales.

12 »

352 compteurs.

RÉSEAU A HAUTE PRESSION

I. A la jauge.

Eau ménagère.

Rive droite . .	256	concessions débitant	544 ½	litres
» . .	5	»	15	» gratuits
Rive gauche . .	198	»	418	»
	459	concessions débitant	977 ½	litres

Ces concessions se répartissent comme suit :

Rive droite.

Commune de Bellevue. . .	40	concessions débitant	80 ½	litres
» de Genthod. . .	15	»	58	»
» de Pregny . . .	26	»	69 ½	»
» du Grand-Saconnex	26	»	60	»
» du Petit-Saconnex .	133	»	263	»
» de Vernier . . .	21	»	28 ½	»

Rive gauche.

Commune d'Anières . . .	2	»	15	»
» de Bernex . . .	12	»	20 ½	»
» de Carouge. . .	5	»	6	»
» de Collonge-Bellerᵉ.	4	»	9	»
» de Cologny . . .	7	»	138	»
» de Confignon . .	13	»	19	»
» de Corsier . . .	8	»	20	»
» des Eaux-Vives .	2	»	3	»
» de Lancy . . .	86	»	103	»
» d'Onex	19	»	35	»
» de Plainpalais . .	3	»	5	»
» du Plan-les-Ouates.	25	»	31	»
» de Troinex . . .	2	»	2 ½	»
» de Veyrier . . .	6	»	6	»
» Ville de Genève .	4	»	5	»
Ensemble. . . .	459	concessions débitant	977 ½	litres

II. Au compteur.

Rive droite.	Rive gauche.
Eau ménagère.	
18 compteurs.	7 compteurs.
Eau industrielle.	
12 »	4 »
Eau agricole.	
3 »	1 »
33 compteurs.	12 compteurs.

Ville et communes.
Eau motrice, basse et haute pression.

15 compteurs, basse pression.
56 » haute pression.

71 compteurs.

Ensuite de la convention conclue entre l'Etat et la Ville de Genève, en date du 10 décembre 1892, faisant suite à la loi du 2 novembre 1892, qui a accordé à la Ville de Genève la concession de la force motrice du Rhône en aval de la Jonction, l'Etat et les communes suivantes bénéficient à partir de cette année des réductions suivantes :

Etat de Genève. 50 % de rabais sur le montant de la fourniture d'eau pour ses bâtiments cantonaux et routes, soit un rabais de fr. 2,236.

Communes.			
Petit-Saconnex.	Augmentation de 39	litres d'eau	sans augmentation de prix.
Pregny . . .	»	2 1/2 »	»
Genthod . .	»	2 »	»
Bellevue . .	»	1 1/2 »	»
Vernier . . .	»	1/2 »	»
Confignon . .	»	1 »	»

Communes.			
Bernex . . .	Augmentation de 3 ½	litres d'eau	sans augmentation de prix.
Troinex. . .	» ½	»	»
Corsier . . .	» 1	»	»

Les communes de Plainpalais, Eaux-Vives, Plan-les-Ouates, Onex jouissent déjà de conventions spéciales pour leurs fournitures d'eau dans les bâtiments communaux, etc.

Egalement, toutes les communes du canton ont droit à un rabais de 50 % pour toute l'eau qui leur sera nécessaire pour le service des bâtiments municipaux, des routes et fontaines publiques.

Consommation d'eau à basse pression

	M³	TOTAL : M³	
Eau ménagère à la jauge.			
2785 concessions débitant 4245 litres à 525m36 par litre et par an	2,231,172		
Total de l'eau ménagère à la jauge.		2,231,172	
Eau ménagère au compteur.			
302 compteurs . . . . . débitant	322,859		
Total de l'eau ménagère au compteur.		322,859	
Eau industrielle au compteur.			
34 compteurs . . . . . débitant	212,828		
1 » Chemin de fer P.-L.-M., Gare de Genève	156,190		
4 » eau agricole. . . . . débitant	4,370		
12 » eau pr arrosage des routes cantonales et chemins communaux. débitant	24,400		
Total de l'eau industrielle au compteur.		397,788	
Eau motrice.			
14 abonnés à la jauge . . . . . débitant	446,300		
83 » au compteur . . . . . »	574,765		
12 » » ascenseurs . . »	72,370		
Total de l'eau motrice.		1,093,435	
Ville de Genève.			
Services autres que celui des Eaux.			
Abattoirs . . . . . au compteur	364,680		
Ecoles primaires et Collèges, à la jauge 382 litres	200,779		
Ecole d'horlogerie . . . . . » 32 »	16,819		
Théâtre . . . . . » 25 »	13,140		
» . . . . . au compteur	7,050		
Bâtiments publics (musées, bibliothèques, etc.) . . . . . 26 »	13,665		
Promenades . . . . . à la jauge. 16 »	8,409		
Fontaines, jets d'eau, cascades . . . . 2727 »	1,433,311		
Urinoirs . . . . . 429 »	225,482		
Halles et marchés . . . . . 9 »	4,730		
Cimetières : St-Georges (10 litres), Plainpalais (1 litre) . . . . . 11 »	5,781		
Rachat des sources . . . . . 42 »	22,075		
Lavage et arrosage des rues, étang de patinage, etc.	1,900,000		
Total de l'eau pour les services municipaux.		4,215,921	
Total de l'eau venduc.			8,261,175
Ville de Genève.			
Service des Eaux et forces motrices du Rhône.			
Atelier du Service des Eaux	54,000		
Turbine à basse pression (bâtiment des turbines) .	6,000		
Restitution de la force motrice aux usiniers.		60,000	
Usine Pélaz, Coulouvrenière, 2 turbines, 18 1/2 chevaux	543,200		
Dangler, teinturier, Coulouvrenière (eau industrielle (5 litres)	2,628	545,828	605,828
			8,867,003
Tolérance 1/4.			2,216,751
Total de l'eau à basse pression.			11,083,754

Consommation d'eau à haute pression

	M³	TOTAL M³	
Eau ménagère à la jauge.			
453 concessions débitant 832 litres ½ à 525,m³6 par litre et par an	437,299		
Total de l'eau ménagère à la jauge.		437,299	
Eau ménagère au compteur.			
25 compteurs . . . . . débitant	32,970		
Commune de Cologny	19,762		
Total de l'eau ménagère au compteur.		52,732	
Eau industrielle et agricole.			
Au compteur : Mme la Baronne de Rothschild, Pregny	97,010		
» Cie P.-L.-M., gare des Eaux-Vives .	5,110		
» Ariana, à Varembé, jet d'eau . . .	6,048		
» 20 concessions eau industr. et agricole	38,780		
Total de l'eau industrielle et agricole.		146,948	
Eau motrice.			
71 abonnés à la jauge	6,945,439		
57 » au compteur y compris l'éclairage électr.	3,902,568		
6 » » pour ascenseurs. . . .	12,140		
Total de l'eau motrice.		10,860,147	
Ville de Genève.			
Services autres que celui des Eaux.			
Ecole d'horlogerie, 1 turbine, 5 chevaux	49,830		
» éclairage	24,500		
Fontaines lumineuses, jet d'eau	573,260		
Total de l'eau pour les services municipaux		647,590	
Total de l'eau vendue			12,144,716
Ville de Genève.			
Service des eaux et forces motrices du Rhône.			
Bâtiment des turbines (éclairage électrique) 1 turb.	132,126		
» » (vannes d'introduction) 3 »	34,950		
Régulateur des Eaux-Vives . . . . . 1 »	1,319,040		
M. Tronchin à Bessinge	12,400		
A divers 15 litres gratuits de 525 m³6 par litre et par an.	7,884		
Total pour le service des Eaux et forces motrices.		1,506,400	
Restitution de la force motrice aux usiniers.			
6 abonnés pr 10 turbines avec 178 chevaux utilisés	2,872,808	2,872,808	4,379,208
			16,523,924
Tolérance ¼			4,130,980
Total de l'eau à haute pression			20,654,904

Volume théorique de l'eau élevée en 1893 par les pompes B. et H.P. et comparaison avec 1892.

Turbines N^os	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
Basse pression													
Turbine N° 1	454,480	396,180	412,800	370,560	406,500	399,900	451,920	412,200	423,420	383,340	447,000	473,400	5,031,700
» N° 2	489,180	452,940	476,520	282,000	434,040	400,440	425,340	439,920	443,340	467,220	452,340	412,080	5,175,360
» N° 3	560	24,115	41,720	219,590	128,720	135,030	106,610	11,250	119,910	122,745	—	33,565	1,049,815
	944,220	873,235	931,040	872,150	969,260	935,370	983,870	969,370	986,670	973,305	899,340	919,045	11,256,875
Eau élevée en 1892	871,060	843,485	855,905	897,960	988,260	960,290	1,017,600	1,013,390	923,125	591,985	912,185	930,275	10,805,520
Diminution de 1893 sur 1892	—	—	—	25,810	19,000	24,920	33,730	44,020	—	—	12,845	11,230	—
Augmentation de 1893 sur 1892	73,160	29,750	75,135	—	—	—	—	—	63,545	381,320	—	—	451,355
Haute pression													
Turbine N° 3	164,325	15,120	102,585	18,165	—	—	3,080	54,320	2,310	5,425	280,140	88,025	733,495
» N° 4	171,482	158,116	157,276	117,333	177,837	143,807	169,043	178,350	137,023	144,840	2,870	113,488	1,701,464
» N° 5	119,597	141,737	143,438	160,761	166,603	154,959	153,565	168,469	172,958	163,774	19,926	4,797	1,570,584
» N° 6	75,153	115,866	116,153	102,807	100,368	138,949	191,798	174,844	167,955	169,637	187,616	218,263	1,759,409
» N° 7	153,930	66,255	166,530	124,180	151,165	210,630	204,750	120,190	—	—	15,260	131,320	1,344,210
» N° 8	159,390	98,105	172,480	206,570	202,300	201,495	203,770	218,470	250,250	254,273	267,085	207,585	2,441,773
» N° 9	182,595	251,230	166,005	217,455	206,395	173,390	203,070	233,100	214,410	249,830	247,205	269,430	2,614,115
» N° 10	156,835	205,835	143,220	112,700	141,890	96,635	144,690	147,175	208,565	174,615	172,550	220,465	1,925,175
» N° 11	116,235	178,115	155,680	163,590	193,900	117,915	197,085	227,535	82,075	83,650	35,035	82,215	1,633,030
» N° 12	215,390	35,315	31,010	73,360	201,320	218,610	189,525	234,465	192,360	112,665	149,170	91,000	1,744,190
» N° 13	176,855	263,655	224,945	206,640	264,075	256,550	214,375	191,520	207,620	241,850	258,615	271,530	2,778,230
» N° 14	120,485	133,280	173,145	190,400	96,215	185,955	170,485	174,685	212,975	195,755	211,015	251,160	2,115,505
» N° 15	—	—	—	—	—	—	—	—	93,275	193,025	140,105	103,285	529,690
	1,812,222	1,662,629	1,752,467	1,723,961	1,902,068	1,898,895	2,045,236	2,123,123	1,941,775	1,989,339	1,986,592	2,052,563	22,890,870
Eau élevée en 1892	1,840,537	1,609,281	1,663,924	1,521,801	1,595,719	1,744,498	1,736,436	1,849,106	1,653,031	2,002,875	1,770,833	1,845,036	20,803,077
Diminution de 1893 sur 1892	28,315	—	—	—	—	—	—	—	—	13,536	—	—	—
Augmentation de 1893 sur 1892	—	53,348	88,543	202,160	306,349	154,397	308,800	274,017	288,744	—	215,759	237,527	2,087,793

Répartition de l'eau dépensée.

	basse pression m³	haute pression m³	TOTAL m³
Eau ménagère à la jauge	2,231,172	437,299	2,668,471
» au compteur	322,859	52,732	375,591
Total de l'eau ménagère.	2,554,031	490,031	3,044,062
Eau industrielle	397,788	146,948	544,736
Eau motrice	1,093,435	10.860,147	11,953,582
Ville de Genève. Services municipaux	4,215,921	647,590	4,863,511
Total de l'eau vendue	8,261,175	12,144,716	20,405,891
Ville de Genève. Service des Eaux et forces motrices.	60,000	1,506,400	1,566,400
Restitution de la force motrice aux usiniers	545,828	2,872,808	3,418,636
	8,867,003	16,523,924	25,390,927
Tolérance ¼	2,216,751	4,130,981	6,347,732
Total.	11,083,754	20,654,905	31,738,659

Justification de l'emploi de l'eau.

	basse pression m³	haute pression m³	TOTAL m³
Quantité de l'eau élevée	11,256,875	22,890,870	34,147,745
en moins { 4 % sur basse pression / 7 % sur haute pression }	450,275	1,602,360	2,052,635
Reste.	10,806,600	21,288,510	32,095,110
Apport de la haute pression	+400,000	−400,000	— —
	11,206,600	20,888,510	32,095,110
Consommation avec tolérance ¼	11,083,754	20,654,905	31,738,659
Pertes par les trop-plein des réservoirs, soupapes à réparer, robinets de saigne, bouches à incendie, fuites, etc.	122,846	233,605	356,451

Développement de la vente de la force motrice comparativement à l'ensemble de la vente de l'eau.

ANNÉES	Recettes totales de la vente de l'eau y compris l'eau municipale	Augmentation annuelle.	EAU MOTRICE Produit annuel.	EAU MOTRICE Augmentation annuelle.	% de la recette comparée à l'ensemble des recettes.	Nombre de moteurs.	Recette moyenne par moteur.	NATURE DES INSTALLATIONS hydrauliques.
1887	453,201 40	—	107,682	—	—	—	—	Mise en service du 6me groupe de pompes.
1888	515,545 95	62,344	150,421	42,739	29,1	190	756	Mise en service des 7me et 8me groupes de pompes et du réservoir de Bessinge.
1889	537,408 —	21,863	164,964	14,543	30,6	209	786	
1890	570,064 95	32,656	190,376	25,412	33,4	240	793	Mise en service des 9me et 10me groupes de pompes.
1891	633,259 30	63,195	239,667	49,291	37,8	265	904	Mise en service des 11me et 12me groupes de pompes.
1892	658,225 70	24,966	253,346	13,679	38,5	279	908	Mise en service des 13me et 14me groupes de pompes.
1893	701,638 55	43,412	281,934	27,998	40,0	287	982	Mise en service du 15me groupe de pompes.

Prix de revient de l'eau en 1893.

	BASSE PRESSION (2 GROUPES)	HAUTE PRESSION (13 GROUPES)
Eau consommée	8.261.175m3	12.144.716m3
Dépenses.		
Entretien	1/4 Fr. 25.889 60	3/4 Fr. 77.668 85
Amortissement, anciennes installations	» 46.333 55	
Amortissement, nouvelles installations	1/4 » 44.946 15	3/4 » 134.838 35
Intérêts, anciennes installations.	» 37.643 40	
Intérêts, nouvelles installations	1/4 » 46.653 10	3/4 » 139.959 30
	Fr. 201.465 80	Fr. 352.466 50
Prix de revient par mètre cube	Fr. 0.0244 (en 1892, Fr. 0.0251)	Fr. 0.029 (en 1892 Fr. 0.0273)
Prix moyen	Fr. 0.027 (en 1892, Fr. 0.026).	

Prix de vente du mètre cube d'eau en 1893.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Mètres cubes	Recette.	Prix de vente du m³.	Prix de vente en 1892.	Mètres cubes	Recette.	Prix de vente du m³.	Prix de vente en 1892.
Eau ménagère . .	2,554,031	215,741 20	0,084	0,086	493,031	54,824 95	0,110	0,109
Eau industrielle . .	397,788	26,644 50	0,067	0,067	146,948	12,493 90	0,085	0,09
Eau motrice . . .	1.093,435	42,224 05	0,039	0,041	10,860,147	239,709 95	0,022	0,022
Eau municipale . .	4,215,921	95,000 —	0,022	0,022	647,590	15,000 —	0,022	0,022
	8,261,175	379,609 75			12,144,716	322,028 80		
1893 . . .		Prix moyen	0,046			Prix moyen	0,026	
1892 . . .		» »	0,046			» »	0,027	

1893 . . . Prix moyen 0,034
1892 . . . » 0,035

Concessions réparties d'après le chiffre de la recette de 1893.

Eau ménagère à la jauge.

HAUTE ET BASSE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
0 à 52	2068
53 à 100	875
101 à 500	289
501 à 1,000	5
1,001 et au-dessus.	1
	3238

Eau ménagère au compteur.

BASSE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
0 à 60	135
61 à 110	76
111 à 200	38
201 à 500	33
501 à 1,000	3
1,001 à 2,000	—
2,001 à 3,000	1
	286

Eau motrice au compteur et à la jauge.

RECETTE ANNUELLE	Basse pression		Haute pression		TOTAL
	à la jauge	au compteur y compris ascenseurs	à la jauge	au compteur y compris éclairage élec. ascenseurs	
Francs	Concessions	Concessions	Concessions	Concessions	Concessions
0 à 50	2	6	1	1	10
51 à 100	3	21	1	9	34
101 à 200	1	30	1	12	44
201 à 300	2	11	1	5	19
301 à 400	3	12	16	5	36
401 à 500	1	14	5	3	23
501 à 600	1	4	4	1	10
601 à 700	—	2	2	4	8
701 à 800	2	1	6	6	15
801 à 900	—	—	1	1	2
901 à 1,000	1	1	2	1	5
1,001 à 1,500	3	5	7	8	23
1,501 à 2,000	—	1	5	3	9
2,001 à 3,000	—	—	7	4	11
3,001 à 4,000	—	—	6	3	9
4,001 à 5,000	—	—	3	—	3
5,001 à 6,000	—	—	1	—	1
6,001 à 8,000	—	—	1	—	1
8,001 à 9,000	—	—	1	—	1
17,001 à 32,000	—	—	1	—	1
32,001 à 52,000	—	—	—	1	1
	19	108	72	67	266

Eau industrielle et agricole au compteur.

RECETTE ANNUELLE	Basse pression	Haute pression	TOTAL
Francs	Concessions	Concessions	Concessions
0 à 50	3	—	3
51 à 100	3	4	7
101 à 200	—	—	—
201 à 300	6	1	7
301 à 400	6	2	8
401 à 500	4	1	5
501 à 600	2	2	4
601 à 700	—	—	—
701 à 800	1	—	1
801 à 900	—	—	—
901 à 1,000	—	—	—
1,001 à 1,500	3	2	5
1,501 à 2,000	1	—	1
2,001 à 3,000	1	—	1
3,001 à 4,000	—	—	—
4,001 à 5,000	—	—	—
5,001 à 9,000	—	1	1
9,001 à 10,000	—	—	—
10,001 à 20,000	1	—	1
	31	13	44

INDUSTRIE E

Utilisant les Forces m

Au 31 I

Genre d'industrie	Basse pression		Haute pression		Genre d'industrie	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
Admin. des téléphones	1	0 12	—	—	*Report.* . .	31	68.63	81	1684.25
Abattoirs.	—	—	2	31.—	Fab[t] d'eaux gazeuses .	20	24.40	2	3.—
Ameublements . . .	2	6.—	—	—	» de biscuits . . .	1	2.50	2	2.—
Appareils électriques .	1	2.—	4	107.—	» de laine de bois .	—	—	1	6.—
» de chauffage	—	—	2	15.—	» de chicorée. . .	—	—	1	1.—
Articles en étain . . .	—	—	1	1.—	» de meubles. . .	—	—	1	15.—
Bandagistes	1	1.—	1	5.—	» de balances. . .	1	2.—	—	—
Battage de tapis . . .	—	—	1	3.—	» de vis.	—	—	*1	18.50
Bijouterie	1	2.—	2	3.—	» de limes. . . .	—	—	1	2.—
Blancs p[r] p. à musique	—	—	*	11.75	» de clefs de montr.	—	—	*	1.—
Bois de construction .	—	—	3	62.—	» d'aiguilles . . .	—	—	*	4.50
Bonnetterie et cravates	1	0.25	1	1.—	» de paille de fer .	—	—	*	2.75
Brasserie	—	—	9	139.—	» de spiraux . . .	—	—	2	2.—
Briqueterie.	—	—	1	3.—	» de cadrans . . .	—	—	*	1.—
Buanderie	4	6.—	3	4.50	» de chaînes . . .	5	9.—	—	—
Cafés torréfiés. . . .	1	0.50	1	2.50	» d'appar[ls] photogr.	—	—	*	2.—
Chapellerie.	—	—	1	1.—	» d'huiles	*	3.—	1	0.25
Charcuterie	5	5.—	1	2	» de corsets . . .	—	—	1	0.50
Charronnage	1	5.70	*	5.—	» de sacs en papier.	—	—	1	1.—
Chemin de fer. . . .	—	—	1	10.—	Ferblanterie	2	3.—	2	4.—
Chocolaterie	*	3.—	2	6.—	Fonderie.	—	—	2	9.—
Confiserie	1	2.—	1	1.—	Fontaines lumineuses .	—	—	1	80.—
Coiffeur	1	1.—	—	—	Horlogerie	2	4.—	*5	33.—
Cour[nes] p[r] remontoirs .	1	2.—	2	15.—	Imprimerie	15	22.30	6	12.50
Constr[ions] métalliques .	—	—	2	10.—	Instrum[ts] de physique.	—	—	3	19.—
» mécaniques.	—	—	1	10.—	Lithographie	6	5.—	*	2.—
» de charpente.	—	—	1	3.—	Laiterie	2	1.25	1	5.—
Coutellerie	1	2.—	*	1	Manufacture de tabacs	1	2.—	—	—
Dégrossissage d'or . .	—	—	*	15.—	Marbrerie	—	—	2	16.—
Dentistes et médecins .	1	0.25	—	—	Marchands de bois . .	14	32.80	6	15.50
Diamantaires	—	—	*2	33.50	» de graines.	2	4.—	—	—
Doreur-argenteur . .	1	1.—	—	—	» de vins . .	1	1.—	—	—
Eclairage électrique .	2	20.—	32	1178.—	Machines à coudre . .	2	0.31	—	—
Ecole d'horlogerie . .	—	—	1	—	Mécanique	—	6.—	*4	25.50
Enseignement	4	7.81	2	4.—	Menuiserie	1	1.80	3	24.—
Fab[t] de babouches . .	—	—	1	1	Monteur de boîtes. . .	—	—	2	5.—
» de cirage. . . .	1	1.—	—	—	Minoterie	—	—	*2	170.—
A reporter. . .	31	68.63	81	1684 25	*A reporter.* . .	106	192.99	134	2167.25

ÉTABLISSEMENTS

rices du Rhône à Genève

embre 1893.

Genre d'industrie	Basse pression		Haute pression		Genre d'industrie	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
Report. . .	106	192.99	134	2167.25	*Report.* . .	119	216.49	147	2215.25
Nickelage	—	—	*1	3.—	Industriels louant des				
Parqueterie	—	—	1	4.—	locaux avec force mot.	—	—	2	—
Perceur de joyaux . .	1	0.25	—	—	Restitution de force mo-				
Pharmacie	—	—	2	3.25	trice aux usiniers . .	2	—	10	—
Phototypie	—	—	1	2.50	*N.B.* Les chevaux employés sur les 14 turbines ci-dessus sont répartis plus haut suivant les industries respectives qui occupent ces locaux.				
Photographe	—	—	1	0.25					
Pilerie	1	7.—	*	4.50					
Poterie	—	—	1	17.—					
Réglure de papiers . .	1	0.25	—	—					
Robinetterie	1	1.—	2	3.—					
Serrurerie	2	2.—	2	6.—	*Service des eaux :*				
Soufflerie d'orgue . .	1	1.—	—	—					
Tourneur	—	—	*1	2.—					
Ventilation	6	12.—	—	—	Vannes du bâtiment				
Verre gravé	—	—	1	2.50	des turbines	1	5.—	3	20.—
					Eclairage électrique .	—	—	1	5.—
					Atelier	1	2.—	—	—
					Régulateur-compensa-				
					teur	—	—	1	120.—
A reporter. . .	119	216.49	147	2215.25	TOTAL GÉNÉRAL. .	123	223.49	164	2360 25

RÉCAPITULATION

	1892		1893		Augmentation pr 1893		Diminution pour 1893	
	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux
Réseau, haute pression	149	2140.25	164	2360.25	15	220 —	—	—
Réseau, basse pression	132	237.85	123	223.49	—	—	9	14,36
	281	2378.10	287	2583.74	15	220 —	9	14,36

soit une augmentation pour 1893 de 6 moteurs et de 205.64 chevaux.

Nota. — Les industries marquées d'un (*) utilisent des ateliers à location de force motrice.

EXTRA-BUDGÉTAIRE.

Distribution de l'eau dans les quartiers populeux.

Dépensé en 1892. . . .		Fr. 2,270 50
Ce compte est débité de :		
58 installations faites en 1887		Fr. 22,531 30
32 » » 1888		» 12,223 40
21 » » 1889		» 8.743 —
16 » » 1890		» 6,277 —
21 » » 1891		» 8,382 —
5 » » 1892		» 2,050 —
8 » » 1893		» 2,270 50
161 installations.		Fr. 62,477 20
A déduire :		
Moitié des recettes en 1887-92.	Fr. 15,248 20	
Plus remboursement en 1887-1892 de 9 avances . . .	» 3,119 10	Fr. 23,534 85
En 1893, moitié des recettes	» 3,504 —	
» 5 remboursements.	» 1,663 55	
Reste . .		Fr. 38,942 35

Cette dépense est faite, ainsi que la suivante, conformément à la décision du Conseil Administratif en date du 29 novembre 1886.

Etablissement de la force motrice à domicile.

Il n'y a rien été établi en 1893.

Ce compte est débité de :	
2 installations faites en 1887	Fr. 2,651 55
4 » » 1888	» 6,206 —
1 » » 1889	» 1,537 90
1 » » 1890	» 620 —
1 » » 1891	» 779 15
9 installations *A reporter*	Fr. 11,794 60

		Report Fr.	11,794 60
à déduire.			
Recettes de 1887-92	Fr. 7,713 —		
» de 1893.	» 1,850 —	»	9,563 —
	Reste .	Fr.	2,231 60

Entretien des concessions.

Dépenses de 1883 à 1892		Fr.	109,218 55
» en 1893		»	12,458 75
	Total . . .	Fr.	121,677 30
Recettes de 1883 à 1892. .	Fr. 102,941 70		
» en 1893	» 12,312 50	»	115,254 20
	Dépensé en plus . . .	Fr.	6,423 10

COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE. — Dépenses du

Prévues au budget	Désignation des dépenses	1892	1893
	A. Administration.		
11,800 —	*a, b, c)* Traitements	11,400 —	11,800 —
4,700 —	*d)* Frais généraux	4,551 90	4,727 10
	B. Entretien.		
3,600 —	*a)* Traitement du chef mécanicien	3,400 —	3,600 —
3,000 —	*b)* Assurance du personnel	2,502 85	1,759 45
700 —	*c)* Indemnités pour habillements	689 60	630 30
2,000 —	*d)* Entretien des bâtiments (1)	2,421 85	2,012 80
2,000 —	*e)* Chauffage	2,282 40	2,029 50
1,500 —	*f)* Eclairage	1,280 60	1,432 65
1,500 —	*g)* Entretien du barrage	1,782 10	2,130 40
33,000 —	*h)* » des pompes et turbines	36,693 80	37,894 85
500 —	*i)* » des pompes à vapeur	220 80	580 85
12,000 —	*j)* » de la canalisation (basse pression)	5,221 15	3,504 15
	» » (haute pression)	5,030 80	10,133 60
	» du réservoir (Bois Bâtie)	678 95	201 95
	» » (Bessinge)	476 65	223 70
10,000 —	*k)* » des concessions particulières	8,397 40	12,458 75
3,000 —	*l)* » de l'outillage et des appareils électriques	3,145 90	3,060 75
2,000 —	*m)* » des compteurs en location	2,601 35	2,861 70
200 —	*n)* » des bouches à eau particulières	163 50	204 75
1,500 —	*o)* » des turbines à domicile	505 15	254 75
	» de la restitution de la force motrice	1,628 55	2,056 45
5,000 —	*p)* » des fontaines	4,175 80	5,910 85
2,000 —	*q)* » des hydrantes	1,563 15	2,556 70
	C. Travaux neufs.		
10,000 —	*a)* Canalisations nouvelles (basse pression)	9,003 70	4,862 95
3,000 —	*b)* Fontaines nouvelles	1,479 90	3,131 90
	Bouches nouvelles	836 85	1,431 15
3,000 —	*c)* Outillage neuf	1,177 20	2,468 10
3,000 —	*d)* Etablissement de compteurs en location	5,069 35	5,804 75
22,000 —	Réserve pour avances aux installations de Chèvres	27,000 —	22,110 —
		145,381 25	151,834 85
141,000 —	Dépensé en plus de 1892	. . . .	. . . . .

(1) Le bâtiment des turbines a été visité en 1893 par 42324 personnes.

Service des Eaux et forces motrices.

En plus	En moins	Observations pour 1893 Motifs des augmentations de dépenses
400 —	—	conformément au budget.
175 20	—	
200 —	—	conformément au budget.
—	743 40	
—	59 30	
—	409 05	
—	252 90	
152 05	—	
348 30	—	peinture des vannes, nettoyage des berges.
1,201 05	—	augmentation des pompes.
360 05	—	
—	1,717 —	
5,102 80	—	
—	477 —	
—	252 95	
4,061 35	—	réparations supplémentaires provenant du gel.
—	85 15	
260 35	—	
41 25	—	
—	250 40	
427 90	—	
1,735 05	—	nettoyage des canaux et enlevage de la glace autour des fontaines.
993 55	—	
—	4,140 75	
1,652 —	—	établi 1 fontaine décorative, Grand-Quai.
594 30	—	
1,290 90	—	
735 40	—	recette en plus d'autre part.
—	4,890 —	
19,731 50	13,277 90	
13,277 90		
6,453 60		

COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE — Recettes du

Prévues au budget	Désignation des recettes	1892	1893
568,000 —	*a*) Produit des concessions d'eau :		
	Eau ménagère (basse pression)	212,877 45	215,741 20
	» (haute pression) Rive gauche . .	17,187 65	19,151 25
	» (haute pression) Rive droite . .	30,060 40	35,673 70
	Eau motrice (basse pression)	45,954 15	42,224 05
	» (haute pression)	207,392 10	239,709 95
	Eau industrielle (basse pression).	24,543 65	26,644 50
	» (haute pression)	10,210 30	12,493 90
12,400 —	*b*) Embranchements et location d'outils	12,517 70	12,312 50
4,500 —	*c*) Location des compteurs.	4,640 20	5,220 55
1,000 —	*d*) Vente de vieux matériaux	4,708 35	2,983 30
1,600 —	*e*) Bouches à eau particulières	1,655 —	1,745 —
500 —	*f*) Vacations	312 50	404 —
10,000 —	*g*) Recette compensant les frais généraux pour des travaux exécutés pour des particuliers. . . .	17,276 10	14,324 85
110,000 —	*h*) Produit de l'eau affectée aux services municipaux	110,000 —	110,000 —
4,000 —	*i*) Loyers divers	4,000 —	4,500 —
712,000 —		703,335 55	743,128 75

Service des Eaux et forces motrices.

Augmentat.	Diminution	Observations pour 1893
2,863 75	—	
1,963 60	—	
5,613 30	—	
—	3,730 10	3 moteurs ont été transformés à haute pression.
32,317 85	—	
2,100 85	—	
2,283 60	—	
—	205 20	
580 35	—	
—	1,725 05	
90 —	—	
91 50	—	
—	2,951 25	
—	—	
500 —	—	
48,404 80	8,611 60	
	39,793 20	Reçu en plus en 1893.
	48,404 80	

COMPTE

DE

PROFITS ET PERTES

ET

BILAN

DU SERVICE DES EAUX

ET FORCES MOTRICES DU RHONE

1893

DÉPENSES	Prévues au budget	Dépensé
	Fr. C.	Fr. C.
Administration		
a, b, c) Traitements	11,800 —	11,800 —
a) Frais généraux	4,700 —	4,727 10
Entretien		
a) Traitement du chef mécanicien	3,600 —	3,600 —
b) Assurance du personnel	3,000 —	1,759 45
c) Indemnités pour habillements	700 —	630 30
d) Entretien des bâtiments	2,000 —	2,012 80
e) Chauffage	2,000 —	2,029 50
f) Eclairage	1,500 —	1,432 65
g) Entretien du barrage	1,500 —	2,130 40
h) » des pompes et turbines	33,000 —	37,894 85
i) » des pompes à vapeur	500 —	580 85
j) » de la canalisation, basse pression		3,504 15
» » » haute pression	12,000 —	10,133 60
» du réservoir, bois de la Bâtie		201 95
» » de Bessinge		223 70
k) » des concessions particulières	10,000 —	12,458 75
l) » de l'outillage	3,000 —	3,060 75
m) » des compteurs en location	2,000 —	2,861 70
n) » des bouches à eau particulières	200 —	204 75
o) » des turbines à domicile	1,500 —	254 75
» de la restitution de la force motrice		2,056 45
p) » des fontaines	5,000 —	5,910 85
q) » des hydrantes	2,000 —	2,556 70
Travaux neufs		
a) Canalisations nouvelles, basse pression	10,000 —	4,862 95
b) Fontaines nouvelles	3,000 —	3,131 90
Bouches nouvelles		1,431 15
c) Outillage neuf	3,000 —	2,468 10
d) Compteurs en location	3,000 —	5,804 75
	119,000 —	129,724 85
Réserve pour avance aux installations de Chèvres	22,000 —	22,110 —
	141,000 —	151,834 85

des Eaux

BUDGÉTAIRE 1893

RECETTES	Prévues au budget	Reçu
	Fr. C.	Fr. C.
a) Eau ménagère, b. p. . . . 215.741,20	—	—
» R. G., h. p. . . . 19.151,25	—	—
» R. D., h. p. . . . 35.673,70	—	—
Eau motrice, b. p. . . . 42 224,05	—	—
» h. p. . . . 239.709,95	—	—
Eau industrielle, b. p. . . . 26.644,50	—	
» h. p. . . . 12 493,90	568,000 —	591,638 55
b) Entretien des embranchements et location d'outils.	12,400 —	12,312 50
c) Location des compteurs	4,500 —	5,220 55
d) Vente de vieux matériaux	1,000 —	2,983 30
e) Bouches à eau particulières	1,600 —	1,745 —
f) Vacations	500 —	404 —
g) Recette compensant les frais généraux pour des travaux exécutés pour des particuliers	10,000 —	14,324 85
h) Produit de l'eau affectée aux services municipaux.	110,000 —	110,000 —
i) Loyers divers	4,000 —	4,500 —
	712,000 —	743,128 75
A déduire : Dépenses, y compris la réserve pour Chèvres	141,000 —	151,834 85
Reste . . . Fr.	571,000 —	591,293 90

FORCES MOTRICES

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	CRÉDITS VOTÉS ET SUBVENTIONS	DÉPENSES	RECETTES
Coût de la concession	35,000 —	35,000 —	
Approfondissement du lit du Rhône		791,680 46	461,579 13
Vannes de décharge		81,596 59	
Digue séparative		102,521 31	
Batardeaux		312,586 58	7,790 05
Bâtiment des turbines et vannes		1,193,184 75	755 —
Pompes 1 à 10		821,628 05	680 15
Pont de la Machine et barrage		230,089 35	1,263 45
Abaissement des seuils des 4 anciennes machines		23,062 07	
Vannes Séchéhaye		38,251 84	
Restitution de force	4,469,064 —	97,858 59	35,122 90
Démolition de l'Ile		184,482 43	14,465 —
Conduite d'alimentation		122,509 07	1,589 10
Epuisement des enceintes		260,266 62	
Echelle à poissons		4,707 73	3,599 60
Draguage entre les ponts		14,222 55	
Draguage du port		75,901 35	
Digue 2me période		24,516 68	
Mur et draguage bras gauche		32,435 75	
Service des capitaux		159,070 55	
Imprévu, frais généraux		365,498 31	75,317 10
Canalisations nouvelles	1,290,000 —	1,260,145 —	23,591 60
Conduite du rond-point des Bergues	100,000 —	95,000 —	
Machine à vapeur	22,000 —	21,945 80	
Machine hydraulique	7,936 —	7,940 49	
Réservoir de Bessinges	200,000 —	253,590 95	315 20
Canalisations au réservoir	270,000 —	275,030 60	
Digues Jonction et Flühler	49,000 —	47,621 54	250 95
Egouts collecteurs	1,136,000 —	1,159,440 89	7,991 20
Pompes 11 et 12	175,000 —	173,590 65	
Achèvement du bâtiment	215,000 —	199,736 35	
Pompes 13 et 14	175,000 —	162,042 50	
Conduite en fer	300,000 —	210,356 70	
Transmission électrique	36,000 —	40,795 60	1,567 50
Pompes 15 et 16	180,000 —	158,260 05	
Porté à l'aménagement de l'Ile		100,000 —	
	8,660,000 —	9,136,567 75	635,877 93

DU RHONE

DÉPENSES déduction faite des recettes	DÉPENSES ne concernant pas le Service des Eaux	DÉPENSES concernant le Service des Eaux	TRAVAUX restant à faire	COUT TOTAL des travaux	DÉPENSE en plus des crédits	DÉPENSE en moins des crédits
35,000 —		35,000 --		35,000 —		
330,101 33	330,101 33			330,101 33		
81,596 59		81,596 59		81,596 59		
102,521 31		102,521 31		102,521 31		
304,796 53		304,796 53		304,796 53		
1,192,429 75		1,192,429 75		1,192,429 75		
820,947 90		820,947 90		820,947 90		
228,825 90	140,000 —	88,825 90		228,825 90		
23,062 07	23,062 07			23,062 07		
38,251 84		38,251 84		38,251 84		
62,735 69		62,735 69		62,735 69		
170,017 43	170,017 43			170,017 43		67,191 27
120,919 97		120,919 97		120,919 97		
260,266 62	260,266 62			260,266 62		
1,108 13	1,108 13			1,108 13		
14,222 55	14,222 55			14,222 55		
75,901 35	75,901 35			75,901 35		
24,516 68		24,516 68		24,516 68		
32,435 75	32,435 75			32,435 75		
159,070 55		159,070 55		159,070 55		
290,181 21	227,071 11	63,110 10	67,963 60	358,144 79		
1,236,553 40		1,236,553 40	53,446 60	1,290,000 —		
95,000 —		95,000 —		95,000 —		5,000 —
21,945 80		21,945 80		21,945 80		54 20
7,940 49	7,940 49			7,940 49	4 49	
253,275 75		253,275 75		253,275 75	53,275 75	
275,030 60		275,030 60		275,030 60	5,030 60	
47,370 59		47,370 59		47,370 59		1,629 41
1,151,449 69	1,151,449 69			1,151,449 69	15,449 69	
173,590 65		173,590 65		173,590 65		1,409 35
199,736 35		199,736 35		199,736 35		15,263 65
162,042 50		162,042 50		162,042 50		12.957 50
210,356 70		210,356 70	25,000 —	235,356 70		64,643 30
39,228 10		39,228 10		39,228 10	3,228 10	
158,260 05		158,260 05	12,900 —	171,160 05		8,839 95
100,000 —	100,000 —			100,000 —	100,000 —	
8,500,689 82	2,533,576 52	5,967,113 30	159,310 20	8,660,000 —	176,988 63	176,988 63

—	30,000 —	Subvent. de l'Etat de Genève p^r conduite d'alimentat.
	5,937,113 30	Montant des dépenses concern^nt le Service des Eaux.
+	10,237 25	Canalisation h. p. payée par le Service des Eaux.
	255,600 —	Rachat de la Société des Eaux du Rhône, rive droite.
	47,500 —	» » » » rive gauche.
	6,250,450 55	
—	789.711 25	Amortissements acquis au 31 décembre 1893.
	5,460,739 30	
+	1,048,445 20	Anc. installations, amortiss^ts déduits au 31 déc. 1893.
	6,509,184 50	Montant des capitaux engagés au 31 décembre 1893.
+	60,553 95	Débiteurs divers et réserve pour Chèvres.
	6,569,738 45	Chiffre conforme au bilan du 31 décembre 1893.

Doit			COMPTE DE	
			Francs	C.
Frais d'exploitation.				
Traitements	Fr.	11.800 —		
Frais généraux	»	4.727 10		
Traitement du chef mécanicien	»	3 600 —		
Assurance du personnel	»	1.759 45		
Indemnités pour habillements	»	630 30		
Entretien des bâtiments	»	2 012 80		
Chauffage	»	2.029 50		
Eclairage	»	1.432 65		
Entretien du barrage	»	2.130 40		
» des pompes et turbines	»	37.894 85		
» des pompes à vapeur	»	580 85		
» de la canalisation b. pression	»	3.504 15		
» » » h. pression	»	10.133 60		
» du réservoir du bois de la Bâtie	»	201 95		
» » de Bessinge	»	223 70		
» des concessions	»	12.458 75		
» de l'outillage	»	3.060 75		
» des compteurs en location	»	2.861 70		
» des bouches particulières	»	204 75		
» des turbines à domicile	»	254 75		
» de la restitution de la force motrice	»	2.056 45	103.558	45
Amortissements.				
Anciennes installations.				
Bâtiments (amortissables en 50 ans).				
23me amortissement sur la deuxième période de 1871 à 1880	Fr.	3.600 —		
13me amortissement sur le bâtiment Usine à vapeur	»	2.780 —		
10me amortissement sur le bâtiment quai de la Poste	»	1.000 —		
3me amortissement sur l'agrandissement de l'atelier	»	45 —		
Réservoir du bois de la Bâtie (amortissable en 50 ans).				
23me amortissement sur la deuxième période de 1871 à 1880	»	1.800 —		
Passerelle s/Arve (amortissable en 50 ans).				
23me amortissement sur la deuxième période de 1871 à 1880	»	1.270 —		
Canalisation basse pression (amortissable en 50 ans).				
23e amortissement sur la 2e période de 1871 à 1880	»	7.120 —		
A reporter	Fr	17.615 —	103.558	45

PROFITS ET PERTES — Avoir	Francs	C.
Eau municipale.		
Valeur de l'eau employée aux services municipaux.	110.000	—
Eau ménagère, basse pression.		
Rendement de l'année	215.741	20
Eau ménagère, haute pression, rive gauche		
Rendement de l'année	19.151	25
Eau ménagère, haute pression, rive droite		
Rendement de l'année	35 673	70
Eau motrice, basse pression.		
Rendement de l'année	42.224	05
Eau motrice, haute pression.		
Rendement de l'année	239.709	95
Eau industrielle, basse pression.		
Rendement de l'année	26.644	50
Eau industrielle, haute pression.		
Rendement de l'année	12.493	90
Entretien des embranchements et location d'outils.		
Rendement de l'année	12.312	50
Location des compteurs.		
Rendement de l'année	5.220	55
Vente de vieux matériaux.		
Rendement de l'année	2.983	30
Bouches à eau particulières.		
Rendement de l'année	1.745	—
Vacations.		
Rendement de l'année	404	—
Recette compensant les frais généraux pour des travaux exécutés pour des particuliers	14.324	85
Loyer.		
Ancienne machine en l'Ile et bureaux pour travaux de Chèvres	4.500	—
A reporter	743.128	75

Doit			COMPTE DE	
			Francs	C.
Report. . . .	Fr.	17.615 —	103 558	45
13e amortissement sur la canalisation spéciale pour l'usine à vapeur .	»	1.490 —		
8me amortissement sur la troisième période de 1881 à 1890	»	3.320 —		
2me amortissement sur la canalisation posée en 1891 et 1892	»	770 —		
Machines (amortissables en 20 ans).				
13e amortissemt sur la machine à vapeur	»	7.045 —		
Matériel (amortissable en 10 ans).				
9e amortissement sur la machine à essayer les tuyaux.	»	289 —		
Amortisst sur l'outillage, meubles, etc.	»	2.350 —		
Compteurs en location (amortissables en 10 ans).				
6e amortissement sur la troisième pé- de 1881 à 1890	»	3.140 —		
2me amortissement sur les compteurs posés en 1891 et 1892.	»	1.000 —		
Prises d'eau gratuites (amortissables en 10 ans).				
9me amortissement sur la troisième période de 1881 à 1890	»	2 297 —		
Avances aux propriétaires.				
Moitié de la recette annuelle pr amortist	»	3.504 —		
Remboursement de 5 avances . . .	»	1.663 55		
Force motrice à domicile.				
Montant de la recette annuelle des annuités pour amortissement . .	»	1.850 —	46.333	55
Intérêts 3 1/2 % sur le capital engagé au 31 Déc. 1892 .	Fr.	1.075.525 40	37.643	40
Nouvelles installations.				
Concession des forces motrices (amortissable en 100 ans).				
8e amortissement	Fr.	350 —		
Batardeaux (amortissables en 100 ans).				
8e amortissement	»	3.073 —		
A reporter. . . .	Fr.	3.423 —	187.535	40

PROFITS ET PERTES	Avoir	
	Francs	C.
Report. . .	743.128	75
A Reporter. . .	743.128	75

Doit **COMPTE DE**

		Francs	C
Report. . .	Fr. 3.423 —	187.535	40
Digue séparative (amortissable en 100 ans).			
8e amortissement	» 1.030 —		
Digue 2e période (amortissable en 100 ans).			
8e amortissement	» 245 —		
Barrage à rideaux (amortissable en 50 ans).			
8e amortissement	» 1.814 —		
Vannes et radier, en aval de l'Ile (amortissables en 50 ans).			
8e amortissement	» 1.695 —		
Vannes et radier, en amont de l'Ile (amortissables en 50 ans).			
8e amortissement	» 781 —		
Restitution de la force motrice aux usiniers (amortissable en 25 ans).			
8e amortissement	» 2.580 —		
Bâtiment des turbines (amortissable en 100 ans).			
8e amortissement	» 14.070 —		
Pompes et turbines (amortissables en 25 ans).			
8e amortissement sur les 10 premières turbines	» 35.520 —		
2e amortissement sur les groupes nos 11 et 12	» 6.943 —		
1er amortissement sur les groupes nos 13 et 14	» 6.480 —		
Machine à vapeur, transformation d'une pompe à haute pression (amortissable en 20 ans).			
6e amortissement	» 1.097 —		
Conduites d'alimentation inférieure et supérieure (amortissables en 17 ans).			
8e amortissement	» 5.590 —		
amortissement supplémentaire pr 1893.	» 50.309 50		
Conduite d'alimentation en fer de 1m20 de diamètre (amortissable en 50 ans).			
6e amortissement sr la partie inférieure	» 1.900 —		
1er amortissement sur la partie supérieure.	» 2.205 —		
A reporter. . .	Fr. 135.682 50	187.535	40

PROFITS ET PERTES	Avoir	
	Francs	C.
Report . . .	743.128	75
A reporter. . .	743.128	75

Doit			COMPTE DE	
			Francs	C.
Report. . . .	Fr.	135.682 50	187.535	40
Canalisations nouvelles, haute pression (amortissables en 50 ans).				
Conduite du Réservoir de Bessinge.				
6e amortissement	»	5.495 —		
Rachat de la Société des Eaux du Rhône, rive droite.				
7e amortissement	»	5.112 —		
Rachat de la Société des Eaux du Rhône, rive gauche.				
7e amortissement	»	950 —		
Nouveau réseau.				
8e amortissement sur la troisième période de 1881 à 1890	»	18.845 —		
2e amortissement sur la canalisation posée en 1891 et 1892	»	5.720 —		
Réservoir de Bessinge (amortissable en 50 ans).				
6e amortissement	»	5.050 —		
Intérêts des capitaux engagés pendant la construction (amortissables en 100 ans).				
8me amortissement	»	1.640 —		
Imprévu, frais généraux, etc. (amortissables en 100 ans).				
8e amortissement	»	790 —		
Digue de la Jonction (amortissable en 100 ans).				
8e amortissement	»	500 —	179.784	50
Réserve pour Usine de Chèvres, somme prélevée sur les recettes comme réserve			23.110	—
Intérêts 3 1/2 % sur le capital engagé au 31 Décembre 1892	Fr	5.331 783 10	186.612	40
Bénéfice de l'année, net.			167.086	45
			743.128	75

PROFITS ET PERTES	Avoir	
	Francs	C
Report . . .	743.128	75
	743.128	75

Actif **BILAN**

			Francs	C.
ANCIENNES INSTALLATIONS				
Barrage (pour mémoire)				
De **1840** à **1880**, soit 1re et 2e périodes.	Fr.	71 359 75		
Amortissement acquis	»	71.359 75		
Terrain,				
sans amortissement.				
Coût du terrain de l'Usine à vapeur .			60.500	—
Bâtiments,				
amortissables en 50 ans.				
De **1840** à **1870**, soit 1re période (pour mémoire.)				
Ancienne machine hydraulique en l'Ile.	Fr.	274 950 90		
Amortissement acquis au 31 déc. 1890	»	274.950 90		
De **1871** à **1880**, soit 2me pér. (annexes).	Fr.	215.157 45		
Amortissemt acquis au 31 déc. 1893 .	»	118.269 30		
Reste à amortir en vingt-sept annuités de fr. 3.600			96.888	15
1881. Coût de l'usine à vapeur. . . .	Fr.	139.034 35		
Amortissemt acquis au 31 déc. 1893.	»	36.640 —		
Reste à amortir en trente-sept annuités de fr. 2.780			102.894	35
1883. Coût du bâtiment, quai de la Poste	Fr.	50.000 —		
Amortissemt acquis au 31 déc. 1893 .	»	10.000 —		
Reste à amortir en quarante annuités de fr. 1.000.			40.000	—
1890. Agrandissement de l'atelier . .	Fr.	2.241 95		
Amortissemt acquis au 31 déc. 1893 .	»	135 —		
Reste à amortir en quarante-sept annuités de fr. 45			2.106	95
Réservoir (Bois de la Bâtie),				
amortissable en 50 ans.				
De **1871** à **1880**, soit 2me période . . .	Fr.	85.260 80		
Amortissemt acquis au 31 déc. 1893 .	»	36.689 40		
Reste à amortir en vingt-sept annuités de fr. 4.800.			48.571	40
Passerelle s/Arve,				
amortissable en 50 ans.				
De **1871** à **1880**, soit 2me période . . .	Fr.	63.568 90		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	»	29.246 20		
Reste à amortir en vingt-sept annuités de fr. 1.270.			34.322	70
A reporter. . . .			385.283	55

BILAN	Passif	
	Francs	C.
Ville de Genève.		
Compte capital	6.509.184	50
Ville de Genève.		
Compte exploitation . { Débiteurs divers	10.633	95
{ Réserve pour Chèvres. . .	49.920	—
A reporter . . .	6.569.738	45

Actif — BILAN

		Francs	C.
Report. . .		385 283	5[illegible]
Canalisation (basse pression) **amortissable en 50 ans.**			
De **1840** à **1870**, soit 1re période (pour mémoire.)	Fr. 538.462 85		
Amortissem. acquis au 31 déc. 1890 .	» 538 462 85		
De **1871** à **1880**, soit 2me période . . .	Fr. 355.818 —		
Amortissem. acquis au 31 déc. 1893 .	» 163.678 70		
Reste à amortir en vingt-sept annuités de fr. 7.120		192.139	30
1880. Coût de la canalisation spéciale pour l'alimentation des machines à vapeur	Fr. 74.447 75		
Amortissem. acquis au 31 déc. 1893 .	» 19.357 40		
Reste à amortir en trente-sept annuités de fr. 1.490		55.090	35
De **1881** à **1890**, soit 3e période . .	Fr. 172.138 75		
Amortissement acquis au 31 déc 1893	» 32.773 40		
Reste à amortir en quarante-deux annuités de fr. 3.320		139.365	35
1891 et **1892.** Canalisation établie . .	Fr. 38.016 75		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893.	» 1.350 —		
Reste à amortir en quarante-huit annuités de fr. 770		36.666	75
1893. Canalisation établie		4.862	95
Machines **amortissables en 20 ans.**			
De **1840** à **1870**, soit 1re période (pour mémoire).	Fr. 217.156 50		
De **1871** à **1880**, soit 2e période (pour mémoire).	» 216.203 85		
	Fr. 433.360 35		
Amortissem. acquis au 31 déc. 1890. .	» 433.360 35		
1880. Coût des machines à vapeur . .	Fr. 140.488 20		
Amortissemt acquis au 31 déc. 1893 .	» 91.174 80		
Reste à amortir en sept annuités de fr. 7.045		49.313	40
Matériel **amortissable en 10 ans**			
Coût des appareils électriques et téléphoniques	Fr. 6.627 40		
Amortissement acquis au 31 déc. 1891 Pour mémoire.	» 6.627 40		
A reporter. . .		862.721	65

BILAN	Passif	
	Francs	
Report . . .	6.569.738	45
	6.569.738	45

Actif — BILAN

			Francs	C.
	Report		862.721	65
Coût de l'appareil pour vérifier les compteurs	Fr.	1.491 60		
Amortissement acquis	»	1.491 60		
Pour mémoire.				
Coût de la machine à essayer les tuyaux.	Fr.	2.887 70		
Amortissem. acquis au 31 déc. 1893.	»	2 599 10		
Reste à amortir en une annuité de.			288	60
Outillage, meubles, ustensiles, etc.	Fr.	23.456 30		
Achat d'outils en 1893	»	2.468 10		
Total	Fr.	25.924 40		
Amortissement en 1893	»	2.350 —	23.574	40
Compteurs en location amortissables en 10 ans.				
De **1881** à **1890**, soit 3e période	Fr	33.143 40		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893.	»	21.574 60		
Reste à amortir en quatre annuités de fr. 3.140			12.568	80
1891 et **1892.** Compteurs installés	Fr.	9.291 65		
Amortissemment acquis au 31 déc. 1893	»	1.422 —		
Reste à amortir en huit annuités de fr. 1.000			7.869	65
1893. Compteurs installés			5.804	75
Prises d'eau gratuites amortissables en 10 ans.				
De **1882** à **1885**, soit 3me période, 265 prises	Fr.	26.406 35		
Amortissemt acquis au 31 déc. 1893	»	24.110 10		
Reste à amortir en une annuité de			2.296	25
Avances aux propriétaires. Amortissables chaque année par la moitié du produit des abonnements.				
De **1887** à **1892**, 153 installations	Fr.	60.206 70		
1893, 8 »	»	2.270 50		
	Fr.	62.477 20		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	»	23.534 85		
Reste à amortir			38.942	35
Turbines motrices à domicile. Amortissables chaque année par le produit des annuités payées comme location.				
De **1887** à **1891**, 9 installations	Fr.	11.794 60		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	»	9.563 —		
Reste à amortir.			2.231	60
A reporter			956.298	05

BILAN	Passif	
	Francs	C.
Report . . .	6.569.738	45
A reporter . . .	6.569.738	45

Actif — BILAN

		Francs	C.
Report . .		956.298	05
Marchandises.			
Approvisionnement en magasin suivant inventaire		92.147	15
NOUVELLES INSTALLATIONS			
Concession des forces motrices. **amortissable en 100 ans.**			
Coût de la concession (Dédommagement payé à MM. Henneberg et Cie) .	Fr. 35.000 —		
Amortissem. acquis au 31 déc. 1893.	» 2.800 —		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 350		32.200	—
Batardeaux **amortissables en 100 ans.**			
Coût des batardeaux	Fr. 304.796 50		
Amortiss. acquis au 31 déc. 1893 .	» 22.019 55		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 3.073		282.776	95
Digue séparative **amortissable en 100 ans.**			
Coût de la digue.	Fr. 102.521 30		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893.	» 7.693 05		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 1.030		94.828	25
Digue, 2me période **amortissable en 100 ans.**			
Coût de la digue.	Fr. 24.516 70		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	» 1.960 —		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 245		22.556	70
Barrage à rideaux **amortissable en 50 ans.**			
Coût du barrage.	Fr. 88.825 90		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	» 12.620 —		
Reste à amortir en quarante-deux annuités de fr. 1.814		76.205	90
Vannes et radier en aval de l'Ile **amortissables en 50 ans.**			
Coût des dits.	Fr. 81.596 60		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	» 10.381 05		
Reste à amortir en quarante-deux annuités de fr. 1.695		71.215	55
A reporter . . .		1.628.228	55

BILAN **Passif**

	Francs	C.
Report . . .	6.569.738	45
A reporter . . .	6.569.738	45

Actif — BILAN

		Francs	C.
	Report . . .	1.628.228	55
Vannes et radier en amont de l'Ile amortissables en 50 ans			
Coût des dits.	Fr. 38.251 85		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	» 5.435 —		
Reste à amortir en quarante-deux annuités de fr. 781		32.816	85
Restitution de la force mot. aux usiniers (amortissable en 25 ans).			
Coût des installations	Fr. 62.735 70		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893.	» 18.748 20		
Reste à amortir en dix-sept annuités de fr. 2.580		43.987	50
Bâtiment des turbines (amortissable en 100 ans).			
Coût du bâtiment, 1re période. . . .	Fr. 694.452 80		
Coût du bâtiment, 2me période. . . .	» 497.976 95		
Bâtiment, 3me période	» 199.736 35		
	Total Fr. 1.392.166 10		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 91.410 80		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 14.140		1.300.755	30
Pompes et turbines (amortissables en 25 ans).			
De **1884** à **1890.** Coût des 10 premiers groupes, treuils roulants et réservoirs de régularisation	Fr. 820.947 90		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 217.120 80		
Reste à amortir en dix-sept annuités de fr. 35.520		603.827	10
1891. Coût des groupes Nos 11 et 12 .	Fr. 173.590 65		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893.	» 13.886 —		
Reste à amortir en vingt-trois annuités de fr. 6.943		159.704	65
1892. Coût des groupes Nos 13 et 14 . .	Fr. 162 042 50		
Amortissement acquis au 31 déc 1893	» 6.480 —		
Reste à amortir en vingt-quatre annuités de fr. 6.480		155.562	50
1893. Coût des groupes Nos 15 et 16. .		158.260	05
Machine à vapeur (amortissable en 20 ans).			
Coût de la transformation d'une pompe à haute pression	Fr. 21.945 80		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 6.582 25		
Reste à amortir en quatorze annuités de fr. 1.097		15.363	55
	A reporter . .	4.098.506	05

PROFITS ET PERTES	Avoir	
	Francs	C.
Report. . .	6.569.738	45
A reporter.	6.569.738	45

Actif — BILAN

		Francs	C.
Report . . .		4.098.506	05
Conduites d'alimentation inférieure et supérieure (amortissables en 17 ans).			
Coût des conduites	Fr. 120.920 —		
A déduire : subvention de l'Etat. . .	» 30.000 —		
Reste	Fr. 90.920 —		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 90.920 —		
Pour mémoire.			
Conduite d'alimentation en fer de 1 m. 20 de diam^e^ (amortiss. en 50 ans)			
Coût de la partie inférieure	Fr. 95.000 —		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893.	» 11.400 —		
Reste à amortir en quarante-quatre annuités de fr. 1.900		83.600	—
1892. Coût de la partie supérieure . .	Fr. 110.243 45		
1893. Coût de la partie supérieure . .	» 100.113 25		
	Fr. 210 356 70		
Amortissement acquis au 31 Déc. 1893 .	» 2.205 —		
Reste à amortir en quarante-neuf annuités de fr. 4.250		208.151	70
Canalisations nouvelles, haute pression (amortissables en 50 ans).			
Coût de la canal du réserv. de Bessinge	Fr. 275.030 60		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 33 170 —		
Reste à amortir en quarante-quatre annuités de fr. 5.495		241.860	60
Coût du rachat de la Société des Eaux du Rhône, rive droite	Fr. 255.600 —		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 35.784 —		
Reste à amortir en quarante-trois annuités de fr. 5.112		219.816	—
Coût du rachat de la Société des Eaux du Rhône, rive gauche	Fr. 47.500 —		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 6.650 —		
Reste à amortir en quarante-trois annuités de fr. 950		40.850	—
De **1884** à **1890**. Coût du nouveau réseau	Fr. 903.420 45		
Coût du nouveau réseau (établi sur le crédit du Service des Eaux) . .	» 10.237 25		
Total	Fr. 913.657 70		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 122.139 80		
Reste à amortir en quarante-trois annuités de fr. 18.845		791.517	90
A reporter . . .		5.684.302	25

BILAN **Passif**

	Francs	C.
Report . . .	6.569.738	45
A reporter . . .	6.569 738	45

Actif — BILAN

		Francs	C.
	Report. . .	5.684.302	25
1891 et 1892. Canalisation établie . .	Fr. 303.239 50		
A déduire : Canalisation basse pression	» 18.585 65		
Reste	Fr. 284.653 85		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 10.246 —		
Reste à amortir en quarante-huit annuités de fr. 5.720		274.407	85
1893. Canalisation établie		29.893	45
Réservoir de Bessinge (amortissable en 50 ans).			
Coût du réservoir	Fr. 253.275 75		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893	» 29.978 —		
Reste à amortir en quarante-quatre annuités de fr. 5.050.		223.297	75
Intérêts des capitaux engagés pendant la construction (amortissables en 100 ans).	Fr. 159.070 55		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893.	» 8.385 15		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 1.640		150.685	40
Imprévu, frais généraux, etc. (amortissables en 100 ans)	Fr. 63.110 10		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 1.644 —		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 670.		61.466	10
Digue de la Jonction (amortissable en 95 ans)			
Coût de la digue.	Fr. 47.370 60		
Amortissement acquis au 31 déc. 1893 .	» 1.467 —		
Reste à amortir en quatre-vingt-douze annuités de fr. 500		45.903	60
Transmission électrique. Etablissement d'un câble pour desservir les quartiers de la Gare, de Cornavin et de Sécheron.		39.228	10
Réserve pour Chèvres. Somme prélevée sur les recettes de 1892 et 1893		49.920	—
Débiteurs divers		10.633	95
		6.569.738	45

BILAN	Passif	
	Francs	C.
Report . .	6.569.738	45
	6.569.738	45

CHAPITRE VIII

VOIRIE

Chef de service : M. VAUCHER-GRASSET.

Dépenses. Budget n° 46 à 51		*Recettes.* Vente de ruclons et établissement de trottoirs	
Voté . . .	Fr. 290,600 —	Prévu . . .	Fr. 53,000 —
Crédit supplém. pour égouts . (arrêté du Cons. Mun. du 7 avril 1893).	» 4,370 —	Reçu . . .	» 55,929 80
	Fr. 294,970 —	Reçu en plus .	Fr. 2,929 80
Dépensé . . .	» 354,458 55		
Dépensé en plus.	Fr. 59,488 55		

Aux recettes, la vente des ruclons a rendu la somme prévue, et l'établissement de trottoirs a donné une plus-value ; voici le détail des recettes :

	Prévu	Reçu
Vente de ruclons	Fr. 48,000 —	Fr. 48,000 —
Etablissement de trottoirs . .	» 5,000 —	» 7,929 80
	Fr. 53,000 —	Fr. 55,929 80
Reçu en plus	» 2,929 80	
	Fr. 55,929 80	

Quant aux dépenses, elles dépassent fortement, comme à l'ordinaire, les prévisions budgétaires. Les causes générales de cet état de choses sont les mêmes que nous indiquions l'année dernière : elles peuvent se résumer dans l'insuffisance des crédits, qui ont été graduellement abaissés au dessous des chiffres nécessaires pour assurer la bonne exécution du service. Il y a là une situation anormale qui devra attirer l'attention du Conseil Municipal à l'occasion de l'élaboration des prochains budgets.

SECTION I

Administration.

Budget n° 46.

Voté	Fr.	9,300 —
Dépensé.	»	9,189 95
Dépensé en moins . . .	Fr.	110 05

SECTION II

Rues.

Budget n° 47.

Voté.	Fr.	257,600 —
Dépensé	»	303,937 80
Dépensé en plus . . .	Fr.	46,337 80

I

Entretien des rues pavées et asphaltées.

Budget n° 47, lettre *a*.

Voté. . .	Fr.	25,000 —
Dépensé. .	»	22,242 60
Dép. en moins	Fr.	2,757 40

Il n'y a lieu de mentionner dans ce chapitre que quelques travaux exceptionnels ne rentrant pas dans l'entretien proprement dit de nos chaussées et qui réalisent une amélioration de l'état de choses existant précédemment.

Le trottoir du quai des Bergues compris entre les ponts des Bergues et de la Machine a été dallé en ciment. L'ancien trottoir gravelé ne paraissait plus en harmonie avec l'ensemble d'un quartier aussi central.

Une partie de la promenade de la rue Le Fort a été entourée de bordures en roche et d'une rigole pavée; ce travail qui sera continué jusqu'à son achèvement, facilite l'entretien des rues contigües et améliore l'aspect d'une promenade dont le maintien est dû à l'ensemble des propriétaires voisins.

La rue Bonivard, dont le pavé laissait beaucoup à désirer, a été repavée à neuf, le milieu de la chaussée restant macadamisé.

Pour compléter les travaux de prolongation de la rue Céard jusqu'à l'entrée du pont du Mont-Blanc, l'emplacement triangulaire restant sans emploi à l'ouest de la nouvelle rue, a été orné d'une fontaine et décoré de plantes vertes. Le trottoir du quai où se fait l'arrêt du tramway a été dallé en ciment.

Pour répondre à un vœu manifesté par les habitants de la place des Bergues, il a été créé au centre de cette place, un refuge circulaire éclairé par un candélabre à bec intensif. En sollicitant cette amélioration, les pétitionnaires avaient en vue moins l'encombrement produit par la circulation, que le supplément d'éclairage qui devait résulter de cette création.

L'administration municipale a fait procéder à la substitution du pavage en bois au pavé de pierre de la rue du Mont-Blanc, dans la partie comprise entre les rues Pécolat et Chaponnière. Cette opération a entraîné une correction de niveau assez importante et un relèvement des trottoirs. La compagnie des tramways a contribué à ce travail en opérant elle-même le redressement de ses voies. La surface transformée a embrassé une superficie de 2160^{m2}.

Quelques réfections de pavé relativement importantes, ont été opérées dans le haut de la rue du Mont-Blanc, sur le Grand-Quai, dans la place Longemalle, les rues Diday et Rousseau.

Dix passerelles pavées ont été exécutées sur divers points.

L'entretien du pavé de bois a occasionné en 1893 une dépense de 2,300 fr. environ. Il est à prévoir que cet élément de dépense prendra à l'avenir une importance de plus en plus grande et justifiera l'introduction dans le budget d'une rubrique spéciale.

Nouveaux Quartiers. — Elargissements.

A l'occasion de la démolition de l'immeuble portant le n° 32 de la rue du Rhône, l'administration municipale a traité avec le propriétaire, M. l'architecte Juvet, pour le recul de la façade de cette maison sur le nouvel alignement de la rue. La convention relative à cette opération a été ratifiée par le Conseil municipal.

L'administration de la Caisse d'Epargne ayant résolu d'affecter une certaine somme prélevée sur son fonds de réserve à un placement immobilier, avec le double but d'assainir l'un des vieux quartiers de la Ville et de créer des logements ouvriers, les délégués de la Caisse ont élaboré de concert avec le Conseil Administratif un projet d'ensemble visant la création d'une rue nouvelle tendant de la place Saint-Gervais à la rue des Corps-Saints, avec deux amorces de rues transversales en prolongation de la rue Grenus.

L'administration municipale a consenti à s'intéresser à cette opération par la cession à fonds perdu du montant du legs Vallin, et l'engagement d'opérer ultérieurement la prolongation de la rue nouvelle jusqu'à la rue des Terreaux-du-Temple. Cette convention a été ratifiée par les autorités compétentes.

La convention passée avec M. Butin, touchant l'aménagement du nouveau quartier de l'Ile prévoyait l'aliénation de la parcelle formant l'angle de la Tour de l'Ile et du quai de l'Ile; d'autre part, la parcelle contigüe au levant de la précédente a été, comme nous l'avons dit plus haut, vendue aux enchères publiques le 15 décembre et adjugée à M. Peyrot, architecte. Dans ces circonstances, il a été procédé en août et septembre à la démolition des immeubles 1, 3, 5 du quai de l'Ile et 2, 4, 6, 8 de la rue de la Machine, de façon à rendre le terrain libre pour la reconstruction des nouveaux immeubles.

Sur la proposition du Conseil Administratif, le Conseil municipal avait accepté comme voie municipale un tronçon de rue situé en

prolongation de la rue Dassier. Dès lors, des divergences de vues ont surgi entre les propriétaires de ce chemin privé ; une minorité d'entr'eux s'oppose au transfert du chemin à la commune, en sorte que la solution de cette affaire se trouve différée jusqu'à ce qu'un accord soit intervenu entre les intéressés.

II

Entretien spécial de la voie ferrée Rive-Neuve.

Budget n° 47, lettre *b*.

Voté	Fr.	3,000 —
Dépensé.	»	2,005 20
Dépensé en moins . . .	Fr.	994 80

III

Entretien des rues macadamisées.

Budget n° 47, lettre *c*.

Voté	Fr.	43,000 —
Dépensé	»	49,108 15
Dépensé en plus. . .	Fr.	6,108 15

L'insuffisance du crédit se fait assez fortement sentir ici. Comme nous le faisions remarquer l'année dernière, le crédit alloué pour ce service s'élevait, il y a quelques années, de 52 à 55,000 francs. L'expérience montre qu'il a été diminué dans une trop grande mesure.

IV

Entretien des trottoirs.

Budget n° 47, lettre *d*.

Voté	Fr.	20,000 —
Dépensé	»	22,228 15
Dépensé en plus . . .	Fr.	2,228 15

Les dépenses résultant de la transformation des trottoirs asphaltés hors d'usage, en dallages en ciment ont atteint leur point maximum en 1892 et sont maintenant entrées dans la période décroissante.

Les superficies transformées en 1893 s'élèvent à 4,250m², dont 1,390 pour la rive gauche et 2,860 pour la rive droite, contre 7,200 en 1892.

V

Etablissement de trottoirs dans les nouveaux quartiers.

Dépenses. Budget n° 47, lettre *e*		*Recettes.* Ch. VIII, lettre *b*	
Voté	Fr. 10,000 —	Prévu	Fr. 5,000 —
Dépensé . . .	» 10,923 45	Reçu	» 7,929 80
Dépensé en plus.	Fr. 923 45	Reçu en plus. .	Fr. 2,929 80

Bien que l'industrie du bâtiment soit plus ou moins sortie du marasme dans lequel elle a végété pendant quelques années, les constructions neuves sont élevées de préférence dans les communes suburbaines. Les terrains à bâtir deviennent en effet de plus en plus rares sur le territoire de la ville, et atteignent des prix élevés. Le nombre des trottoirs nouveaux reste donc stationnaire, et tendra probablement à décroître à l'avenir; il s'est élevé à 18 dans l'exercice écoulé. En outre, des dallages en ciment ont été substitués à des trottoirs pavés de compte à demi avec les propriétaires, au devant de 8 immeubles.

VI

Sablage et arrosage des rues.

Budget n° 47, lettre *f*.	
Voté	Fr. 10,000 —
Dépensé.	» 19,927 —
Dépensé en plus. .	Fr. 9,927 —

Cette rubrique, sous laquelle sont groupées deux catégories de travaux de nature assez dissemblable, donne lieu à un chiffre de

dépense en augmentation sensible par suite de l'extension de la ville et des exigences nouvelles. Il est à noter, en particulier, qu'il est nécessaire d'effectuer sur le pavé de bois des répandages fréquents de petit gravier siliceux, dont les débris s'incrustent à la surface des plots et la durcissent. Ce travail est exécuté de préférence sur le pavé de bois lavé par la pluie ou l'arrosage ; il contribue à diminuer l'usure du pavé et le glissement des chevaux.

La même cause que l'an dernier, c'est-à-dire la sécheresse persistante de l'été, motive l'excédant de dépense que présente ce chapitre.

VII

Nettoiement des rues.

Dépenses. Budget n° 47, lettre *g*		*Recettes.* Ch. VIII, lettre *a*	
Voté . . .	Fr. 115,000 —	Prévu . . .	Fr. 48,000 —
Dépensé . . .	» 145,811 90	Reçu	» 48,000 —
Dépensé en plus .	Fr. 30,811 90		

Le nettoiement des rues accuse chaque année une dépense plus forte, et il est à craindre que cette progression ne se continue, à l'avenir. Les causes de cette augmentation sont connues. La gêne apportée au service par les exigences croissantes et souvent excessives du public, rend l'enlèvement des immondices toujours plus coûteux, sans que le produit de la vente des ruclons devienne plus rémunérateur.

La sécheresse persistante de l'année dernière ayant déterminé une augmentation considérable du prix des fourrages, les maîtres voituriers qui fournissent à la Ville les tombereaux et les chevaux servant à l'enlèvement des immondices nous ont demandé d'élever d'un franc par cheval le prix des journées des chevaux faisant le service de la voirie municipale. Le Conseil Administratif y a consenti, à titre exceptionnel et temporaire. Ce prix a donc été porté à 15 francs par jour et par couple de chevaux.

La bonification accordée aux voituriers a été réduite à 1 franc par couple de chevaux dès le 1er octobre. Elle cessera dès que la

situation, en ce qui concerne le prix des fourrages, sera redevenue normale.

D'autre part, en raison des circonstances difficiles qui traversait l'agriculture par suite de cette sécheresse, le Conseil d'Etat nous demanda si la Ville ne pourrait pas abaisser le prix de ses ruclons, afin d'en faciliter l'acquisition aux agriculteurs. Entrant dans ces vues, le Conseil Administratif a apporté aux tarifs en vigueur des réductions variant du 10 au 25 %.

Les essais faits avec deux modèles de tombereaux couverts pour le transport des immondices ne paraissent pas absolument satisfaisants. Les nouveaux véhicules se prêtent mal au transport à travers champs et doivent être réservés pour les trajets de la banlieue. Dans ces circonstances, nous avons jugé devoir différer la commande des dix nouveaux tombereaux pour l'achat desquels le Conseil Municipal nous a alloué un crédit de 4000 francs, qui a été inscrit au budget de cette année.

VIII

Entretien des passages, escaliers et grilles de clôture.

Budget n° 47, lettre *h*

Voté	Fr.	1000 —
Dépensé . . .	»	523 15
Dépensé en moins	Fr.	476 85

Il y a seulement à mentionner dans ce chapitre la pose de deux bancs en fer sur la place qui avoisine les écoles des Pâquis.

IX

Entretien des latrines publiques et urinoirs.

Budget n° 47, lettre *i*

Voté	Fr	8000 —
Dépensé	»	8591 20
Dépensé en plus	Fr.	591 20

L'entretien journalier des installations de cet ordre absorbe la majeure partie du crédit affecté à cette branche du service de la voirie. Le solde disponible a été consacré, comme les années précédentes, à l'amélioration des emplacements existants, à la pose d'écrans et auvents protecteurs et à l'éclairage de quelques colonnes.

La disparition des urinoirs existant autrefois aux environs de l'ancien entrepôt de la rue du Mont-Blanc et l'ouverture de la nouvelle poste ont conduit le Conseil Administratif à décider la pose d'une colonne lumineuse sur le refuge voisin du nouvel édifice ; ce refuge a été agrandi à cette occasion, et a reçu également un kiosque à journaux et une colonne d'affichage.

X

Noms de rues et numéros de maisons.

Budget n° 47, lettre *j*.

Voté	Fr.	200 —
Dépensé	»	177 —
Dépensé en moins .	Fr.	23 —

Le Conseil Administratif a donné le nom de *rue Louis Favre* à un chemin privé créé sur l'ancien domaine de la Praire et reliant les rues de la Servette et du Jura.

Les anciennes plaques en zinc étampé et verni présentant l'inconvénient de s'altérer avec les années et de tacher les facades des immeubles, on a reconnu la nécessité de revenir à la tôle émaillée, dont la durée est plus grande et dont l'inaltérabilité est à peu près complète.

XI

Amortissement et intérêts des rescriptions émises pour l'établissement du pavage en bois.

Budget n° 47, lettre *k*.

Voté	Fr.	22,400 —
Dépensé . . .	»	22,400 —

SECTION III

Ponts et Quais.

Budget n° 48

	Voté	Dépensé
a) Entretien des ponts et quais .	Fr. 5000 —	Fr. 9,444 05
b) » des bateaux et chaînes de sauvetage	» 200 —	» 82 30
	Fr. 5,200 —	Fr. 9,526 35
Dépensé en plus	» 4,326 25	
	Fr. 9.526 35	

L'état de choses signalé dans notre compte-rendu de l'an dernier à propos des ponts de l'Ile ne s'est pas modifié ; il s'est même présenté le fait qu'au début de l'année une forte partie de la surface asphaltée du pont aval de Bel-Air se trouvait hors de service et devait être réparée. L'état précaire des tôles qui supportent ce tablier, comme aussi la perspective prochaine de la pose de la voie du tramway Sacconnex-Champel, nous ont conduit à différer sur la chaussée du pont toute nouvelle application d'asphalte comprimé pour se borner à un entretien sommaire avec du macadam.

Il va de soi que ces détériorations de surface n'affectent en aucune façon la solidité des ponts, qui reste ce qu'elle a toujours été.

La réfection des trottoirs du pont du Mont-Blanc et la substitution du béton de ciment ou mastic d'asphalte ont été continuées sur 760 mètres carrés environ ; cette transformation se trouve actuellement opérée sur la plus grande partie des trottoirs, et sera probablement achevée en 1894. Elle a coûté à elle seule 3,500 fr.

L'entretien de la chaussée en asphalte comprimé de ce même pont exige chaque année une dépense de 3 à 4,000 fr. L'exercice écoulé n'a pas fait exception à la règle, ce qui représente au total, pour le seul pont du Mont-Blanc, chaussée et trottoirs, une dépense de 7,300 fr. en 1893.

SECTION IV

Entretien des égouts.

Budget n° 49.

	Voté.	Dépensé.
a. Réparations	Fr. 5,000 —	Fr. 4,622 80
b. Nettoyage	» 4,000 —	» 3,156 35
Crédit supplémentaire du 7 avril 1893 :		
Egout rue de Monthoux	» 2,000 —	» 3,812 80
Egout rue du Léman et de la Grenade	» 2,370 —	» 2,573 50
	Fr. 13,370 —	Fr. 14,165 45
Dépensé en plus	» 797 45	
	Fr. 14,165 45	

Dans sa séance du 7 avril 1893, le Conseil Municipal a voté le crédit nécessaire à la construction de canaux d'égouts dans les rues de Monthoux, du Léman et de la Grenade. Ces travaux ont été exécutés en conformité des projets présentés, et ont eu pour effet d'assainir des quartiers jusqu'ici assez mal partagés au point de vue de la salubrité.

Il est à observer ici que les difficultés exceptionnelles qu'ont occasionnées ces travaux exécutés jusqu'à 5 m. de profondeur dans de très mauvais terrains ont entraîné un notable excédent de dépense sur les prévisions premières, et que, d'autre part, ensuite de deux demandes successives émanant de propriétaires intéressés, le canal de la rue de la Grenade a été prolongé de près de 70 m. au delà de la limite primitivement fixée.

Une pétition du même genre émanant d'un propriétaire de la rue de Coutance a conduit le Conseil Administratif à établir dans le bas de cette rue un canal d'égout profond, d'une longueur de 55 m. et relié au collecteur. L'administration municipale a accueilli favorablement cette demande appuyée de l'offre du propriétaire de contribuer à la moitié de la dépense, parce que la prolongation de cet égout jusqu'à la rue de Cornavin s'imposera un jour ou l'autre,

et qu'à ce titre ce travail peut être considéré comme étant d'intérêt général. La section du canal a été déterminée en conséquence.

La Ville a encore construit au haut de la rue du Mont-Blanc un embranchement de canal destiné à recevoir les eaux des refuges de la place. L'état de choses précédent avait l'inconvénient de donner lieu à des réparations continuelles par suite de l'insuffisance de pente des canaux existants.

Section V

Dépôts.

Budget n° 50

	Voté	Dépensé
a) Entretien et loyer des dépôts . .	Fr. 2,000 —	Fr. 2,023 10
b) Achat et entretien d'outils et matériel	» 2,500 —	» 3,645 30
	Fr. 4,500 —	Fr. 5,668 40
Dépensé en plus	» 1,168 40	
Somme égale .	Fr. 5,668 40	

Section VI

Enlèvement des neiges.

Budget n° 51

Voté. . . .	Fr. 5,000 —
Dépensé. . .	» 11,970 60
Dépensé en plus	Fr. 6,970 60

Toute la dépense concernant l'enlèvement des neiges a été effectuée dans la seconde quinzaine de janvier; cette chute n'a rien présenté d'exceptionnel; malgré cela, la dépense se monte à un total assez respectable.

CHAPITRE IX

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dépenses. Budget n° 52,			*Recettes.* Chapitre IX.		
Voté . . .	Fr.	106,300 —	Prévu . . .	Fr.	32,600 —
Dépensé . .	»	108,302 60	Reçu . . .	»	32 565 25
Dép. en plus	Fr.	2,002 60	Reçu en moins	Fr.	34 75

La totalité des becs de l'éclairage public comprenait à la fin de 1893 :

551 becs de nuit entière,
735 » de minuit,
93 » d'éclairage supplémentaire d'été,
20 » à forte consommation,

au total 1399 becs, comprenant 60 lanternes Krausé à consommation de 500 litres. Le nombre des becs nouveaux placés pendant l'année est de 5.

Le montant des installations particulières de gaz, effectuées par la Compagnie en 1893 et que la Ville s'est engagée à racheter à l'expiration de la concession se décompose comme suit :

Installations de colonnes montantes	Fr.	81,353 40
Installations de compte à demi (part de la Ville)	»	3,427 65
Installations de 30 fr. 1553.	»	46,590 —
au total . .	Fr.	131,371 05

CHAPITRE X

POLICE ET SURVEILLANCE

Chef des inspecteurs municipaux : M. Roller.

Dépenses		*Recettes*	
Budget n° 53,		Contraventions de police.	
Voté	Fr. 26,600 —	Prévu	Fr. 1500 —
Dépensé . . .	» 26,384 30	Reçu	» 1493 40
Dépensé en moins	Fr. 215 70	Reçu en moins .	Fr. 6 60

Pendant l'année 1893, la Police municipale a relevé 759 contraventions, soit 18 de plus qu'en 1892. Elles se répartissent comme suit :

78 dégradations d'édifices, promenades et cimetières.
31 dépôts de balayures sur la voie publique.
15 tentes non autorisées.
43 enseignes placées sans autorisation.
12 dépôts de matériaux non autorisés.
7 lavages dans les fontaines.
25 travaux sur la voie publique non autorisés.
39 travaux non ou mal éclairés.
7 travaux négligés.
30 stationnements d'ânes, de chevaux, sur la voie publique.
77 embarras divers sur la voie publique.
89 malpropreté des cours, allées et latrines.
12 transports de fumier aux heures interdites.

465 contraventions, *à reporter.*

465 *Report d'autre part.*
87 tapis secoués sur la voie publique.
7 linges étendus hors des fenêtres.
4 bois refendu sur la voie publique.
4 voitures non éclairées.
58 vases sans barrières sur les fenêtres.
34 circulation de voitures et chars dans les marchés.
5 objets prohibés, tels que : poules, lapins, pigeons.
5 affichages interdits.
8 allures défendues (chevaux).
2 scandales dans les halles et marchés.
17 eaux répandues sur la voie publique.
8 neige sur les trottoirs et dépôts sur la voie publique.
5 immeubles sans récipient pour les immondices.
14 jets de pierres sur la voie publique.
6 chiens non tenus à l'attache dans la promenade du Lac.
5 coups de feu sur la voie publique.
1 pêche interdite.
5 branloires surchargées.
3 ponts suspendus sans rebord.
3 échafaudages.
13 objets divers, transport de lavures, etc.
759 contraventions.

Ces contraventions ont été réglées comme suit :

Annulées	96
Transmises à la Justice de paix	21
Réglées au Bureau de la Police municipale . . .	642
Total égal . .	759

Il y a eu, en outre, 15 fourrières, objets divers abandonnés sur la voie publique, chevaux, ânes, chars, etc.

Nous avons fait don de couples de cygnes à la ville d'Annecy et à la Société des Sonneurs de la Chaux-de-Fonds pour son pavillon sur le Doubs.

CHAPITRE XI

HALLES ET MARCHÉS ET LOCATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Dépenses. Budget nº 54.		*Recettes.* Chapitre IV.	
Voté	Fr. 8,900 —	Prévu . . .	Fr. 138,800 —
Dépensé . . .	» 11,374 05	Reçu	» 148,766 60
Dépensé en plus.	Fr. 2,474 05	Reçu en plus .	Fr. 9,966 60

L'excédent des dépenses porte sur *d, Entretien, nettoyage et divers, Chauffage, Eclairage.*

I

Halles et Marchés.

Inspecteur : M. Emile Decor.

	Prévu	Reçu
a) Halles de Rive et de l'Ile . . .	Fr. 24,000 —	Fr. 24,636 65
b) Places par abonnements . . .	» 28,000 —	» 26,447 90
c) Places au jour le jour	» 33,000 —	» 36,997 30
d) Fêtes du 31 décembre	» 7,500 —	» 7,826 50
	Fr. 92,500 —	Fr. 95,908 35
Reçu en plus. . .	» 3,408 35	
Somme égale . .	Fr. 95,908 35	

Le produit de chaque halle se répartit comme suit :

Halle de Rive.

Cases et magasins		Fr. 10,474 25

Halle de l'Ile.

Cases	Fr. 10,623 40	
Greniers	» 471 50	
Emplacements libres	» 3,067 50	» 14,162 40
	Ensemble .	Fr. 24,636 65

Onze nouvelles cases ont été construites à la halle de Rive, et louées de suite. D'autres travaux nécessaires, entr'autres l'établissement de cases neuves à la halle de l'Ile, la pose de rideaux à la halle de Rive, etc.. ont eu pour résultat une dépense assez élevée. Par contre, la recette annuelle du service des halles et marchés est satisfaisante ; de fr. 71,892.15 qu'elle était en 1887, elle est en 1893 de fr. 95,908.35 : différence en plus fr. 24,016.20.

Le nombre des jetons vendus par les agents sur les marchés est de 114,076, ayant produit fr. 36,997.30.

Ils se décomposent comme suit :

34,495 jetons	à Fr. 0 10		Fr. 3,449 50
53,059	» 0 20		» 10,611 80
7,172	» 0 50		» 3,586 —
19,350	» 1 —		» 19,350 —
114,076 jetons			Fr. 36,997 30

II

Locations sur la voie publique.

Percepteur : M. Moïse Trimolet.

	Prévu	Reçu
e) Saillies fixes et mobiles . . .	Fr. 16,000 —	Fr. 16,571 10
f) Places devant les cafés. . . .	» 9,000 —	» 9,242 50
g) Emplacements de kiosques . .	» 3,400 —	» 3,340 —
h) Places pour travaux sur la voie publique	» 6,500 —	» 10,368 15
A reporter	Fr. 34,900 —	Fr. 39,521 75

Report	Fr.	34,900 —	Fr.	39,521 75
i) Stationnement des voitures . .	»	1,800 —	»	1,951 60
j) Droit d'attache des bateaux à laver et à vapeur	»	1,400 —	»	1,550 —
k) Redevances diverses	»	8,200 —	»	9,834 90
Total	Fr.	46,300 —	Fr.	52,858 25
Reçu en plus . . .	»	6,558 25		
	Fr.	52,858 25		

Autorisations pour travaux particuliers et anticipations sur la voie publique.

Le nombre des autorisations pour travaux particuliers et anticipations sur la voie publique a été, en 1893, de 4861, accusant une augmentation de 19 sur l'exercice précédent.

Elles se répartissent de la manière suivante :

Enseignes nouvelles	297
» restaurées	27
» déplacées	34
Inscriptions sur murs et vitrages	52
Lanternes à gaz et électriques	14
Attributs de commerce	9
Tentes fixes et mobiles	42
Réparations de faces	58
Fermetures de magasins	5
Canaux, descentes, renvois d'eau	140
Trottoirs, marches et seuils	10
Terrasses, balcons, marquises	1
Soupiraux, abat-jour, stores et volets	5
Murs et clôtures	7
Arcades, portes et fenêtres	24
Démolition de bâtiments	1
Constructions et reconstructions, dont 23 avec saillies . .	32
A reporter	758

	Report	758
Travaux journaliers et réparations sur la voie publique :		
Travaux divers	198	
» Cie du gaz	281	
» Cie d'électricité	44	
» MM. Amoudruz	2614	4096
» Guimet	640	
» Martin	155	
» Peintres	164	
Dépôts de matériaux		7
Total au 31 Décembre 1893		4861

CHAPITRE XII

SECOURS CONTRE LES INCENDIES

Conservateur de matériel : M.-Alex. Ricou.

Dépenses. Budget N° 55.		*Recettes.* (Droit de patente payé par les Compagnies).	
Voté. . . .	Fr. 25,950 —	Prévu	Fr. 1,800 —
Dépensé. . .	» 30,578 25	Reçu	» 1,862 05
Dépensé en plus	Fr. 4,628 25	Reçu en plus. .	Fr. 62 05

L'excédent porte sur *c, entretien du matériel*; *d, renouvellement du matériel*; *e, renouvellement et entretien de l'équipement et de l'armement*; *f, frais d'incendies et de veilles*; *h, part de la Ville pour primes d'assurances des sapeurs-pompiers.*

Service

Les incendies qui ont eu lieu en 1893 se classent comme suit :

	Dans la ville		Dans la banlieue		A la campagne	
	de jour	de nuit	de jour	de nuit	de jour	de nuit
Inquiétants	4	4	0	1	2	2
Peu graves	3	10	0	0	1	1

Il y a eu, en outre, 14 feux de cheminée, dont 10 de jour et 4 de nuit, — 2 inquiétants et 12 peu graves.

Une seule fausse alerte, de jour.

En résumé, 43 alertes, pour lesquelles se sont présentés 1,143 sapeurs.

Un seul des incendies qui se sont déclarés dans la ville a affecté un caractère de réelle gravité : c'est celui qui a eu lieu le 25 novembre à minuit, rues de la Pépinière et de Malatrex, dans les chantiers de M. Châtelain et de Mme Grospiron, marchands de bois. Grâce aux puissants moyens de défense que fournissait la canalisation à haute pression de la rue de Malatrex, le feu a pu, dans des conditions difficiles, être encore assez rapidement maîtrisé, malgré l'extension qu'il avait d'abord prise. Les dégâts n'en ont pas moins été importants : le chantier Châtelain, en particulier, a été entièrement détruit. Quelques sapeurs ont été blessés, mais non dangereusement.

A Carouge, le 12 août, à 9 heures du soir, grand incendie d'usines, dans la cour de la Filature. Le tocsin ayant sonné en ville, et des secours nous ayant été demandés, une bonne partie de notre matériel fut conduite sur le lieu du sinistre. — 158 hommes présents.

Le service de veilles dans les postes a été réorganisé.

Il y a eu au théâtre 200 services de veilles, soit 189 représentations et 11 concerts, avec un effectif de 11 hommes pour les premières, et de 6 pour ces derniers, ce qui fait une présence de 2,145 hommes.

Les exercices ont eu lieu dans les conditions habituelles.

Personnel.

L'effectif du bataillon était, au 31 décembre 1893, de 301 hommes, soit :

Etat-major 10, y compris 5 médecins et 2 sous-officiers. — Les quatre compagnies, officiers, sous-officiers et sapeurs, 291.

Une maladie grave et persistante de M. le major Marziano l'a obligé à donner sa démission. Nous exprimons nos regrets de la retraite de cet officier dévoué. Le Conseil d'Etat, sur la proposition du Département militaire, a nommé M. le capitaine Emile Privat au grade de major et l'a appelé au commandement du bataillon.

M. le premier lieutenant Marc Foudral a été promu capitaine; — M. le lieutenant Henri Schauenberg premier lieutenant.

Le chef de la fanfare, M. François Bertholet a été nommé lieutenant. Avec l'autorisation du Département militaire, il conserve le commandement de la fanfare, malgré son classement dans le bataillon.

Matériel.

Le matériel n'a pas subi de modifications l'année dernière.

La puissance actuelle de notre service hydraulique rendant inutile l'emploi des pompes refoulantes, l'état-major s'occupe de chercher un local pour y remiser toutes ces pompes, celles dites « moyennes », les pompes à bahuts, enfin tout le vieux matériel qui encombre sans nécessité nos hangars, où nous avons à loger les sapeurs pendant les veilles.

Armement, Equipement.

Le bataillon était armé de l'ancien fusil de gros calibre Prélaz-Burnand. Le Département militaire a bien voulu y substituer un armement plus moderne. Nos sapeurs ont reçu le fusil bronzé, modèle de 1863, transformé. Le bataillon a été très satisfait de ce changement, et nous en remercions l'autorité cantonale.

L'équipement de la fanfare a été réparé et en partie renouvelé.

CHAPITRE XIII

CONVOIS FUNÈBRES

Chef de bureau : M. Jules Bouët

Dépenses.		*Recettes.*	
		Chapitre XIII.	
Voté	Fr. 70,050 —	Prévu . . .	Fr. 95,000 —
Dépensé . . .	» 75,911 90	Reçu	» 97,950 55
Dépensé en plus .	Fr. 5,861 90	Reçu en plus .	Fr. 2,950 55

L'excédent de dépense a lieu sur *c, traitement de 20 porteurs et indemnité pour habillement, — d, courses supplémentaires, — e, frais de voitures, — h, frais généraux.*

Pendant l'année 1893, le bureau des pompes funèbres a organisé 1,274 convois, soit 154 de plus qu'en 1892.

Ils se répartissent comme suit :

Classes	1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	Total
Bureau central . . .	11	21	65	76	110	130	59	472
Bureau Rive droite. .	0	2	14	28	60	58	4	166
Totaux. .	11	23	79	104	170	188	63	638

	Bureau central	Bureau Rive droite	Total
Report des totaux ci-dessus. .	472	166	638
Hospice général et Département de Justice et Police	328	29	357
A reporter	800	195	995

Report	800	195	995
Enfants de 0 à 1 an.	113	99	212
Enfants de 1 à 13 ans. . . .	47	20	67
	960	314	1,274

Convois dont notre bureau n'a reçu que le prix de la fosse . 466

Total général des convois inscrits au bureau. . 1,740

qui se répartissent ainsi dans les différents lieux d'inhumation :

29 dans le Cimetière de Plainpalais.
521 » » Châtelaine.
1,154 » » St-Georges.
36 en d'autres lieux.

Total 1,740 convois.

Il y a eu, sur l'année précédente, une augmentation de 77 convois pour le compte de l'Hospice général et du Département de Justice et Police.

Deux de nos porteurs, MM. Chauffat et Frey, sont décédés. Ils ont été remplacés par MM. Coutarel et Ernest Troll.

En outre, il y a eu trois révocations qui ont nécessité la nomination de MM. Emile Giersen, Wohlschlag fils et Ryhen.

CHAPITRE XIV

CIMETIÈRES

Chef de Bureau : M. Jules Bouët

Budget n° 57.

Dépenses.

	Voté	Dépensé
Cimetière de Plainpalais	Fr. 1,700 —	Fr. 1,923 55
» de Châtelaine	» 3,950 —	» 3,622 35
» de St-Georges	» 8,700 —	» 8,779 20
Total . . .	Fr. 14,350 —	Fr. 14,325 10
Dépensé en moins . . .	Fr. 24 90	
Somme égale aux dépenses	Fr. 14,325 10	

Recettes.

	Prévu p[r] les 3 cimetières	Reçu
Cimetière de Plainpalais		Fr. 29,430 —
» de Châtelaine	Fr. 50,000 —	» 11,560 —
» de St-Georges		» 4,700 —
Total . . .	Fr. 50,000 —	Fr. 45,690 —
Reçu en moins	» 4,310 —	
Somme égale aux recettes .	Fr. 45,690 —	

Nous avons porté en réserve une somme de fr. 916 10 dont l'emploi aura lieu en 1894.

Cimetière de Plainpalais

Il y a eu dans ce cimetière, pendant l'année 1893, 29 inhumations, toutes d'adultes. 6 ont eu lieu dans des places réservées, 2 dans des places achetées au décès.

Une ancienne concession a été renouvelée pour 30 ans.

De plus, il a été accordé 4 nouvelles places comme réserves pendant vingt ans, ce qui porte à 7 les places concédées dans ce cimetière en 1893.

Les 29 inhumations se divisent ainsi quant aux lieux de décès :

Ville	24
Plainpalais. . . .	2
Eaux-Vives . . .	—
Autres lieux . . .	3
Total. .	29

Cimetière de Chatelaine

Il a eu dans ce cimetière, pendant l'année 1893, 538 inhumations.

Sur ce nombre, 10 ont eu lieu dans des places concédées, dont 4 pour 10 ans en plus du tour ordinaire, 4 pour 20 ans, 1 pour 30 ans, et enfin une inhumation hors la ligne ouverte, dans une réserve périmée, et par conséquent ne donnant droit qu'au tour ordinaire.

En outre, le caveau n° 27 a été concédé comme réserve pendant 99 ans, puis quatre autres places comme réserves pendant 20 ans.

Enfin, ont été concédées pour 20 ans, 9 tombes dans lesquelles les inhumations avaient eu lieu antérieurement, ce qui porte à 24 le nombre des places concédées dans ce cimetière pendant l'année dernière.

Les inhumations se divisent comme suit :

Adultes	343
Enfants de 3 à 13 ans .	29
» de 0 à 3 ans .	142
Fœtus	7
Total. .	521

Elles se répartissent comme suit quant aux lieux de décès :

Lieux de décès	Adultes	Enfants		Fœtus	Total
		de 3 à 13 ans	de 0 à 3 ans		
Genève . . .	302	20	133	7	462
Plainpalais . .	37	9	9	—	55
Eaux-Vives . .	—	—	—	—	4
Autres lieux .	4	—	—	—	—
Total . .	343	29	142	7	521

Cimetière de St-Georges

Durant l'année dernière, il y a eu dans ce cimetière 1,173 inhumations.

Elles se divisent ainsi :

Adultes		874
Enfants	de 3 à 13 ans .	52
»	de 0 à 3 ans .	225
Fœtus		3
	Total .	1,154

Cinq de ces inhumations ont eu lieu dans des places concédées, savoir : 4 pour 20 ans en plus du tour ordinaire, et une pour 10 ans, hors la ligne ouverte.

En outre, il a été concédé une prolongation de 20 ans pour 2 tombes dans lesquelles les inhumations avaient eu lieu précédemment, dont une gratuitement, et une pour 14 ans.

Enfin, il a été concédé une place comme réserve pendant 20 ans.

Le nombre de places concédées dans ce cimetière est donc de 9 pendant l'année 1893.

Ces inhumations se répartissent comme suit quant aux lieux de décès :

Lieux de décès	Adultes	Enfants		Fœtus	Total
		de 3 à 13 ans	de 0 à 3 ans		
Ville	240	11	91	1	343
Plainpalais . .	555	32	101	2	690
Eaux-Vives . .	75	9	33	—	117
Autres lieux . .	4	—	—	—	4
Total . .	874	52	225	3	1,154

Résumé des inhumations dans les trois cimetières.

Cimetières	Adultes	Enfants		Fœtus	Total
		de 3 à 13 ans	de 0 à 3 ans		
Plainpalais . .	29	—	—	—	29
Châtelaine . .	343	29	142	7	521
St-Georges . .	874	52	225	3	1,154
Total . .	1246	81	367	10	1,704
Inhumés en d'autres lieux					36
Total général des inhumations .					1,740

Provenances.

Cimetières	Genève	Plainpalais	Eaux-Vives	Autres lieux	Total
Plainpalais . .	24	2	—	3	29
Châtelaine . .	462	55	—	4	521
St-Georges . .	343	690	117	4	1,154
Total . .	829	747	117	11	1,704
Inhumés en d'autres lieux					36
Total général des inhumations .					1,740

dont 1,274 ont été organisés par notre bureau, et 466 par d'autres entreprises.

CHAPITRE XV

DÉPENSES ET RECETTES DIVERSES ET IMPRÉVUES

Dépenses.			*Recettes.*		
Budget nº 58			Chap. XV.		
Voté	Fr.	13,650 —	Prévu	Fr.	4,000 —
Dépensé . . .	»	19,058 75	Reçu.	»	2,726 50
Dépensé en plus	Fr.	5,408 75	Reçu en moins .	Fr.	1,273 50

I

DÉPENSES.

		Prévu		Dépensé
a) Caisse d'épargne des employés.	Fr.	6,250 —	Fr.	7,260 10
b) Eclairage et chauffage des locaux d'élection	»	900 —	»	554 25
c) Entretien des tableaux électoraux	»	500 —	»	1,923 90
d) Allocation à l'Association des intérêts de Genève. . . .	»	2,000 —	»	2,000 —
e) Dépenses imprévues	»	4,000 —	»	7,320 50
Total	Fr.	13,650 —	Fr.	19,058 75

L'excédent porte surtout, comme on le voit, sur les lettres *d. Association d'épargne des employés, c. Entretien des tableaux électoraux* fr. 1423,90 et *e. Dépenses imprévues* fr. 3,320 50.

Voici quelques détails qui expliqueront l'excédent de la lettre *e*.

Dépenses imprévues :

Impression de catalogues du Musée Rath	Fr.	1,861	—
Allocations à diverses sociétés	»	1,200	—
Allocation pour un bureau de publicité à Londres	»	500	—
Réception de la Commission de l'Exposition	»	266	—
Impression de livrets de famille pour l'Etat-Civil	»	460	60
Ensevelissement de M. Cardinaux, Conseiller Administratif	»	1,192	70
» d'employés municipaux	»	273	—
Congrès géodésique, allocation	»	351	—
Frais de voyage de Conseillers Administratifs	»	246	80
Entretien de la Bibliothèque administrative	»	72	70
Affaire Liard, accident de la Treille, frais judiciaires	»	486	25
Divers	»	410	45
Total	Fr.	7,320	50

II

RECETTES

Caisse fédérale, contraventions à la régie de l'alcool	Fr.	809	05
Visa des certificats d'origine pour marchandises expédiées de Genève	»	476	—
Vente de livrets de famille à l'Etat civil	»	206	70
» de catalogues des Musées	»	240	—
» de cygnes	»	140	—
» 1 médaille Bovy et 5 Bourguignat	»	131	—
Versements de diverses sociétés de gymnastique pour utilisation des locaux	»	283	50
Redevance de la C^ie^ des tramways pour 1893	»	360	30
Divers	»	79	95
Total	Fr.	2,726	50

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES		PAGES
I.	**FINANCES**	4
	Résultats de l'exercice	4
	Résultats généraux	7
	Rescriptions générales	7
	Rescriptions pour pavages en bois	9
	Restauration du temple de Saint-Pierre	9
	Elargissements de rues	10
	Bains du Rhône	10
	Fonds d'assurance du Théâtre	11
	Fonds de bienfaisance de la Ville de Genève	11
	Taxe municipale	13
II.	**ADMINISTRATION**	16
	I. **Rapports avec le Conseil municipal**	17
	II. **Rapports avec les autorités fédérales et cantonales**	22
	1. Autorités fédérales	22
	2. Autorités cantonales	22
	III. **Divers**	26
	Etat-Civil	38
III.	**ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL**	43
IV.	**INSTRUCTION PUBLIQUE, BEAUX-ARTS ET INDUSTRIE**	47
	I. **Ecoles enfantines**	48
	II. **Ecoles primaires**	51
	III. **Ecoles complémentaires**	53

CHAPITRES		PAGES
IV.	**Ecole d'horlogerie et de mécanique**	54
V.	**Ecole de commerce**	57
VI.	**Ecoles d'art**	59
VII.	**Collège de Genève**	61
VIII.	**Académie professionnelle**	62
IX.	**Fondation Diday**	64
X.	**Fondation Lissignol**	65
XI.	**Legs et dons**	66
XII.	**Musée Rath**	67
XIII.	**Musée d'histoire naturelle**	70
XIV.	**Musée des Arts décoratifs**	80
XV.	**Collections diverses**	82
XVI.	**Collecton Fol**	87
XVII.	**Bibliothèque publique**	87
	Bibliothèques circulantes	95
XVIII.	**Herbier Delessert et Conservatoire botanique**	97
XIX.	**Jardin botanique**	98
XX.	**Chauffage et éclairage des bâtiments consacrés à l'instruction publique**	99
V.	**THÉATRE ET CONCERTS**	100
VI.	**PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**	105
I.	**Bâtiments**	106
II.	**Promenades et jardins**	109
III.	**Horloges**	111
VII.	**SERVICE DES EAUX ET FORCES MOTRICES**	112
VIII.	**VOIRIE**	174
IX.	**ÉCLAIRAGE DE LA VILLE**	186
X.	**POLICE ET SURVEILLANCE ET LOCATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE**	187
XI.	**HALLES ET MARCHÉS**	189
XII.	**SECOURS POUR LES INCENDIES**	193
XIII.	**CONVOIS FUNÈBRES**	196

CHAPITRES PAGES

XIV. **CIMETIÈRES** 198

I. **Cimetière de Plainpalais** 199

II. » **de Châtelaine** 199

III. » **de St-Georges** 200

XV. **DÉPENSES ET RECETTES DIVERSES ET IMPRÉVUES** 202